



HAL
open science

Différenciation des paysages du Pays basque rural à travers l'étude des pratiques agricoles passées et actuelles

Idoia Urruty

► **To cite this version:**

Idoia Urruty. Différenciation des paysages du Pays basque rural à travers l'étude des pratiques agricoles passées et actuelles. Sciences du Vivant [q-bio]. 2020. dumas-02980837

HAL Id: dumas-02980837

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02980837v1>

Submitted on 27 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers CFR Rennes

<p>Année universitaire : 2019.-2020 Spécialité/Mention : PAYSAGE Spécialisation/Parcours : Projet de Paysage Site et Territoire</p>	<p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage</p> <p><input type="checkbox"/> de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
---	---

Différenciation des paysages du Pays Basque rural à travers l'étude des pratiques agricoles passées et actuelles

Par : Idoia URRUTY



Source photo: I. Urruty - St-Just-Ibarre - sept. 2020

Soutenu à Angers le 24/09/2020

Devant le jury composé de :

Président : Jean-Pierre DUCOS

Maître de stage : Cyrille MARLIN

Enseignant référent : David MONTEBAULT

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Remerciements

Je remercie avant tout Cyrille Marlin, mon maître de stage, avec qui j'ai travaillé ces six derniers mois. Son écoute, sa confiance, ainsi que sa simplicité dans l'échange ont contribué à mon épanouissement et mon apprentissage durant le stage de fin d'études. Je le remercie également pour ces précieux conseils dans la rédaction du mémoire.

Je remercie mon tuteur de stage et enseignant, David Montembault, de s'être rendu aussi disponible et d'avoir su trouver les bons mots pour me motiver et m'encadrer dans la rédaction de ce mémoire.

Je tiens à préciser que j'ai ressenti une bienveillance extraordinaire de la part de mes deux mentors pour ce stage et ce mémoire, une bienveillance dont je suis très reconnaissante. J'espère que le travail ne vous décevra pas en retour.

Je tiens à témoigner ma reconnaissance envers toute l'équipe de l'atlas qui m'a laissé une place dans le projet de la réactualisation de l'Atlas des Paysages.

Un mot pour mon compagnon qui a été un vrai soutien moral tout au long de la rédaction de ce mémoire. Il m'a permis de redonner confiance en moi sur les derniers moments décisifs.

Enfin, je remercie chaleureusement ma famille, qui a toujours eu confiance en moi et qui m'a apporté un soutien inconditionnel. Un mot chaleureux pour *Ama*, ma relectrice dévouée, pour avoir eu la patience de relire et corriger mon écriture.

Table des matières

Liste des abréviations

Liste des illustrations

Avant-propos

Introduction 1

I. Des paysages variés et liés aux enjeux agricoles 3

I.1) Le contexte physique et géographique singulier du Pays Basque rural 3

I.1.1) Une présentation simplifiée des multiples caractéristiques physiques des premiers contreforts pyrénéens 3

I.1.2) Les limites confuses du *Pays Basque rural* aujourd'hui 5

I.2) La nouvelle optique de la réactualisation de l'Atlas des Paysages 7

I.2.1) Le pittoresque et l'histoire au premier plan de l'atlas des paysages de 2001 7

I.2.2) Une nouvelle différenciation des paysages qui s'appuie sur les ateliers mobiles 8

I.3) Une méthodologie ancrée dans la démarche globale et affinée pour la différenciation paysagère du Pays Basque rural 9

I.3.1) L'orientation des ateliers mobiles sur les sujets agricoles 9

I.3.2) A la rencontre des éleveurs des coteaux, collines, vallées et montagnes 10

II. Sur les traces d'un paysage sylvo-pastoral perdu 11

II.1) Les communs et la maison, fondement de la société basque 11

II.1.1) La maison au cœur de l'organisation socio-spatiale 12

II.1.2) Un système agraire entre terres incultes et terres aménagées 13

II.2) La place instable de la forêt dans l'histoire des paysages 15

II.2.1) Les forêts disparues des basses montagnes et coteaux basques 15

II.2.2) Les dynamiques particulières des terres d'estives 17

II.3) Le basculement dans une agriculture de production et l'abandon du sylvo-pastoralisme 19

II.3.1) Une diversité des pratiques déjà existante dans les années cinquante 19

II.3.2) Les grands facteurs d'évolution du monde agricole moderne 20

II.3.3) L'évolution de la lande comme témoin du bouleversement agricole 23

II.3.4) Les facteurs actuels dans les mondes agricoles 26

III) Proposition d'une différenciation des paysages à l'issue du croisement des éléments principaux 28

III.1) Les paysages définis par la pratique 28

III.1.1) Une définition de la montagne par son usage 28

III.1.2) Les éléments paysagers marqueurs des usages agro-pastoraux 29

III.2) Proposition d'une différenciation hiérarchisée des paysages 34

III.2.1) Quatre grands paysages pour le Pays Basque rural	34
III.2.2) Une différenciation plus fine en variations paysagères	37
III.3) Des limites paysagères perméables	39
Conclusion	40
Bibliographie	42
Sitographie	44
Annexes	
ANNEXE I : ZONES AGRICOLES DÉFAVORISÉES AU PAYS BASQUE NORD	1
ANNEXE II CARTE GÉOLOGIQUE DU PAYS BASQUE NORD	2
ANNEXE III : LES QUARTIERS GASCONS ET BASQUES SUR LES COTEAUX DE FLYSCH	3
ANNEXE IV : PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PAYS BASQUE NORD	4
ANNEXE V : DÉCOUPAGE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE 2001	5
ANNEXE VI : PRÉSENTATION DES ATELIERS MOBILES.....	6
ANNEXE VII : COMPTES RENDUS DES RENCONTRES AVEC LES AGRICULTEURS	12
ANNEXE VIII : ETUDE TOPONYMIQUE LAISSANT PENSER À LA PRÉSENCE DU HÊTRE DANS LES ZONES DE BASSE ALTITUDE	18
ANNEXE IX : LES AOC ET AOP DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES	19
ANNEXE X : PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES DES GRANDS PAYSAGES	20

LISTE DES ABREVIATIONS

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'Origine Protégée

AUDAP : Agence d'Urbanisme Départemental Atlantiques et Pyrénées

CAPB : Communauté d'Agglomération Pays Basque

DJA : Dotation Jeune Agriculteur

EHLG : Euskal Herriko Laborantxa Ganbara

EHMEB: Euskal Herriko Mendi Elkargoen Batasuna (Association des Commissions Syndicales du Pays Basque)

F.E.O.G.A. : Fonds Européens d'Orientation et de Garantie Agricole

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

MTN : Manex à Tête Noire (race de brebis)

MTR : Manex à Tête Rousse (race de brebis)

ONF : Office National des Forêts

PNR : Parc Naturel Régional

PAC : Politique Agricole Commune

SICA : Société d'Intérêts Collectifs Agricoles

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte des principales caractéristiques géomorphologiques du Pays Basque Nord et Vallée du Barétous (Source : I. Urruty, 2020)	4
Figure 2 : Les provinces historiques et les limites supposées du Pays Charnègue (Source : I.Urruty)	6
Figure 3 : Délimitation de la zone d'étude et des espaces abordés (Source : I.Urruty)	9
Figure 4 : Photographie ancienne du village d'Helette : les landes occupent les monts (Source : Pays Basque 1900).....	12
Figure 5 : Circuit énergétique et équilibre des milieux : les relations entre les ressources et la pratique pastorale traditionnelle donnant lieu à une autonomie nourricière (Source : I. Urruty)	13
Figure 6 : Composition d'une fougeraie où la bruyère prend place en bordure de chemin (Source : I. Urruty - Armendaritz, 2020).....	14
Figure 7 : Photographie aérienne des communaux d'Hasparren à l'ouest en 1950 (Source : Géoportail de l'IGN).....	17
Figure 8 : Signature du contrat entre la vallée de Cize et Aescoa (Source : Dossier d'Opportunité Montagne Basque, © carolepro.com)	19
Figure 9 : Landes quadrillées de la commune d'Ilharre dans les années 50 (Source : Géoportail de l'IGN).....	21
Figure 10 : Parcellaire cadastral de six communes sur le massif du Baigura en 2018 (Source : Géoportail de l'IGN)	22
Figure 11 : Evolution de la lande sur les montagnes d'Ossès (Source : I.Urruty)	24
Figure 12 : Evolution de la lande sur les collines d'Ilharre (Source : I.Urruty).....	25
Figure 13 : L'organisation parcellaire inchangée de Sainte-Engrâce entre 1945 et 2019 (Source : photographies aériennes de Remonter le Temps, IGN, réalisation I. Urruty).....	26
Figure 14 : Nouvelles parcelles de vigne sur le mont Arradoy aux orientations variées. (Source : I.Urruty, Sept.2020).....	27
Figure 15 : Landes d'Hasparren mitées par les parcelles défrichées dans les années 70 (Source : Atelier Mobile n°5, Hasparren, Août 2020)	29
Figure 16 : Plantation de résineux sur la commune de Cherraute (Source : I. Urruty - Cherraute, sept. 2020).....	31
Figure 17 : Chênaie d'Armendarits, bois épars typique des paysages basques (Source : I. Urruty - Armendaritz, mai 2020)	31
Figure 18 : <i>Borde</i> en zone intermédiaire accompagnée de chênes pédonculés en têtard et de platanes (Source : I. Urruty - Armendaritz, 2020).....	32
Figure 19 : Implantation d'une ferme et de ses prairies sur un replat des montagnes rocheuses de Banca (Source : I.Urruty, Banca, juillet 2018).....	33
Figure 20 : Carte de grands paysages et variations paysagères proposés (Source : I. Urruty, 2020).....	34
Figure 21 : Plaine alluviale du Saison et vue sur le Pic d'Anie (Source : I. Urruty, Menditte, sept. 2020)	38

AVANT-PROPOS

Mon stage de fin d'étude s'est principalement consacré au projet de réactualisation de l'Atlas des Paysages du département des Pyrénées Atlantiques. Ce projet, étendu sur trois ans, consiste dans sa première année, à tracer les limites des unités paysagères, appelées ici « grand paysage ». Dans ce cadre, les limites des grands paysages dessinées il y a 20 ans sont remises en question, face à des évolutions ressenties et à des réalités révolues.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a été créée en 2016 et rassemble toutes les communes du Pays Basque français, soit 158 communes. La CAPB est compétente entre autres, de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanismes intercommunaux sur tout le territoire. Certaines communes du Pays Basque intérieur sont dépourvues de carte communale, il y a donc un travail très conséquent à mener par les services techniques de la communauté d'agglomération. Leur projet se veut réfléchi et cohérent à l'échelle de tout le territoire. Afin de sensibiliser les élus aux enjeux d'urbanisation, d'habitat, de biodiversité et de gestion des terres agricoles, la CAPB pense à une entrée paysagère perceptible et compréhensible de tous.

D'autres institutions locales se sont intéressées au paysage sur le territoire, souvent indirectement. On retrouve des acteurs très impliqués comme Le Conseil de Développement du Pays Basque, les associations IDOKI, EHLG, EHMEB, et bien d'autres encore, dont souvent l'approche a été agricole. Trois programmes Leader européens se sont succédés afin de redynamiser le territoire rural du Pays Basque. Le dernier, Leader Montagne Basque programmé de 2014 à 2020 a pour périmètre un total de 111 communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), soit 79% du territoire du Pays Basque français. En deux mots, les objectifs de ce dernier sont de renforcer le lien social et la gestion collective pour maintenir une qualité de cadre de vie, ainsi que de garantir un bon développement de la montagne basque à travers la valorisation des produits de montagne et la gestion du tourisme. De ce programme est né le projet du Parc Naturel Régional de la Montagne Basque, s'appliquant sur le même périmètre et supervisé par la CAPB. Au cours de l'année 2021, le PNR devra justifier le périmètre choisi d'un point de vue paysager et patrimonial.

Au vu du contexte politique et administratif très dynamique, mon travail s'est donc naturellement consacré aux paysages du Pays Basque français. Cela n'a pas été une contrainte pour moi car, ce sont des paysages que je côtoie depuis mon enfance et auxquels je suis très attachée. Au contraire, ça a été une opportunité et une chance inouïe de pouvoir redécouvrir, creuser et analyser cet environnement familier. Ce sujet me tenait tellement à cœur que j'ai voulu dans un premier temps, rendre un travail exhaustif sur les paysages que l'on retrouve au Pays Basque. Il m'a donc été très difficile d'affiner mon sujet et de préciser la direction que devait prendre ce travail. Après de nombreuses hésitations et avec l'appui de mon maître de stage, j'ai donc décidé de me focaliser sur la différenciation des paysages dans le Pays Basque rural, sans rentrer dans les détails descriptifs.

Ce travail s'est énormément nourri des rencontres et des dialogues engagés pendant les ateliers mobiles de l'Atlas des Paysages. Les restrictions sanitaires nationales dues au coronavirus ont eu pour conséquence de retarder les ateliers mobiles. Ils n'ont eu lieu qu'au moins de juillet et au mois d'août. A partir du moment où il a été à nouveau possible de circuler, tout est allé très vite. Nous n'avons pas eu le temps de faire de terrain avec mon maître de stage et le temps restant avant la fin du stage fut court. Les ateliers permettant d'orienter les sujets importants du mémoire, le retard de ces derniers m'a obligé à modifier mon plan dans le dernier mois de mon stage. Le temps de rédaction du mémoire a donc été raccourci, mais je l'espère, pour être plus ancré dans la réalité.

INTRODUCTION

Partout en France les campagnes sont soumises à de nouveaux enjeux contemporains, de péri-urbanisation, de perte de biodiversité, de fermeture des paysages, de remodelages territoriaux, etc. Les campagnes des montagnes pyrénéennes fondées sur une société pastorale n'y échappent pas. De même que les pratiques humaines et les sociétés évoluent et se renouvellent, les paysages dynamiques et vivants se transforment. Il paraissait donc opportun de réactualiser l'Atlas des Paysages du département des Pyrénées Atlantiques livré en 2001. La réactualisation de l'Atlas a été amorcée en 2019, supervisée par le Conseil départemental du 64 et l'Agence d'Urbanisme Départemental Atlantique et Pyrénées (AUDAP). La contribution de l'étude qui suit s'est limitée à la partie ouest du département, le Pays Basque français.

Connu pour sa singularité culturelle, le Pays Basque est divisé en deux par la chaîne pyrénéenne et se compose de quatre provinces sur le versant sud espagnol (Araba, Gipuzkoa, Bizkaia et Nafarroa) et trois sur le versant nord français, le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule. Administrativement, le Pays Basque français est aujourd'hui représenté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) créée en 2016. Près de vingt ans sont passés et le traçage des ensembles de paysage de 2001 a suscité de nombreux questionnements auprès des aménageurs, des paysagistes et des élus du Pays Basque d'aujourd'hui. Les ensembles paysagers de l'Atlas réalisé à l'époque mettent au premier plan la division historique du Pays Basque nord en trois provinces. Les élus et les techniciens disent ne plus se reconnaître dans ce découpage historique et assument une volonté de reconstruire ce territoire avec des valeurs communes et transversales à travers le paysage.

La réactualisation de l'Atlas des Paysages s'inscrit dans cette volonté de créer un outil d'aide à la compréhension du territoire et à la prise de décision. Il semble donc nécessaire de choisir une ou des entrée(s) paysagère(s) donnant lieux à une différenciation des paysages compréhensible de tous. Les choix déterminants pour dessiner un ensemble de paysage varient selon le contexte de la zone. Il est donc nécessaire de prendre en compte les principaux marqueurs et facteurs de ces paysages évolutifs.

Au Pays Basque nord, le territoire contrasté implique différentes entrées pour déterminer les ensembles paysagers. Le territoire a connu une explosion démographique caractérisée par un déséquilibre territorial est/ouest. L'attractivité du territoire se concentre majoritairement à l'ouest et s'accroît à l'approche du littoral. Cette population principalement citadine s'étend au gré des projets immobiliers venant transformer les campagnes. Pour autant, dès les premiers contreforts pyrénéens, l'agriculture joue un rôle pionnier dans la cohésion sociale et la conservation des paysages. En opposition au fort dynamisme urbain du littoral, nous nommons ce territoire le *Pays Basque rural*.

Les vastes étendues de landes à fougère ou à ajonc, parsemées d'arbres isolés et de bosquets, ont depuis toujours caractérisé les paysages basques. Ces paysages résultent d'une économie rurale basée sur l'activité pastorale¹. Pour autant, en fonction de leur histoire et des contraintes du milieu, les territoires ont connu des trajectoires différentes. Soumis aux nouvelles normes, enjeux et directives agricoles, le monde paysan a bien évolué créant des dissonances paysagères. Aussi, l'agriculture moderne, s'opposant au monde paysan traditionnel, va participer à la différenciation des paysages de ce territoire rural et économique.

¹ « L'étendue de tels espaces incultes peut surprendre lorsqu'on ne connaît pas le rôle important joué par le « soutrage » d'ajonc et de fougère dans l'économie rurale du pays. » [BARRIETY, 1947]

Cela nous amène à la problématique suivante : ***selon l'étude fine des pratiques agricoles et leurs évolutions, quel nouveau découpage pour les paysages du Pays Basque rural ?***

Le postulat est fait que le monde agricole au Pays Basque est le nœud d'un maillage complexe dans la création et le maintien des paysages. Afin de mieux en saisir le fonctionnement, il est essentiel de comprendre comment la société s'est implantée et a interagi avec son environnement dans les siècles passés. Il est supposé que l'étude du passé agricole de la zone étudiée permettra de mieux comprendre les évolutions récentes des paysages et leur distinction. Les espaces de landes pourraient jouer un rôle particulier qui permet d'articuler le passé sylvo-pastoral et la réalité agricole d'aujourd'hui. Cette entrée permettra à cette étude de différencier plusieurs grands paysages, répondant à une logique altitudinale et adaptée aux contraintes physiques des milieux. Assurément, cette entrée étant différente de celle utilisée pour l'Atlas des Paysages de 2001, je présume qu'elle permettra un nouveau découpage plus ancré dans la société locale.

Qualifier et distinguer les paysages sous l'angle du « patrimoine » ou du « pittoresque » peut être réducteur des évolutions actuelles et éloigné de la réalité vécue. L'entrée par l'écologie et la biodiversité est également très fortement liée à l'agriculture et principalement aux pratiques pastorales qui conduisent à une gestion des grands espaces.

Ce travail de recherche repose sur l'exploitation de différentes sources d'informations. Tout d'abord, et au-delà des recherches bibliographiques, ce mémoire puise dans la richesse des dialogues lors des ateliers mobiles - organisés par l'Atlas des Paysages -, et dans les échanges avec les agriculteurs. Les éléments recueillis lors de ces rencontres ont permis de guider le récit de chaque grand paysage. Ensuite, il s'appuie sur les travaux des géographes et sociologues sur la société basque et ses fondements. Notamment sur les travaux très nombreux de G. VIERS dressant un portrait du pays basque au milieu du XXe siècle. Les travaux des forestiers BARRIETY, PASCOU et GAUSSEN, sur les enjeux forestiers du XXe siècle vont également être abordés. Les documents récents produits par la CAPB et par EHLG sur les enjeux actuels de ces espaces sont également traités. S'ajoute à ça, le travail très complet de C. COUSIN sur l'évolution du *saltus* dans les montagnes basques. Par ailleurs, l'étude des photos aériennes à travers les époques, des cartes anciennes et d'autres données cartographiques publiques mis en ligne par l'IGN a été indispensable. Pour finir, le terrain effectué et les échanges permanents avec mon maître de stage, Cyrille Marlin, ont également fait progresser et aboutir ce travail.

Dans un premier temps, cet écrit revient sur les réalités géomorphologiques du Pays Basque rural et en propose une lecture simplifiée afin que le lecteur puisse mieux se représenter le territoire. Nous reviendrons sur la démarche générale de la réactualisation de l'Atlas des Paysages qui s'émancipe des propositions de l'ancien travail. Enfin, nous resituerons la méthodologie et la zone d'étude choisies du travail de recherche.

Dans un second temps, nous retracerons l'histoire des paysages agricoles du pays basque rural du XVIe siècle à nos jours, avec une attention particulière sur la place des landes dans cette société pastorale. Les facteurs principaux responsables des changements des dernières décennies vont être abordés afin de mieux comprendre les paysages actuels.

Enfin, la dernière partie se base sur les sujets abordés avec les agriculteurs du territoire qui permettent de différencier les paysages du Pays Basque rural par la pratique agricole. Cette partie donnera les clefs de lecture qui différencient les grands paysages du secteur. Les grands paysages seront ensuite présentés et discutés.

I. DES PAYSAGES VARIES ET LIES AUX ENJEUX AGRICOLES

I.1) Le contexte physique et géographique singulier du Pays Basque rural

Notre zone d'étude se situe dans les Pyrénées occidentales, à la rencontre entre le climat montagnard et le climat océanique. Nous allons dans cette partie revenir sur la complexité du relief et de la composition du sol du territoire et tenter d'en simplifier la lecture.

I.1.1) Une présentation simplifiée des multiples caractéristiques physiques des premiers contreforts pyrénéens

La géographe G. DALLA ROSA parle des Pyrénées Atlantiques, et plus précisément du Pays Basque, comme d'un milieu spécifique dont les critères nationaux de la zone montagne donnent matière à une forte controverse. Dans les années soixante, le zonage agricole des régions défavorisées va mobiliser les élus locaux et associations agricoles afin de défendre les reliefs basques alors hors du zonage. A l'époque, les critères nationaux basés sur l'altitude, le relief et la rusticité du climat, ne classent que 44 communes dans le département entier. La géographe défend les protestataires et affirme que « *même avec des altitudes inférieures à 1 000 m, et si les fonds de vallées se situent à peine au-dessus du niveau de la mer (50 à 100 m), la partie occidentale de la montagne basque ne manque ni de relief, ni de pentes escarpées impropres à la culture, ni d'expositions défavorables entraînant un hivernage assez long et généralement supérieur à 150 jours.* » [DALLA-ROSA, 1984]. Petit à petit le zonage de montagne, notamment du côté du Pays Basque, va être élargi et décliné en « zone de haute montagne », « zone montagne 1 », « zone montagne 2 », « zone de piémont » et « zone défavorisée simple ». (ANNEXE I : Zones agricoles défavorisées du Pays Basque Nord)

En effet, ce territoire se caractérise par une extrême complexité des formations géologiques et morphologiques (ANNEXE II : Carte géologique du Pays Basque Nord). Aujourd'hui, la notion de « Montagne Basque » englobe cette diversité et est utilisée par les administrations et acteurs agricoles pour parler des espaces pastoraux du Pays Basque. Le programme de financement européen LEADER « Montagne Basque » implique en réalité 111 communes du Pays Basque, soit 78 % du territoire. C'est un terme également touristique qui implique une image pittoresque et idéaliste de ces espaces. Le travail présent se consacrant aux paysages, nous cherchons à comprendre le territoire indépendamment de la limite administrative la zone Montagne Basque et dans une lecture fine des caractéristiques physiques.

Afin de traiter les différents espaces du territoire, les dénominations de *côteaux*, *collines*, *basses montagnes* et *montagnes* vont être utilisées tout au long du mémoire.

Collines : Petite élévation de terrain de forme arrondie. Nous parlerons de *colline* afin de désigner les élévations allant jusqu'à 300-400 mètres d'altitude créant un contraste visuel avec les bas de vallées élargies.

Coteaux : Nous nommons ici *coteaux*, des espaces de basses collines successives. A l'œil, ce relief crée un plateau creusé par des cours d'eau impliquant des fortes pentes et des talwegs étroits. Les coteaux n'excèdent pas les 200 mètres d'altitude.

Basses montagnes : Les basses montagnes peuvent être isolées ou bien en massif et s'élèvent jusqu'à 900 mètres d'altitude. Les basses montagnes peuvent avoir des sommets rocheux et les pentes des versants ne permettent généralement pas la mécanisation des travaux agricoles.

Montagnes : Les montagnes sont considérées comme des espaces ayant des sommets ou versants rocheux et s'élevant à plus de 900 mètre d'altitude. Ils constituent des massifs montagneux isolés des axes de communications mais tout de même accessible. Il peut arriver que les pentes soient trop raides pour permettre le parcours libre du bétail bovin et équin.

La carte ci-dessous reprend les éléments principaux permettant de définir les caractéristiques géomorphologiques du territoire. Le fond de carte représente les pentes de plus de 10%² afin de simplifier le contexte morphologique et d'en comprendre les contraintes physiques principales pour l'agriculture.

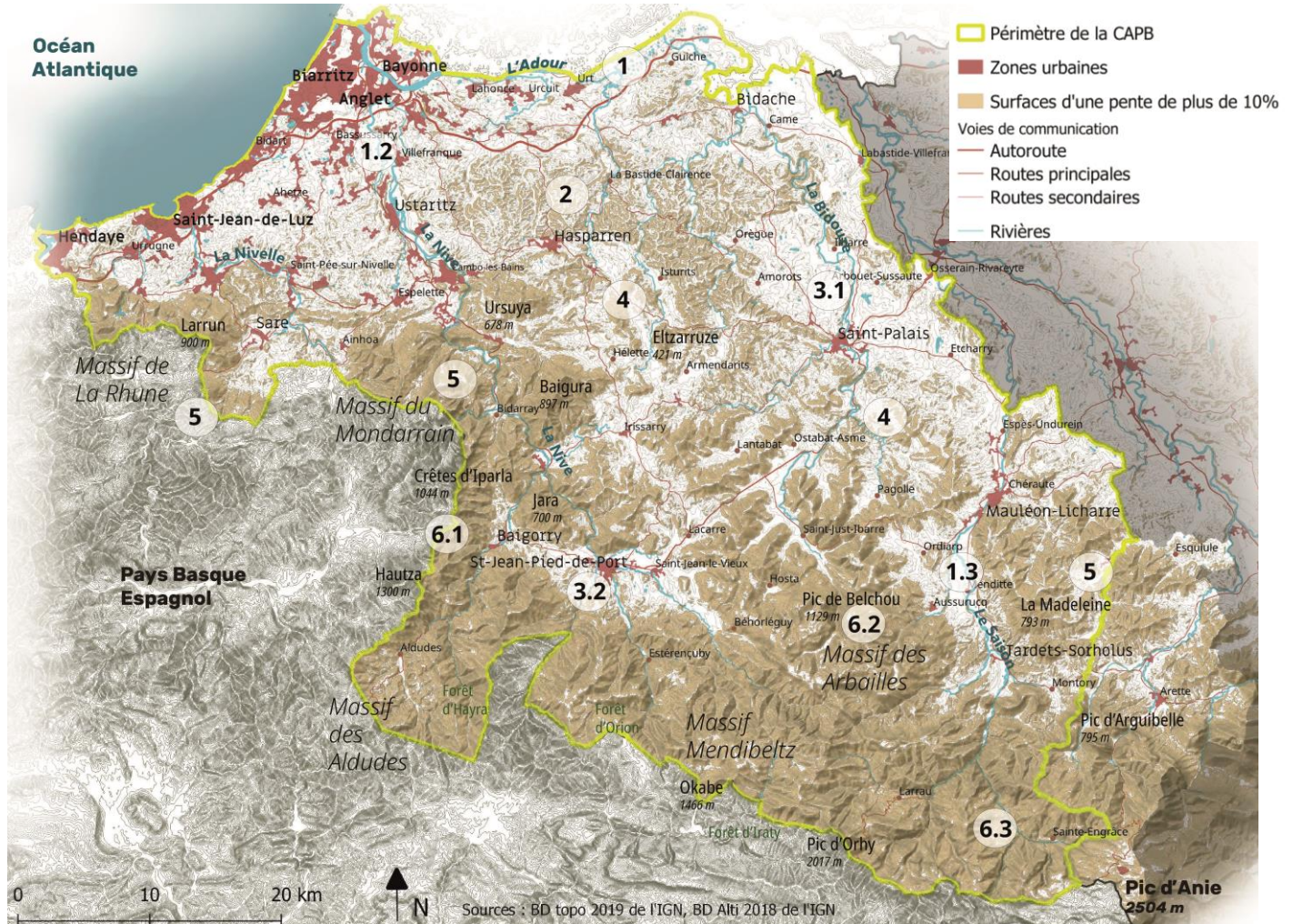


Figure 1 Carte des principales caractéristiques géomorphologiques du Pays Basque Nord et Vallée du Barétous (Source : I. Urruty, 2020)

Clefs de lecture geomorphologiques

- | | | | |
|-----|---|-----|--|
| 1.1 | Plaine alluviale de l'Adour | 4 | Collines aux formes arrondies |
| 1.2 | Petite plaine alluviale de la Nive | 5 | Basses montagnes aux sommets rocheux |
| 1.3 | Petite plaine alluviale du Saison | 6.1 | Crêtes rocheuses |
| 2 | Coteaux de flysch formant un croissant | 6.2 | Montagnes calcaires |
| 3.1 | Bassin vallonné de Saint-Palais | 6.3 | Crevasse et gorges de la Haute Soule (montagnes) |
| 3.2 | Bassin triasique de Baigorry - St-Jean-Pied-de-Port | | |

Le territoire du Pays Basque Nord se limite au nord par le fleuve de l'Adour, à l'ouest par la côte Atlantique, au sud par la frontière franco-espagnole et à l'est par la limite avec la vallée du gave d'Oloron, la Vallée du Barétous, et le Pic d'Anie.

² Les pentes de plus de 10% présentent une contrainte physique majeure pour l'agriculture, ne permettant pas la mécanisation des terres.

Le Pays basque est soumis aux influences climatiques océaniques. La présence de la chaîne de montagne accentue ces effets et engendre une très forte pluviométrie. L'eau est abondante dans cette région où de nombreuses sources jaillissent du sol formant des ruisseaux et cours d'eau qui dessinent le territoire. Les principales rivières sont la Nivelle, la Nive, la Bidouze et le Saison. Ainsi que le fleuve de l'Adour qui constitue la limite nord du Pays Basque. Ce territoire bénéficie également d'un climat particulièrement doux l'hiver et humide l'été qui tend à devenir subtropical avec le réchauffement climatique. Le territoire est par conséquent, une terre de prédilection pour le développement des végétaux des climats tempérés et notamment des espèces exotiques envahissantes. Ce climat favorable accélère le cycle de développement des plantes et, par conséquent, les évolutions biologiques et paysagères, comme la fermeture des paysages ou le changement d'essences forestières.

1.1.2) Les limites confuses du *Pays Basque rural* aujourd'hui

Ces paragraphes vont d'abord revenir sur les frontières culturelles du Pays basque français dans son ensemble, puis sur la notion de « rural » qui y est rattachée dans le cadre de l'étude.

1.1.3.2) *Au-delà des frontières administratives, les réalités du périmètre basque français*

L'identité du Pays Basque Nord ne se réduit pas aux limites administratives de la nouvelle communauté d'agglomération. Afin de mieux cerner les enjeux spatiaux de ce territoire, il est important de comprendre les nuances d'identité culturelle et d'appartenance au sein même de l'unité administrative. Ces nuances ont une forte influence sur l'organisation des paysages et certaines pratiques agricoles.

La frontière nationale a créé une relation unique entre les deux versants des Pyrénées depuis maintenant des siècles, grâce à la contrebande notamment, réelle institution locale jusque l'ouverture des frontières de l'espace Schengen en 1985. Outre ce commerce illégal, les échanges pastoraux ont depuis toujours existé entre les deux versants tant que le relief et les cols de montagne le permettaient. Ces échanges sont notables jusque dans la vallée du Barétous, dans le Béarn. A noter que la ligne frontalière dans la partie occidentale ne suit pas forcément les lignes de crêtes et que les bassins versants se déploient des deux côtés de la frontière.

Les limites nord et est sont plus compliquées à déterminer et peuvent être sujettes à controverses. D'un point de vue culturel et non administratif, le département est en réalité constitué du Béarn, du Pays Basque français et du Pays Charnègue³. Ces trois territoires se distinguent principalement par la langue parlée, marqueur identitaire très fort et non négligeable dans l'appréhension de l'organisation socio-spatiale du territoire.

³ Sur la carte la zone de répartition du Pays Charnègue (Figure 2) a été dessinée suite aux échanges avec les participants des ateliers mobiles, elle est par conséquent supposée mais pas vérifiée.

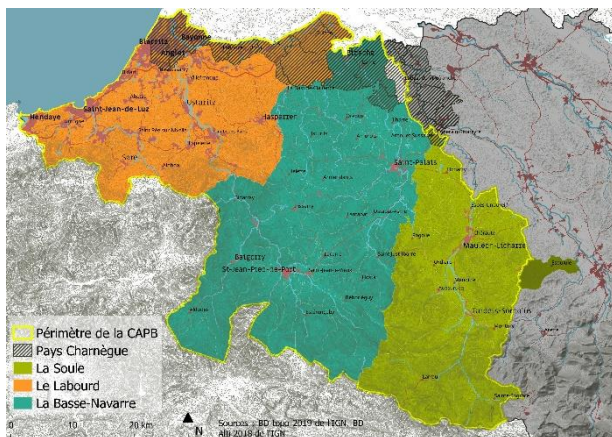


Figure 2 Les provinces historiques et les limites supposées du Pays Charnègue (Source : I.Urruty)

Depuis toujours, les habitants du Pays Charnègue sont tournés vers l'Adour, le fleuve majeur du sud des Landes et nord des Pyrénées Atlantiques. Des deux versants du fleuve, les habitants du Pays Charnègue constituent une population aux influences culturelles diverses. D'ailleurs, cette région tient son nom de la traduction béarnaise de *sharnego* qui signifie « bâtard ». Cette zone géographique ne fait partie ni des cartes historiques du Pays basque ni de celles du Pays Gascon. Les habitants de cette région parlent plutôt le gascon et l'architecture des maisons est un mélange du style basque et landais. Aujourd'hui, on parle les deux

langues dans nombre de communes, en raison des mariages et du commerce entre les peuples basque et gascon (ANNEXE III : Les quartiers gascons et basques sur les coteaux de flych). Dans certains cas, et notamment de part et d'autre de la Bidouze⁴, la distinction est nette entre les villages où l'on parle traditionnellement basque et ceux où l'on parle traditionnellement gascon. Selon les écrits de Paul BROCA, en 1864, la langue basque ne s'étendait que jusque qu'au sud de Biarritz et jusqu'au nord d'Hasparren, d'Ayherre et d'Isturits (pour la partie occidentale) [BROCA, 1864].

Cette limite a son importance dans l'héritage paysager de cette zone. Le peuple basque et le peuple du Pays Charnègue n'ont pas eu les mêmes pratiques économiques et organisations sociales tout au long de l'histoire. Les gascons du Pays Charnègue, tournés vers le fleuve de l'Adour et ses nombreux avantages commerciaux et agricoles, n'auront pas la même utilisation des communaux et terres incultes. Aujourd'hui, la confusion de cette « frontière » est d'autant plus forte que la Communauté d'Agglomération Pays Basque comprend une partie seulement du Pays Charnègue.

Enfin à l'est, le Pays basque est en contact avec le Béarn. Exceptée la différenciation par la langue, on peut constater un rapprochement dans le style architectural. C'est ainsi que, les maisons de la Soule rejoignent l'architecture des maisons pyrénéennes⁵, comme ailleurs dans le Béarn. Les paysages limitrophes entre ces deux régions ne se différencient pas facilement au visiteur non averti. Une frontière est pourtant bien présente dans l'esprit des habitants. Frontière cette fois-ci officialisée par la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

1.1.3.2) *Le rural, « qui appartient au champs »*

Léon DAUDET définit la ruralité comme « la coutume issue des travaux des champs, de leur ordre et de leur méthode » [L.DAUDET, 1922]. Or, une grande partie du Pays Basque ne correspond plus à cette définition. La zone de l'aire urbaine de Bayonne est aujourd'hui sous forte pression foncière et les enjeux immobiliers de cette zone attractive empiètent sur la survie de l'agriculture. La majorité des habitants de cette zone travaille dans un pôle d'emplois dans les secteurs industriels et tertiaires. Les communes proches de l'océan sont insérées dans une

⁴ La Bidouze est la rivière qui prend sa source dans le massif des Arbailles, puis passe par Saint-Palais pour traverser le bassin du Pays de Mixe et se jette dans l'Adour au niveau de Bidache.

⁵ Les maisons souletines ne sont pas d'un seul tenant ; les toits sont pentus et en ardoises ; les murs sont fait de galets des gaves [laSoule-leguide.fr]

économie touristique, plus largement développée sur toute la province du Labourd. Parallèlement, une grande part des actifs agricoles complètent leurs revenus grâce une activité complémentaire (ANNEXE IV : Portrait socio-économique du Pays Basque Nord).

Ailleurs, la société rurale basée sur les systèmes de culture est la plus représentée. Encore aujourd'hui, la gestion des terres indivises, les feux pastoraux, l'utilisation des fougères, mais aussi, l'arrivée naissante du tourisme et le partage de ces espaces sont les sujets primordiaux d'une campagne où les éleveurs ne se sont jamais affranchis de la culture pastorale traditionnelle. Selon le terme du professeur LEBEAU, il est possible de parler d'une « routine paysanne ». Cette idée exprime la fidélité qu'éprouvent les paysans à un système agricole hérité des générations antérieures, « qui a fait ses preuves et autour duquel s'est cristallisée une civilisation ; qui est devenu sacré ». [LEBEAU, 1991] Le système de culture ici est l'élevage extensif et transhumant. Malgré un manque de reprise des jeunes générations, un dynamisme agricole est encore palpable dans ces campagnes.

Selon les chiffres de la Chambre d'agriculture alternative du Pays basque, les installations ayant recours à la DJA⁶ entre 2000 et 2013 sont de 70 par an, soit 57% des installations du département. Et la zone des montagnes basques compte 80% des installations du Pays Basque Nord. Plus de 90% des installations dans les zones dynamiques se font en élevage [Cahier technique d'EHLG, n°2, 2014]. Aujourd'hui, les commissions syndicales, les Associations Foncières Pastorales, les Groupements Pastoraux ou des Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique ont encore vocation dans le territoire de gérer des espaces collectifs. Ces associations sont issues d'une organisation passée pour la gestion des terres indivises pastorales. Elles agissent à différentes échelles communales ou intercommunales et sur des espaces de landes, d'estives ou bien de forêt. Il existe 5 commissions syndicales qui gèrent une surface indivise de 45 000 hectares : Bois de Mixe, Vallée de Baigorry, Pays de Cize, Vallée d'Ostabaret et Pays de Soule. Ces entités œuvrent pour l'aménagement du territoire et sont à l'initiative de la Charte de Développement Durable de la Montagne Basque et du projet du PNR. [Etude d'opportunité PNR Montagne Basque, 2018]

1.2) La nouvelle optique de la réactualisation de l'Atlas des Paysages

1.2.1) Le pittoresque et l'histoire au premier plan de l'Atlas des Paysages de 2001

L'Atlas des Paysages réalisé en 2001 découpe le territoire en ensemble de paysages, en entités de paysage puis enfin en unités de paysage. A l'échelle du département, le découpage sépare le Béarn et le Pays Basque, et divise ce dernier en 4 ensembles de paysage : L'Adour, Le Labourd, La Basse-Navarre et La Soule. Les limites des ensembles reprennent en somme les provinces historiques du Pays Basque et du Pays Charnègue.

Le découpage de chaque ensemble se fait ensuite en entités de paysage, où l'on retrouve Mixe et Bidouze, Haute Nive, Massif de La Rhune, Le Labourd intérieur, la Côte Basque, la Vallée des Aldudes, la Basse soule et enfin la Haute soule. Ces dénominations font essentiellement référence à un découpage géographique du territoire. (ANNEXE V : Découpage des entités paysagères de l'Atlas des Paysages de 2001)

C'est pourquoi dans le cadre de la réactualisation de l'atlas, il était essentiel de remettre en question ce découpage renvoyant à une image pittoresque et historique du territoire basque. Ce travail passe par une hiérarchisation des entrées choisies comme éléments déterminants

⁶ La dotation jeune agriculteur (DJA) – moins de 40 ans - est une aide au démarrage, dont le montant peut varier en fonction des difficultés liées à la zone d'installation, à la nature du projet et aux priorités fixées dans les régions. [mesdemarches.agriculture.gouv]

pour le découpage. C'est ainsi que, l'entrée agricole sera celle mise au premier plan pour constituer le découpage de l'Atlas des Paysages départemental sur la zone d'étude explicitée plus haut.

1.2.2) Une nouvelle différenciation des paysages qui s'appuie sur les ateliers mobiles

Le travail sur la différenciation des paysages du Pays Basque rural s'inscrit avant tout dans la réactualisation des unités paysagères globale à l'échelle du département. Ainsi, les démarches de recherche et la méthodologie mises en place pour arriver à un résultat sont-elles en accord avec celles définies par l'équipe mandataire du projet.

La réactualisation de l'Atlas menée par le paysagiste et enseignant-chercheur Cyrille Marlin met en place une démarche participative innovante. L'étude des paysages ne peut concerner que les spécialistes du métier, alors que nous parlons d'un bien, d'une esthétique, d'un vivant, entretenu, généré et ressenti par tous. Cet Atlas se veut immersif dans la pratique des gens sur leur environnement, et axé sur les liens fondamentaux entre une société et son milieu. Ainsi, la démarche des ateliers mobiles permet-elle d'impliquer les habitants et de prendre en considération leur vécu et leur perception. Cette démarche innovante permet à l'Atlas des Pyrénées Atlantiques d'être plus ancré dans la réalité vécue par les habitants et les aménageurs locaux.

Ainsi, des « ateliers mobiles » sont-elles organisés par les porteurs du projet. Au cours de la première année de ce long travail, le but des ateliers mobiles était de parvenir à délimiter et à nommer, sans rentrer dans le détail descriptif, les unités paysagères, appelées ici « grands paysages ».

Les ateliers mobiles de la première année de la réactualisation de l'Atlas ont fait appel aux techniciens des collectivités publiques, de l'Office National des Forêts, de la Chambre d'Agriculture du Département, du Conservatoire Naturelle du Littoral et occasionnellement à d'autres personnes, fins connaisseurs des itinéraires parcourus. La participation de ces personnes, toutes impliquées dans la vie locale et spécialisées dans un domaine particulier, a permis de traiter des paysages sous différents prismes. Il est parfois difficile de s'émanciper de la vision technique qui anime ces spécialistes. C'est pourquoi la présence et l'animation du paysagiste sont essentielles. La prise de note réalisée par les animateurs permet ensuite de retranscrire ces échanges, de façon simple et directe, sans réinterprétation, et sans nommer les prises de parole. Ainsi, les propos des orateurs sont décrits comme tel. Cette démarche nécessite par la suite une prise de recul pour le paysagiste. Les éléments sont ensuite hiérarchisés et regroupés pour en extraire un récit racontant les grands paysages.

Cette première phase de travail nécessitera 8 ateliers mobiles au total. Les ateliers mobiles concernant la partie béarnaise du département ont eu lieu en premier, courant les mois d'avril et mai. Les derniers ateliers mobiles datant du 28 et 29 Juillet et du 20 août ont permis d'alimenter ce travail. Le premier parcourait l'aire urbaine de Bayonne, en passant par les villages d'Ahetze, St-Jean-de-Luz, puis faisant un détour par les landes communales d'Hasparren. Le second cherchait à définir une limite pressentie entre les différentes montagnes, basses montagnes et collines du Pays Basque. Enfin, un dernier atelier mobile qui, s'est déroulé en comité plus restreint, s'est rajouté à la liste afin de mieux cerner les paysages des coteaux de flych. (ANNEXE VI: Présentation des ateliers mobiles)

Chaque atelier fait ressortir des marqueurs qui permettent de s'axer sur tel ou tel sujet. Pour le Pays Basque Nord, les ateliers mobiles sur les collines du Labourd ont permis de se rendre compte de l'importance de la pression foncière sur cette zone, mais aussi des poches de

respiration agricoles qui pouvaient apparaître. Cette pression foncière en mitage a donné lieu à la proposition du grand paysage de « L'Archipel Urbain » (*Version Temporaire Non Validée*). La vallée de la Nive fait aussi l'objet d'un grand paysage « Les Deux Nives » (VTNV) en référence à la basse vallée et la haute vallée de la Nive. Enfin, le grand paysage des « Cœurs de Montagne » (VTNV) est également esquissé, reliant ainsi tous les bassins de montagne dans le département, bassins de vie et d'activité, où le rapport à la montagne change.

Les grands paysages limitrophes de notre zone d'étude vont être « L'Estuaire de l'Adour » (VTNV) au Nord, faisant référence aux Barthes de la basse vallée de l'Adour et les nombreuses embouchures du fleuve. Au nord-ouest, le « Pays des Confluences » (VNTM) retrace la région où les principaux cours d'eau se rejoignent, mais aussi le Pays Charnègue. Enfin à l'est, « L'Arrière du gave d'Oloron » (VTNV) désigne les vallées et campagnes alluviales du gave d'Oloron.

Par ailleurs, l'équipe de la réactualisation de l'Atlas considère que des limites géographiques « ordinaires » ne suffisent pas à rendre compte de la complexité que peut avoir la transition entre deux unités paysagères. Pour cela, l'Atlas des Paysages dans sa réactualisation réfléchit à une symbolique permettant de représenter les transitions divers.

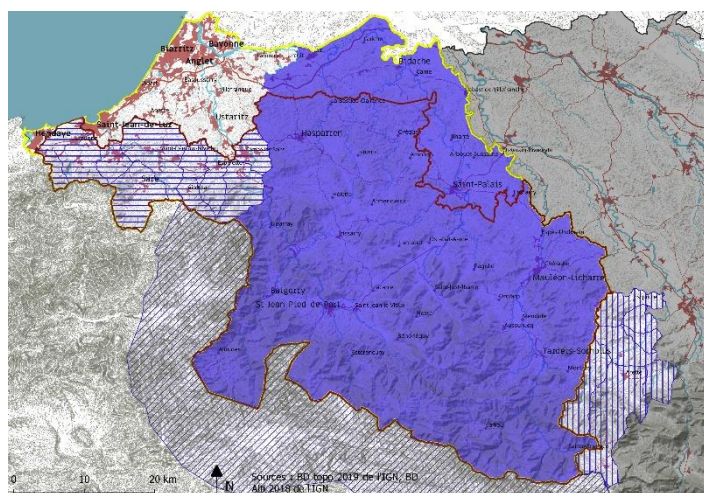
Les propositions de limites de ce présent travail vont reprendre la symbolique à l'étude pour l'Atlas des Paysages, qui permet ainsi de différencier :

- Limite paysagère clairement perceptible de visu
- - Limite paysagère franche mais moins perceptible visuellement
- Limite de grand paysage très imbriqué dans d'autres grands paysages
- - - Limite paysagère confuse ou peu perceptible de visu
- . - Limite plus ambiguë, superposition de grands paysages

1.3) Une méthodologie ancrée dans la démarche globale et affinée pour la différenciation paysagère du Pays Basque rural

1.3.1) L'orientation des ateliers mobiles sur les sujets agricoles

Les axes de travail relevés par les ateliers mobiles du Pays Basque permettent de préciser la zone d'étude.



- Périmètre de la CAPB
- Périmètre du programme Leader MONTAGNE BASQUE
- Zone d'étude appelée Pays Basque rural
- ▨ Territoires hors zone d'étude mais traité de manière succincte
- ▨ Massifs montagneux sous pression foncière
- ▨ Montagnes du Pays Basque Sud
- ▨ Vallée du Baretous

La zone d'étude ci-contre s'est donc définie en rapport avec les ateliers mobiles faisant ressortir l'agriculture comme marqueur prépondérant. D'autres zones, en rayés sur la carte, ont été abordés lors des ateliers mobiles et vont donc être assimilés aux grands paysages de notre zone d'étude.

Figure 3 Délimitation de la zone d'étude et des espaces abordés dans le mémoire (Source : I.Urruty)

Les ateliers mobiles n°6 et n°8 vont particulièrement enrichir cette étude car les sujets traités lors des ateliers mobiles s'axaient principalement sur les pratiques agricoles, sur les races

d'animaux domestiques, sur la gestion de ces espaces, etc. Les ateliers mobiles ont permis de confirmer que l'entrée agricole était la plus pertinente afin de comprendre et de différencier les paysages du pays Basque rural.

Entre autres, les ateliers mobiles ont mis en avant les thèmes suivants sur notre zone d'étude :

Atelier n°5 :

- Un sentiment de solitude et une impression de montagne pour les landes d'Hasparren

Atelier n°6 :

- Le passage d'un paysage purement pastoral à un paysage agricole.
- Les feux pastoraux.
- Le bois éparpillé sur les landes, paysage typique du Pays Basque.
- L'accessibilité en voiture des estives basques.
- La transhumance de proximité.
- L'évolution des fougères.

Atelier n°8 :

- Le passé pastoral des côtes basques.
- Les tanneries et leur influence dans l'histoire des landes de cette zone.
- Les zones d'agriculture à gros investissements.
- Les reboisements à l'initiative de l'ONF.
- Le Pays Charnègue et ses limites géographiques.
- Pays de Mixe, le pays des ébénistes aux maisons charpentières.

Ces principaux sujets abordés vont permettre à cette recherche de différencier les grands paysages en prenant l'entrée agricole dans les pratiques actuelles et leurs évolutions depuis le XVII^e siècle. Afin d'affiner et de confronter les sujets et les discours des ateliers mobiles concernant les pratiques agricoles actuelles, l'étude des différences paysagères du Pays Basque rural s'est également fondée sur des échanges avec des agriculteurs.

I.3.2) A la rencontre des éleveurs des côtes, collines, vallées et montagnes

La rencontre des agriculteurs est apparue comme le meilleur moyen de mieux comprendre les différences entre les espaces de côtes, de collines ou de montagne. Pour cela, des éleveurs de différentes zones, dans lesquelles les contraintes physiques du milieu et les enjeux de production n'étaient pas les mêmes, ont été interrogés. L'activité la plus pratiquée dans la région étant l'élevage ovin, cette filière a été privilégiée dans le choix des agriculteurs rencontrés.

Ainsi, les éleveurs rencontrés sont :

- Jean LASSALLE, sur les terres communales des Landes d'Hasparren (Coteaux de flych)
- Jon PAULERENA, sur la ferme familiale Salaberria, à Esterençuby (Village de montagne, ferme à 570 mètres d'altitude)
- Jakes AGUERGARAY, sur la ferme familiale Guarat Borda, à Juxue (Collines aux formes arrondies)
- Nicole URRUTIA, sur la ferme Behereko Etxea, à Baigorri (Village en fond de vallée, au pied des montagnes rocheuses)

Le nombre d'agriculteur est très restreint, car ce travail ne se voulait pas quantitatif. Les entretiens semi-directifs ont permis d'établir en premier lieu une brève « carte d'identité » de l'exploitation. Puis, une balade dans l'exploitation et ses alentours a permis de discuter sur le rapport qu'entretient le paysan-éleveur avec son cadre de vie. En effet, l'objectif de ces entretiens avec les éleveurs n'était pas tant d'appréhender tout le fonctionnement des exploitations, mais plutôt de mettre en lumière leur relation au milieu et leurs usages des espaces environnants. Cette démarche a également permis de comprendre la perception qu'ont les éleveurs de leur environnement et outil de travail. (ANNEXE VII : Compte rendus des rencontres avec les agriculteurs)

A travers ces témoignages des éléments de distinction et d'appartenance ont été dégagés. Pour deux cas sur quatre, l'entretien s'est déroulé en langue basque, le lexique utilisé a été traduit en français. Ces éléments sont repris dans le troisième chapitre du mémoire et permettent d'apporter de nouveaux éléments de réflexion pour aboutir à la différenciation des paysages.

Ce travail de recherche s'inscrit dans une démarche globale menée par l'équipe mandataire de l'Atlas des Paysages des Pyrénées Atlantiques. Il s'est avant tout nourri des rencontres avec les principaux acteurs des paysages ruraux du Pays Basque, à savoir, les agriculteurs et les services techniques des différentes administrations. Ces échanges ont permis de cadrer et de cibler les sujets approfondis permettant de dénouer la problématique posée : une différenciation des paysages par l'agriculture.

II. SUR LES TRACES D'UN PAYSAGE SYLVO-PASTORAL PERDU

Les sujets abordés lors des ateliers mobiles n°6 et n°8 renvoient à un système de culture traditionnel qui aurait façonné les paysages actuels. Cette partie cherche à retracer l'histoire des paysages agraires basques, ou plutôt *les histoires*, car chaque région détient un passé bien spécifique. Les différentes trajectoires qu'ont connues ces espaces vont participer à la diversité des paysages que l'on retrouve aujourd'hui.

II.1) Les communs et la maison, fondement de la société basque

Il est parfois difficile d'expliquer le sentiment d'appartenance à un paysage singulier qui se différencie des autres. Le paysage basque peut être perçu comme caractéristique pour différentes raisons. L'architecture basque et la blancheur des maisons peintes à la chaux est un élément évident à cette singularité. Mais il y a autre chose pointé du doigt depuis longtemps par les forestiers et les géographes : l'étendue sans équivalent de landes.



Figure 4 Photographie ancienne du village d'Helette : les landes occupent les monts (Source : Pays Basque 1900)

Cette photographie correspond au paysage de basses montagnes basques jusque dans les années 50. Dans la plaine, on distingue les fermes espacées et le maillage de haies et de clôtures délimitant les parcelles. On y cultive du maïs mais la grande majorité d'entre elles sont des prairies permanentes. Dès que le mont commence à s'élever, l'espace n'est plus fermé. Ce sont les terres communales et collectives recouvertes de landes à fougères et de bois. Le bois est dense en contrebas et dans les ravins. Il apparaît plus éparpillé en remontant laissant penser à une régénération des essences du bas. Plus haut, la forêt est lâche et induit un pâturage de ces versants.

Ici, les pratiques sylvo-pastorales ancestrales ont donné un paysage de bois épars et d'arbres isolés au milieu de landes spécifiques à la région. Cette partie vise à comprendre le fonctionnement des systèmes pastoraux au Pays Basque, tout en explicitant le rôle de la lande et des espaces communs, dans le but de mettre en avant l'héritage paysager que l'on observe aujourd'hui.

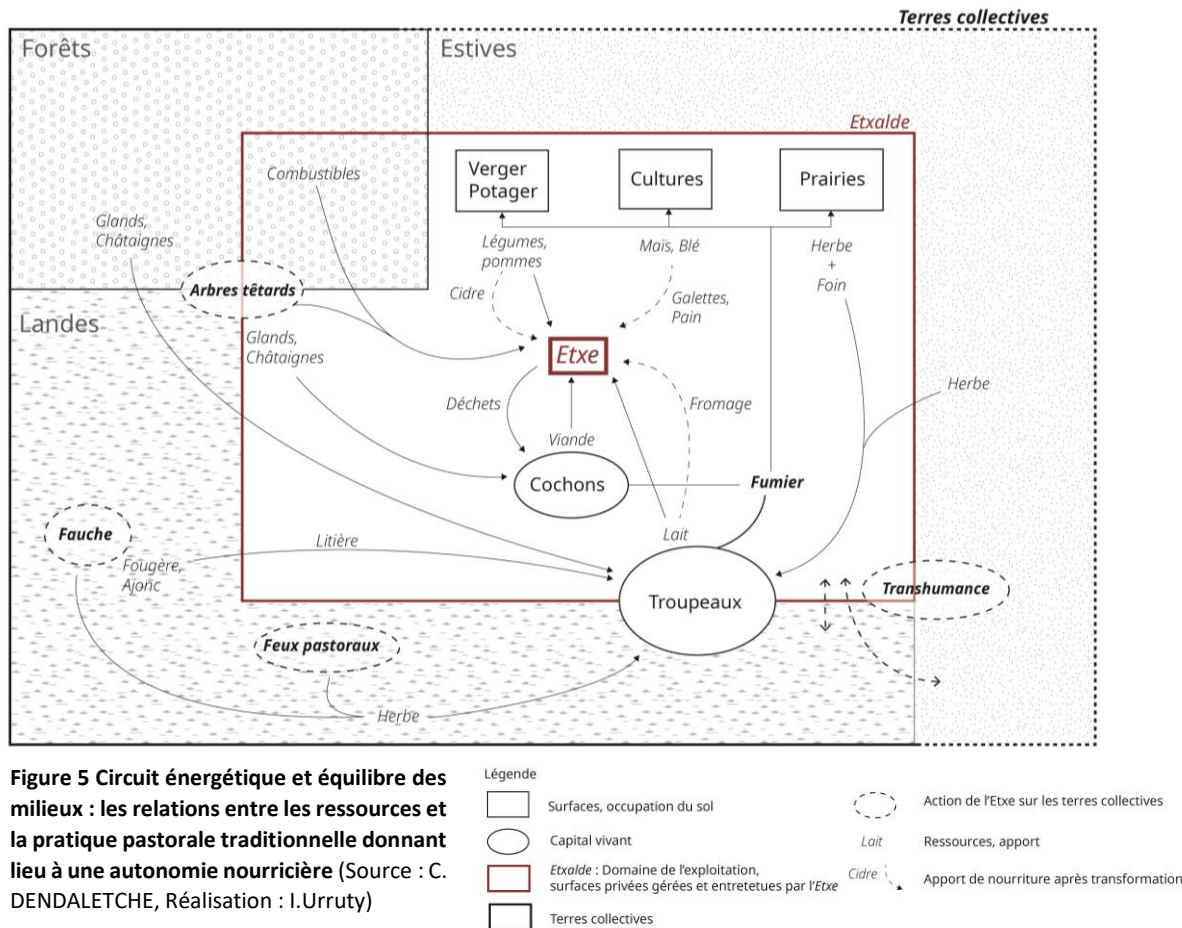
II.1.1) La maison au cœur de l'organisation socio-spatiale

Au Pays Basque, comme dans les Pyrénées, la population fonctionnait en « famille-souche » (selon le terme de Frédéric Le Play). « La famille-souche repose essentiellement sur la cohabitation du couple de l'héritier unique avec ses parents et sur la transmission inégalitaire du patrimoine familial, constitué par la maison elle-même et l'ensemble des terres et des biens qui permettent à l'unité domestique de vivre » [CHAMOIX, 1987]. Ce système familial a permis de conserver le patrimoine de la maison – *Etxaldea* - de génération en génération. La particularité du Pays Basque est qu'il y était appliqué le droit aînesse, sans se soucier du sexe du premier enfant. Que l'aîné soit une fille ou un garçon, il héritait entièrement des biens et du patrimoine de l'*etxe*. Même si cette tradition de transmission est en train de disparaître, la maison familiale représente encore un symbole sacré dans le cœur des basques. « Dans ce pays, la maison est bien plus qu'un bien (*etxalde*), une architecture : c'est une mémoire et une histoire (*etxondo*) ; elle donne le nom à la personne » [LAGARDE, 2003]. Aujourd'hui encore, les personnes s'appellent par le nom de la maison plus que par le patronyme.

Le système de la famille souche est encore très active jusqu'au XX^e siècle mais a légèrement évolué. La transmission unique se fait toujours mais n'est plus destinée obligatoirement à l'aîné(e) de la famille et peut être attribuée au cadet, fille ou garçon [ARRIZABALAGA, 1997]. Se pose la question des autres membres de la famille, qui devant le notaire, sont obligés de signer l'abandon et le refus de leur héritage. Les cadets des familles n'avaient pas beaucoup de choix, ils devenaient religieux, émigraient en Amérique, restaient à aider dans la ferme sans trop de chance de se marier un jour, ou bien, pour les hommes, ils devenaient bergers dans les montagnes (et gardaient le troupeau des autres).

II.1.2) Un système agraire entre terres incultes et terres aménagées

Dans le schéma traditionnel, l'*etxe* abrite les hommes, les troupeaux, les récoltes et représente une entité qui participe à la vie sociale du quartier. La maison est la centralité de l'exploitation constituée du verger, du potager, des cultures, des prairies, des landes et du bois.



Ce schéma retrace tous les liens entre la nourriture produite pour les habitants de l'*etxe* et leur environnement. Ce système représente un circuit s'autoalimentant grâce à la gestion des espaces et les apports des troupeaux.

L'espace est divisée en 4 parties : l'*Etxalde* correspond au domaine privé, directement accessible et très aménagé. On y retrouve le verger, le potager, les cultures et les prairies de fauche. La **forêt**, au statut privé ou collectif, est un espace de parcours pour les bêtes, offrant des fruits en automne et des combustibles toute l'année à la maison. Les **landes** sont des espaces plus ou moins loin de la maison et en grande majorité des espaces collectifs. Elles représentent un apport de litière, de matière organique et d'herbe de pacage après les coupes. Enfin, les **estives** que l'on peut qualifier d'espaces physiques, accessibles à une période de l'année et générés par le pastoralisme transhumant⁷. Les estives servent pour le pacage des troupeaux. Elles ne sont pas présentes pour tous les systèmes, auxquels cas, l'espace de lande est investi. Les troupeaux sont en perpétuel mouvement entre l'espace privé et collectif. Les cochons en revanche restent la majeure partie de leur temps à l'intérieur du domaine et

⁷ « L'estive est définie par trois dimensions indissociables et partagées : un espace physique, une période de l'année et des pratiques, relevant elles-mêmes de fonctions symboliques et sociales, associées au pastoralisme transhumant » [I. BAGDASSARIAN, A. PENERANDA et C. BARON, 2019]

se nourrissent de châtaignes et de glands des bois de proximité où les arbres sont taillés en têtard. Le fumier produit par le bétail permet d'agrémenter les cultures, essentielles à l'alimentation des habitants de l'*etxe*.

Ce système en polyculture-élevage permet l'autosuffisance et la perpétuation à moindre frais, garante de la stabilité des paysages. [DENDALETCHÉ, 1978]

Dans ce schéma classique (Figure 5), l'organisation de l'exploitation suit une logique altitudinale comprenant l'*etxe* au plus bas, une *borde* en zone intermédiaire et une *borde*⁸ en estive, aussi appelé *Cayolar*. La *borde* intermédiaire est généralement entourée de prairies ou de landes fauchées et pâturées, ainsi que d'arbres têtards plantés (principalement du chêne pédonculé ou du châtaignier). Elle peut servir de lieu de stockage des foin et de la litière, d'abris pour les bêtes et d'habitation temporaire pour le berger. Dans les régions plus basses, les fermiers se contentaient des landes de proximité où ils pouvaient laisser le troupeau toute l'année ou bien pratiquaient la transhumance jusque dans les terres des hauts pacages. Aujourd'hui, les estives concernées par la transhumance de longue distance sont les estives des montagnes de Cize (Massif de Mendibelz), de la Soule et des hautes montagnes du Béarn.

Cette organisation est aussi rythmée par les saisons et chaque espace est investi à une période de l'année. Les terroirs très aménagés sont habités par les animaux l'hiver, puis sont exploités l'été lorsque les troupeaux n'y sont plus. Le maïs peut être planté au printemps et récolté en automne, puis laissé en prairie l'hiver afin que les troupeaux amendent le champ de leurs déjections. Plus loin, les estives sont soumises à un climat montagnard les rendant inaccessibles pendant une longue période de l'année. Entre les estives et le domaine privé très aménagé de l'*etxalde* se trouve l'espace de landes qui joue un rôle pionnier dans l'organisation spatiale et temporelle des fermes.

L'interdépendance entre les landes et le système de culture traditionnel

Les terres arables ou les terres de prairies sont généralement pauvres et exigent un apport de matières organiques pour être productives. Il y avait donc peu de terres de culture dans les exploitations et l'apport organique du fumier était essentiel. Les grands espaces de lande en libre parcours permettent ainsi de libérer les terres arables et de régénérer les prairies de fauche. Le « soutrage » de l'ajonc ou de la fougère sont en plus très utiles pour la litière du troupeau. Alors, les landes, dans leurs usages divers, étaient indispensables au système agricole extensif des paysans basques. [BARRIETY, 1952]



On distingue principalement deux types de lande : les landes à dominante de fougère et les landes à ajonc, aussi appelées *Touya*⁹. Sur les contreforts basques, le *Touya*, ou *otea* en basque, est essentiellement constitué de l'ajonc nain, des Fougères, Bruyère à balais, vagabonde, cendrée et de la Callune [GAUSSEN, 1941]. Selon la nature et la profondeur du sol l'ajonc va se développer plus facilement au détriment de la fougère qui se contente de sols ras et pauvres. Sur le flysch de la zone basse du territoire, le *Touya* va naturellement prendre le dessus sur la fougère.

Figure 6 Composition d'une fougèraie où la bruyère prend place en bordure de chemin (Source : I. Urruty - Armendaritz, 2020)

⁸ Une *borde* est un bâtiment annexe à l'exploitation que l'on pourrait traduire par « bergerie » ou bien « cabane du berger ».

⁹ Le mot *Touya* provient du gascon et désigne une lande infertile dominée par de l'ajonc. [<http://www.lebearn.net/patronymes.html>]

Les espaces de landes étaient gérés collectivement grâce à un système d'assemblée générale, où seuls les propriétaires de l'*etxe* pouvaient participer. La gestion de la lande, organisée collectivement, passait principalement par l'usage des feux pastoraux au début du printemps. Mais leur gestion était tout de même beaucoup plus nuancée qu'aujourd'hui.

Prenons l'exemple des landes d'Isturits¹⁰. Ces landes sont majoritairement composées d'ajonc. Contrairement à la fougère, l'ajonc est une légumineuse qui engraisse les brebis et ne brûle pas entièrement. Dans certaines zones bien définies par la communauté, la lande était coupée au printemps et le troupeau venait ensuite se nourrir des jeunes pousses d'ajonc. La plante pouvait également être utilisée comme combustible pour le feu de cheminée. L'ajonc prend alors le nom d'*otetxa*. Traditionnellement l'usage du feu n'était pas systématique mais spécifique à certaines terres [Atelier mobile n°8].

Selon le mode de gestion que l'on va pratiquer, les graminées, la fougère ou l'ajonc vont constituer la lande. Si l'on coupe la fougère très tôt, avant l'automne, le polypode va avoir un système racinaire moins développé et poussera plus petit l'année d'après. Cette pratique peut permettre l'enherbement progressif de la lande. *A contrario*, une prairie non pâturée, fauchée, ou brûlée va naturellement se transformer en fougeraie ou *Touya*. Les conditions édaphiques du sol et la gestion de l'homme génèrent donc différents types de landes.

D'un point de vue forestier, les grandes étendues de landes du XX^e siècle étaient perçues d'un œil très négatif. « Dès que la forêt recule, ils accaparent immédiatement le terrain et au besoin étendent landes et terrains de parcours par le feu. Ainsi, petit à petit, une région naturellement favorable à l'arbre a vu s'amenuiser au cours des siècles son patrimoine forestier » [BARRIETY, 1952]. Les forestiers de cette époque vont largement soutenir un changement des systèmes pastoraux, passant par une séparation des espaces « agricole » et « forestiers ».

II.2) La place instable de la forêt dans l'histoire des paysages

Au cours de l'histoire, ce système pastoral s'est peu à peu intensifié créant un déséquilibre au désavantage des forêts. Cette partie vise à retracer l'histoire des forêts au Pays Basque depuis le XVI^e siècle jusque dans les années soixante-dix.

II.2.1) Les forêts disparues des basses montagnes et côtes basques

La légende raconte qu'un écureuil pouvait partir d'Hasparren jusqu'à Bayonne d'arbre en arbre sans toucher le sol [Atelier Mobile n°5]. Nous ne pouvons pas le vérifier mais les écrits de Louis de Froidour, datant du XVII^e siècle, parlent d'une grande chênaie sur les coteaux du Labourd allant de Saint-Jean-de-Luz jusqu'à Ustaritz. L'auteur parle de chênes taillés en têtard sur des étendues servant de pâture aux cochons.

A partir du XVI^e siècle, en même temps que l'arrivée du maïs dans la région, la population va s'accroître au Pays Basque et les nouveaux besoins vont engendrer une intensification de l'élevage extensif. La société aura besoin de nouvelles terres et les premiers défrichements vont apparaître en créant des espaces de culture interdits au libre parcours. C'est à cette époque que les villages vont s'étendre et un habitat dispersé va apparaître. Pour les habitants de Baigorry, où les montagnes alentours sont rocheuses et raides, le défrichement des

¹⁰ Les landes d'Isturits se situent sur les coteaux de flysch, à l'est des landes communales d'Hasparren

nouvelles terres aura lieu au XVIII^e siècle sur les terres indivis du Pays Quint¹¹. Dans les zones de basses montagnes et de collines les cheptels agrandis et les pâtures réduites vont engendrer une pression sur les forêts qui auront du mal à se régénérer.

Entre les espaces de colline et de haute montagne va se développer un paysage sylvo-pastoral méthodique, permettant de répondre aux besoins de bois de chauffage, de fruits, de pâturage et de soutrage, qui va se maintenir jusque dans les années 50-70 selon les régions. Cette pratique appelée méthode de l'étêtement ou du haut taillis consiste à planter des sujets, généralement du Chêne, assez développés (de 10 ans environ) pour une densité de 150 tiges par hectare. Cette plantation lâche permettait de faucher la fougère, l'ajonc ou l'herbe entre les arbres et laissait de l'espace pour la pâture des troupeaux. Ces arbres étaient taillés à 2.5 ou 3 mètres du sol et pouvaient être étêtés pendant 10 ou 12 révolutions. Les arbres morts étaient remplacés un à un et ce système garantissait le maintien en bonne santé des forêts. [PASCOU, 1994]

Les premiers grands déséquilibres forestiers vont apparaître au milieu du XIX^e siècle.

La maladie de l'Encre arrivée en 1860 au Pays Basque va décimer les châtaigniers communs pourtant bien implantés. C'est en 1907 que deux missionnaires basques vont ramener le Châtaignier du Japon, résistant à la maladie. Cette essence se retrouve partout aujourd'hui dans la région et de nombreux croisements sont observés entre *Castanea sativa* et *Castanea crenata*.

Puis l'Oïdium du début du XX^e siècle va décimer les chênes de la région¹². Le chêne Tauzin est une essence locale, qui se régénère facilement et très adaptée au sylvo-pastoralisme grâce à sa résistance au feu. On pense que c'était l'essence la plus rependue dans le territoire au début du XIX^e siècle. En réalité, deux facteurs principaux vont enclencher le déclin du chêne dans la région. L'autre facteur, moins étudié mais bien réel, fut la prolifération des tanneries. A partir du XX^e siècle, des tanneries vont s'implanter sur tout le croissant de lune que forment les coteaux de flysch, allant de Saint-Pée-sur-Nivelle, jusqu'à Lantabat en passant par Hasparren et l'Arbéroue. Il y avait tous les éléments nécessaires à la production de cuir : l'eau, le tan (grâce aux chênes) et les peaux des bêtes. Le tanin était extrait de l'écorce du chêne Tauzin. Quelques années avant la Révolution on comptait à Hasparren : 442 laboureurs, 353 tisserands et duranguiers, 270 cordonniers, **137 tanneurs**, 13 chocolatiers et 32 marchands. Un siècle plus tard la ville comptait toujours 158 personnes vivant des tanneries [EUSKAL HERRIA LEHEN – LE PAYS BASQUE D'ANTAN, 2017]. Cette pratique énormément répendue n'a pas été sans conséquence dans la raréfaction de l'arbre dans ces contrées.

Intensification de l'élevage ovin ne laissant place à la forêt

En 1925 le premier fromage labellisé voit le jour en France ; le Roquefort. L'industrie du Roquefort va jouer un tournant dans la société basque encore traditionnelle. N'ayant pas assez de lait dans leur région, les laitiers du Roquefort sont venus au Pays Basque à la recherche de producteurs de lait de brebis. Or, à l'époque, les brebis ou moutons ne représentaient qu'un supplément financier occasionnel lors de la vente d'agneaux ou de moutons. Les fermes possédaient un petit cheptel laissé en libre parcours toute l'année. C'est alors que la société Roquefort a installé des laiteries dans le Pays Basque et a proposé une rémunération du litre de lait vendu. Cette rente régulière et sécurisée que proposait la société Roquefort a conquis grand nombre de paysans. Les troupeaux ont commencé à s'agrandir mais les surfaces privées, elles, n'ont pas évoluées. Le XX^e siècle marque un premier tournant dans une vie

¹¹ Pays Quint est un territoire sur la frontière franco-espagnol.

¹² « L'Oïdium du Chêne a sévi avec tant de violence qu'un très grand nombre d'arbres sont morts et la touya s'étend à perte de vue sur des terrains encore boisés au début du XX^e siècle. » [GAUSSEN, 1947]

paysanne en autosuffisance nourricière qui passe à une production laitière à but financier. C'est le processus de spécialisation dans l'ovin lait qui va s'enclencher. Cette époque est transitoire entre le début de la mécanisation, apparue dans les années 70 au Pays Basque et le maintien sans équivoque des coutumes et traditions pastorales.

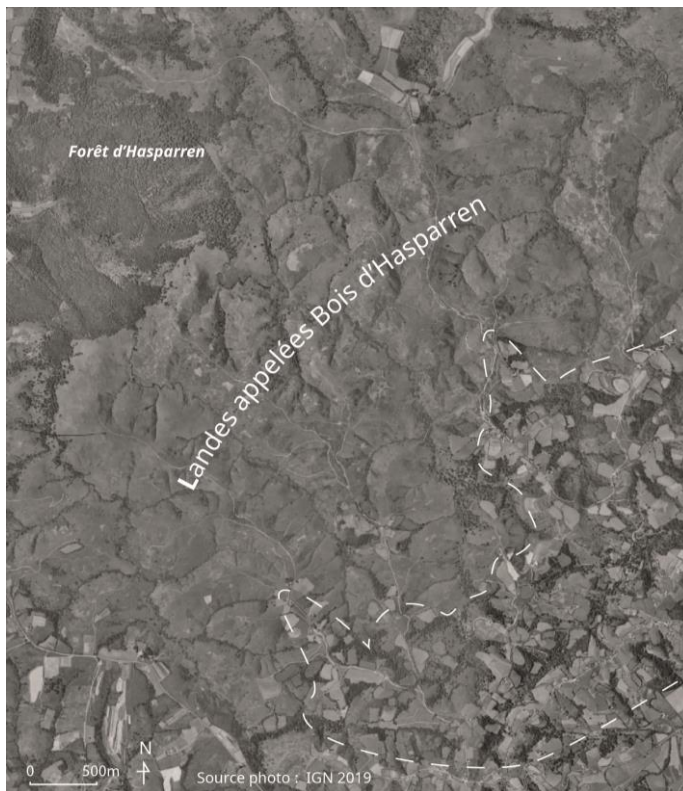


Figure 7 Photographie aérienne des communaux d'Hasparren à l'ouest en 1950 (Source : Géoportail de l'IGN)

Les terres indivises avaient plus que jamais leur nécessité dans cette nouvelle société paysanne.

Conséquence du surpâturage de ces zones, en plus du déboisement tel que décrit plus haut, les forêts n'avaient aucune chance de se régénérer.

Déjà sur la carte de l'Etat-major (1820-1866), les communaux d'Hasparren se décrivaient comme « Landes appelées Bois d'Hasparren ». Ces landes étaient en réalité dépourvues d'arbres sauf au fond des talwegs. La zone délimitée en pointillé représente les micro-fermes de 5 à 10 ha éparpillées sur les coteaux d'Hasparren. Cette zone était encore en lande dans la carte de Cassini et ces fermes datent des défrichements du XVII^e siècle. On perçoit les forment arrondies des parcelles défrichées dans l'ancienne lande autour de la maison.

II.2.2) Les dynamiques particulières des terres d'estives

Ce phénomène aura pris moins d'ampleur dans les régions plus montagneuses où la population et la pression pastorale étaient moins denses au regard des grands espaces d'estives existants. Ces régions moins accueillantes vont se protéger de l'action humaine et ainsi préserver des forêts et des espaces naturels.

II.2.2.i) La pérennisation des grandes hêtraies dans les montagnes

La présence des forêts de hêtre est caractéristique des contraintes majeures qu'engendraient ces contrées sauvages. En effet, les hêtraies sont les plus vieilles forêts développées naturellement sans l'action de l'homme

Les plateaux fissurés de Larrau et Saint-Engrâce en Haute Soule sont recouverts de hêtre, l'arbre roi de ces hauteurs. Les forêts majeures de hêtres sont d'ouest en est : *Haira* (Vallée des Aldudes), *Orion* (Arnéguy), *Les Arbailles*, *Irati*, *Holzarte* (Larrau).

La forêt d'Iraty est l'une des plus belles des Pyrénées et présente la plus grande hêtraie d'Europe. Difficilement accessible, Iraty a longtemps été perçu comme mystérieuse et sauvage. La plus grande partie du bois est sur le versant espagnol. Pour pouvoir récupérer le

bois sur le versant français, il fallait passer des cols à plus de 1100 mètres d'altitude. C'est dans les années 20-30 que l'on décide d'exploiter la forêt. Cette utilisation d'envergure a changé l'image bucolique et sauvage de la forêt restée intacte jusque-là [VIERS, 1955].

Selon la toponymie des lieux, il semble que le hêtre devait avoir une implantation beaucoup plus étendue avant le XVII^e siècle. On retrouve le préfixe « faga », « paga » ou « pago »¹³ dans de nombreux nom de lieu en zone de basse altitude. (ANNEXE VIII : Etude toponymique laissant penser à la présence du hêtre dans les zones de basse altitude). Aujourd'hui, les hêtraies n'apparaissent qu'à partir de 500-600 mètres d'altitude.

II.2.2.ii) Des terres indivises sous contrats transfrontaliers

Sur les sommets et cols des montagnes transfrontalières, enherbées et peu pentues, il n'y a pas de frontière physique pour les troupeaux. C'est pourquoi, les relations entre les deux versants des Pyrénées sont essentielles afin d'éviter les conflits pastoraux. Les estives ont depuis toujours fait office de contrat de faceries¹⁴ entre les terres appartenant aux vallées françaises et celles appartenant aux vallées espagnoles.

Territoire atypique, le pays Quint est un espace franco-espagnol, représentatif de l'histoire des terres indivises transfrontalières. Actuellement cet espace appartient à l'Espagne mais est administré par la France. A l'origine, la Vallée des Aldudes, en amont du Pays Quint n'était constitué que de terres indivises dont l'usage était partagé en quatre communautés : la vallée de l'Erro, la vallée de Ronceval, la Vallée du Baztan (tous côté espagnol) et la Vallée de Baigorri (côté français). Ces terres faisaient l'objet d'accords pastoraux spécifiques entre chaque communauté – accords souvent pas bien respectés qui engendraient de nombreux conflits¹⁵.

Au XVII^e siècle les cadets de Baigorri, n'ayant pas d'héritage, se sont peu à peu sédentarisés sur ces terres indivises du Pays Quint, et notamment dans le fond de vallée plat des Aldudes. Les confits devenant de plus en plus virulents, l'Etat français et l'Etat espagnol vont finalement diviser le territoire en deux, en traçant une ligne droite appelée la « ligne d'Ornano » et donc réduire la zone de partage. Ainsi se sont créés, sur des terres autrefois en indivision transfrontalières, les villages d'Urepel, des Aldudes et plus tard de Banca (en lien avec les mines de fer). Aujourd'hui sur le Pays Quint réduit, les animaux des bergers des Aldudes et de Baigorri sont acceptés moyennant une taxe de pacage, pris en charge par l'Etat français ; le sol et le bois sont la propriété des vallées espagnoles. [VIERS, 1951]

Aujourd'hui encore cette zone de pacage transfrontalière est effective, plus spécifiquement sur le plateau de *Sorogain*¹⁶, zone peu pentue où les vaches peuvent pâturer sans contraintes. Chaque année se tient au village d'Urepel (dernier village de la Vallée des Aldudes avant le Pays Quint) le marquage¹⁷ des bêtes. Toutes les bêtes de la vallée sont marquées avant d'être montées en estive où elles seront mêlées aux bêtes de la vallée de l'Erro. En 2017, on comptait

¹³ Les termes « phaga », « paga », « pago », phago » désignent le hêtre dans les nomenclatures basques [MORVAN, 1999]

¹⁴ « Les faceries [...] veulent dire ordinairement les conventions ou contrats pour l'usage et la jouissance des pacages, herbes, touyas, fougères, eaux, pierres à chaux, glandage, etc [...] entre des paroisses limitrophes et voisines de la frontière. » [W.WEBSTER 1828-1907]

¹⁵ Georges Viers reprend les écrits du *Mémoire pour les députés de la Vallée de Baigorri au sujet des appelés les Aldudes* et cite : « cependant il faut avouer qu'en 1719 les habitants de Burguete ont saisi les bestiaux de Baigorri et ont tiré sur les propriétaires qui venaient les reprendre... les Baïgorriens ont alors mis le feu au village et repris leur bétail... » [Georges VIERS, 1951]

¹⁶ *Sorogain*, se prononce « chorogaïne » en français et peut se traduire comme « le pré d'en haut ».

¹⁷ Les vaches sont marquées au fer rouge afin qu'on puisse savoir de quelle vallée elles proviennent.

230 vaches marquées à Urepel à destination de *Sorogain* et provenant de 25 éleveurs de la vallées des Aldudes et Baigorry.



On compte deux autres lieux emblématiques de la transhumance transfrontalière qui font objet encore aujourd'hui d'un contrat pastoral : la *Junta de Aescoa* pour le Pays de Cize et *Junta de Roncal* pour les bergers du Barétous. Sur toute la chaîne pyrénéenne, seuls ces contrats, en vigueur depuis des siècles, sont officialisés grâce au traité de Bayonne en 1856¹⁸. Chaque année les commissions syndicales signent un contrat de faceries permettant aux éleveurs français d'utiliser les vallées espagnoles.

Figure 8 Signature du contrat entre la vallée de Cize et Aescoa (Source : Dossier d'Opportunité Montagne Basque, © carolepro.com)

II.3) Le basculement dans une agriculture de production et l'abandon du sylvo-pastoralisme

Jusque dans les années 60-70, les campagnes basques fonctionnaient encore avec une économie rurale basée sur le système pastoral extensif. Les fermes très nombreuses se partageaient les terres cultivables et formaient de petites propriétés. Les landes étaient donc une ressource indispensable afin de pratiquer l'élevage. Dans un système agricole dépendant des communs, les années 70 marquent un renversement des pratiques agricoles et donc des paysages. Cette partie resitue les facteurs des grands changements agricoles du Pays Basque des temps modernes. Ces changements vont faire émerger des pratiques spécifiques aux régions en créant des paysages singuliers.

II.3.1) Une diversité des pratiques déjà existante dans les années cinquante

Georges VIERS décrit l'occupation des terres de la commune d'Ustaritz¹⁹ en 1963 par 12% de labours, 19% de prés, 25% de landes, 38% de bois « d'assez faible valeur » et enfin 2.2% de vignes, vergers et jardins potagers. La commune comptait 136 exploitants dont 74 possédaient moins de 6 ha, 36 en possédaient entre 6 et 10 ha et seulement 26 en avaient plus de 10 ha. L'auteur parle d'un élevage basé sur une « lande aux ressources fourragères médiocres ». Pour cette commune, l'auteur spécifie que l'élevage est résumé au bovin lait et à l'élevage porcin. La vente de lait était exclusivement destinée à la *Société Graciet* et la production moyenne était de l'ordre de 3 litres par bête. Les principales avancées en la matière sont attribuées aux Syndicats intercantonaux des producteurs de lait de Navarrenx, Sauveterre-de-Béarn, Oloron, en Béarn, et de Saint-Palais au Pays Basque. [VIERS, 1965]

¹⁸ « ...mais il est expressément convenu que les faceries perpétuelles qui existent en ce moment de droit et de fait entre la vallée de Cize et Saint-Jean-Pied-de-Port en France et celle d'Aescoa en Espagne, et entre les habitants de Barétous en France et ceux de Roncal en Espagne, en vertu des sentences arbitrales de 1556 et de 1375 et des sentences confirmatives postérieures, continueront, pour des motifs qui leur sont particuliers, à être fidèlement exécutées de part et d'autre. » [Extrait de l'article 13 du traité de Bayonne, source : Wikipédia]

¹⁹ La commune d'Ustaritz se situe en basse vallée de la Nive

Par contre, dans une région où le relief est plus contraignant les proportions de l'occupation sont différentes. Prenons l'exemple de la Vallée des Aldudes où 85% des terres étaient destinées au libre parcours en 1950. A cette époque, les fermes possédaient toutes 3 à 5 vaches en fonction de leurs besoins en travaux et la rente était assurée par la vente de lait de brebis à la Société Roquefort. Les brebis (de race MTN) correspondaient à 82% du cheptel total de la vallée, le reste étant les vaches Blonde d'Aquitaine, des ânes, des porcs, des chevaux (on ne comptait que 200 têtes) et des chèvres sur les rocheuses de Banca. Les brebis restaient toute l'année dehors et étaient rentrées tous les soirs de janvier à fin juillet pour la traite. Les exploitations comprenaient en moyenne 5 ha de prés et 1 ha de labour. Au début du printemps le feu était allumé dans les landes et la fauche de la fougère se faisait à l'automne donnant de l'herbe neuve pour les brebis redescendant des estives. [VIERS, 1951]

Ces cas nous renvoient au schéma traditionnel d'une économie nourricière de subsistance explicité dans la partie II.1).

Pour les bergers des villages en proximité directe des hautes altitudes, la transhumance ne consiste plus qu'à faire les allers-retours dans la journée entre la bergerie de montagne et l'exploitation. C'est le cas des quartiers hauts de Baïgorry, des villages de la vallée des Aldudes, vallée d'Esterenzubi, des fermes au pied du massif des Arbailles, etc. [Atelier Mobile n°6]

Dans les bassins de Baïgorry et Saint-Jean-Pied-de-Port, une transhumance inversée s'est mise en place. Ce sont des villages contraints dans l'espace où les modes d'exploitations font qu'il n'y a pas assez de fourrage pour l'hiver. Ainsi, dans les années 50, 6 000 brebis par an quittent la montagne l'hiver pour les plateaux d'Hasparren, d'Iholdy et pour la basse vallée de la Nive. [VIERS, 1951]

Ces exemples mettent en évidence une différenciation des pratiques entre les communes des montagnes et les communes de basses montagnes ou de collines. Cette réalité suit une logique liée aux contraintes physiques du milieu. Malgré tout, la diversité de l'élevage et l'utilisation des landes sont des éléments constants qui illustrent le fonctionnement de ces fermes. Rappelons que tous ces travaux demandaient énormément de main d'œuvre ; on comptait en moyenne 7 personnes vivant dans la maison ; 7 personnes essentielles aux travaux de la ferme. Les revenus des produits agricoles étaient très faibles et les paysans basques vivaient dans une grande pauvreté.

II.3.2) Les grands facteurs d'évolution du monde agricole moderne

II.3.2.1) L'arrivée de nouvelles races de brebis sur le marché

L'arrivée de nouvelles races de brebis va petit à petit faire basculer l'élevage vers un autre système. Ce sont des brebis plus laitières mais moins adaptées aux landes, aux conditions climatiques extérieures, aux maladies etc. L'espace sera alors divisé entre les espaces agricoles, en l'occurrence des prairies clôturées, les forêts et les landes.

Les Manech à Tête Rousse (MTR) vont parvenir de la province du Gipuzkoa suite à une forte industrialisation de cette région qui va contraindre beaucoup de paysans à se séparer de leur troupeau. Enormément de brebis de cette race plus laitière vont arriver du côté français à partir des années soixante. Cette race est toutefois adaptée aux Pyrénées basques. Une autre race, encore plus laitière mais pas du tout adaptée aux conditions climatiques et morphologiques du territoire va également faire son apparition : la Lacaune. Actuellement, les éleveurs de Lacaune ne laissent pas le troupeau dans les landes l'été et ne pratique pas la transhumance.

La Manech à Tête Noire (MTN) et la Basco-béarnaise se sont jusqu'ici maintenue, notamment dans les régions les plus montagneuses où la transhumance et la survie en montagne des bêtes est indispensable. Aujourd'hui, la brebis la plus rustique est la MTN, puis la Basco-Béarnaise et enfin la MTR. Les brebis les plus laitières sont dans l'ordre inverse. Ces trois races font partie du cahier des charges du fromage labellisé Ossau Iraty. Les éleveurs font de la sélection dans leur troupeau depuis bien longtemps. On dit qu'actuellement, cette sélection dans chaque ferme a permis aux éleveurs d'avoir des brebis de plus en plus laitière. En revanche, ces bêtes sont généralement aussi moins rustiques, moins résistantes aux maladies, etc. La mise à bas des brebis les plus rustiques va également poser moins de soucis et le taux de mortalité est plus faible.

La race de *Sasi ardi* avait quasiment disparue à cette époque, notamment depuis l'arrivée de la MTR. C'est une race que l'on élève pour sa viande. Cette race est certainement la plus rustique, très adaptée aux espaces de landes, exposés aux vents du nord et dont la végétation est plutôt pauvre. La Sasi Ardi est reconnue pour nettoyer les broussailles, les ronces, et les sous-bois.

II.3.2.2) Le bassin du Pays de Mixe : foyer principal d'un nouveau modèle agricole au Pays Basque



Figure 9 Landes quadrillées de la commune d'Ilharre dans les années 50 (Source : Géoportail de l'IGN)

Le pays de Mixe est un territoire particulièrement habité où les terres plus riches du bassin de Saint-Palais ont généré un parcellaire très divisé. Ces terres se divisent équitablement en une dizaine de communes. Les collines légèrement plus prononcées qui entourent le bassin étaient à l'origine des landes, en proportion très faible par rapport aux champs cultivés. Les landes demandaient donc une gestion particulièrement organisée et équitablement répartie entre chaque ferme, très nombreuses dans le bassin.

Nous pouvons voir sur la photographie de 1948 (Figure 9) que les landes étaient quadrillées pour la pratique du soutrage.

Ce paysage de landes en terre basse va être chamboulé lors des avancées de la production céréalière menées par la Coopérative céréalières du Pays Basque basée à Saint-Palais. Le système traditionnel va être renversé par l'apparition des fermes spécialisées ayant des excédents en maïs, redistribués ensuite aux adhérents de la Coopérative. En 1960 une première usine voit le jour à Saint-Palais et fait considérablement augmenter la production passant de 40 t à 420 t par mois en 1964. C'est dans ce même élan que les surfaces productives vont s'accroître aux dépens des landes. C'est la deuxième phase de défrichement massif au Pays Basque, dont le Pays de Mixe sera le plus représentatif et l'*Association Syndicale de Défrichement et d'Aménagement foncier du Pays Basque* en sera le coordinateur. En 1963, l'association aura déjà récupérés 2650 ha et défriché 1000 ha dans les régions de Saint-Palais, Bardos et Bidache (Pays Charnègue). [G.VIERS, 1965]

Les défrichements ont pu avoir lieu dans d'autres contextes. Prenons l'exemple des coteaux de flysch, allant de Saint-Pée-sur-Nivelle jusqu'à Lantabat, où les paysages de landes s'étendaient à perte de vue. A l'arrêt de l'industrie de la chaussure dans les années 70 à

Hasparren, beaucoup de paysans se sont retrouvés démunis. La plupart travaillaient dans les tanneries ou bien dans la chaussure et avaient une petite exploitation de subsistance, environ 5 ha. La commune d'Hasparren a donc distribué ses landes communales aux petits exploitants pour qu'ils puissent vivre de leur activité agricole. Ainsi, dans les années 70, la commune va-t-elle se séparer de 700 à 800 ha de terres communales [Atelier mobile n°8]. Les parcelles distribuées sont bien évidemment les plus aptes à la culture, les moins en pente et facilement mécanisables.

II.3.2.3) La mécanisation des pratiques agricoles

Tous les facteurs de la modernisation des pratiques agricoles sont corrélés. Avec l'arrivée de brebis plus laitière et la spécialisation des exploitations, les éleveurs entrent dans une logique productiviste à gros investissement. C'est une époque où les nouvelles générations s'impliquent moins dans les travaux de la ferme, la main d'œuvre manque, les sociétés changent. La mécanisation des travaux agricoles, qui répond au manque de main d'œuvre et aux besoins productivistes des exploitations à investissement, va avoir une forte conséquence dans l'évolution des paysages ruraux. Les parcelles trop étroites ou trop en pente ne vont plus être utilisées par les éleveurs. De ce fait, les nuances morphologiques de notre territoire vont se dévoiler et vont d'avantage marquer les paysages.

II.3.2.4) La privatisation des terres communales



Figure 10 Parcelle cadastrale de six communes sur le massif du Baigura en 2018 (Source : Géoportail de l'IGN)

D'une manière générale, dès le début du XXe siècle certaines communes vont se séparer de leurs terres communales et les revendre aux villageois. Cette pratique n'est pas systématique comme en témoigne le cadastre du massif du Baigura (Figure 9) où une seule commune a eu recours au partage des terres collectives. Ce partage se caractérise par une division géométrique régulière des parcelles. Les terres communales concernées sont pour la plupart des landes dont tout le village disposait pour le pâturage et le soutrage. Il arrive que ces espaces restent tout de même ouverts et que la pratique du libre parcours se maintienne.

Cette « libéralisation » des terres a pu être bénéfique à la pratique du soutrage, ainsi, chaque maison avait un espace défini et égalitaire. Mais aujourd'hui, elle a surtout incité les agriculteurs à défricher leur parcelle privée afin de parvenir progressivement à l'enherbement, plus adaptée aux troupeaux actuels. Ces défrichements créaient des « tâches » rectangulaires dans les espaces de lande.

II.3.2.5) La volonté d'implanter des forêts productives

De nombreuses tentatives de reboisement ont été conduites par l'ONF depuis les années cinquante. Constat étant que les forêts et le pâturage ne pouvaient pas se concilier dans un même espace, des zonages « agriculture-forêt » ont été créés afin de séparer les deux activités. L'organisme public a lancé un grand plan de reboisement. Quiconque pouvait planter sa parcelle, privé ou public, sans que cela ne lui coûte, en échange de quoi s'il y avait une coupe un jour l'argent lui reviendrait [Atelier Mobile n°8]. Au même moment que les défrichements, des boisements étaient réalisés sur les espaces de lande, protégés par des clôtures.

Le nouveau monde agricole va se traduire par une simplification des pratiques, une spécialisation des exploitations, une diminution de main d'œuvre qui s'accompagne de la mécanisation des travaux des champs, et, à une autre échelle, une baisse globale du nombre d'exploitations et donc un agrandissement des fermes restantes. Les remembrements vont permettre un agrandissement des parcelles mais ne vont pas être systématiques sur le territoire étudié. Dans ces évolutions, il est possible de parler plus globalement du passage d'un système pastoral traditionnel fondé sur l'utilisation des communs, à un système agricole fondé sur le bien privé et l'individualité des pratiques. Ainsi, les communs des zones intermédiaires vont connaître un basculement selon le contexte géographique et morphologique.

II.3.3) L'évolution de la lande comme témoin du bouleversement agricole

La gestion des espaces communs connaît un basculement dans ces années. Les terres d'estives vont connaître une forte baisse d'activité avant d'être réinvesties à partir des années 70, grâce notamment aux subventions de la Politique Agricole Commune. Pour autant, ces espaces vont être épargnés par les défrichements massifs et la mécanisation, car les contraintes physiques de la haute montagne ne permettent pas la mise en place de pareilles innovations. Sur ces terres, ce sont encore aujourd'hui les commissions syndicales qui gèrent ces espaces de façon collective. *A contrario*, les espaces intermédiaires de landes, en moyenne altitude, sont les plus impactés par ces changements ; ces dynamiques vont avoir pour conséquence la mise en valeur agricole des landes ou bien la fermeture des paysages et le reboisement.

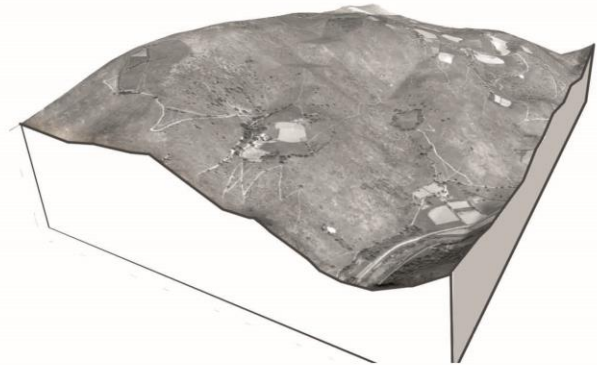
Nous prenons l'exemple de deux zones distinctes dans notre territoire d'étude (Figure 11 et 12). Ces deux exemples représentent les grandes trajectoires des paysages du Pays Basque rural qui vont largement participer à la différenciation des territoires. A travers ces deux territoires choisis, nous exposons le schéma typique de l'évolution de la lande dans les paysages. Il est important de signaler que le devenir des landes résultent également des choix personnels de paysans ou de communes à un moment T de leur histoire. Il ne faut donc pas généraliser ces évolutions sur tout le territoire. Pour autant, les cas opposés des deux exemples choisis illustrent les grandes tendances évolutives générales. Par ailleurs, au-delà des réalités physiques des deux secteurs choisis, la situation géographique et le contexte agricole environnant a également une incidence sur l'évolution de ces espaces.



Exemple 1 : Evolution de la lande des versants pentus de la vallée de la Nive - Commune d'Ossès

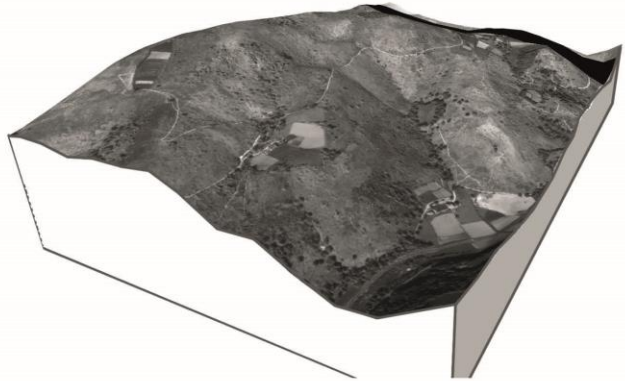
On aperçoit sur les replats des fermes et les 3-4 champs entretenus autour.
De rares cultures ou prairies isolées sont visibles sur les pentes plus douces.
Quelques bois apparaissent autour des fermes et des prairies.
Tout le reste n'est que landes rases avec des sentiers pastoraux

1938



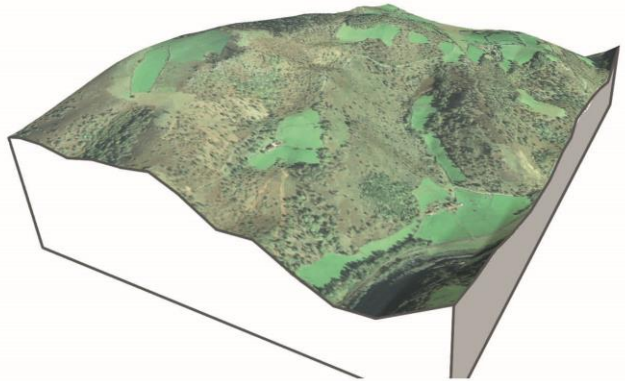
Le parcellaire n'évolue pas sauf en bas de vallée où un champs cultivé apparaît.
Les landes sont moins rases et le bois commence à s'installer dans les zones escarpées et à s'étendre timidement sur les versants.

1968



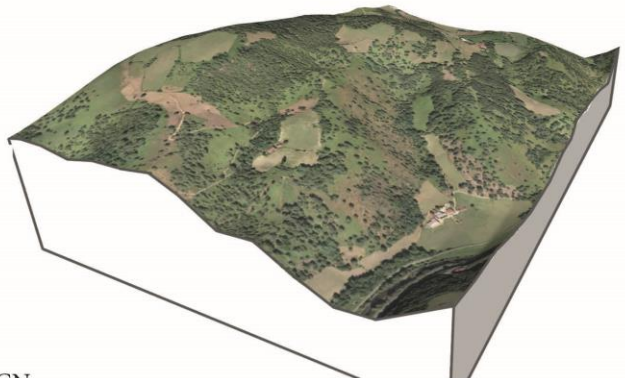
Les champs cultivés ont disparu.
Création de nouvelles prairies dans les zones les moins pentues et agrandissement des parcelles.
Les landes sont colonisées par un bois très lâche dans tous les versants.
Le bois est plus dense en creux.
On devine la pratique du soutrage dans les landes

1994



Le parcellaire n'a pratiquement pas évolué.
Densification du bois dans certaines zones et maintien du pourcentage de recouvrement boisé dans d'autres.
Pratique du soutrage sur les landes les moins pentues.

2019



Source photographies anciennes : Remonter le Temps, IGN

Figure 11 Evolution de la lande sur les montagnes d'Ossès (Source : I.Urruty)



Exemple 2 : Evolution de la lande sur les collines amples du Pays de Mixe - Commune d'Ilharre

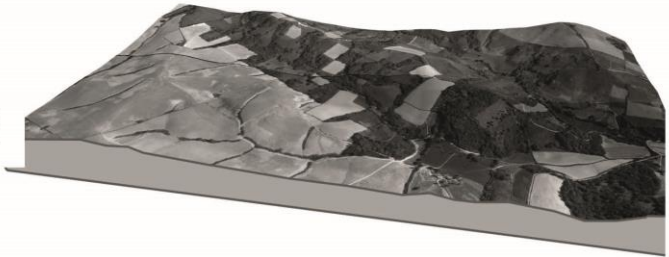
Les landes recouvrent les collines et le relief plus doux.
 Une partie de la lande est morcelée formant des carrés, où chaque carré possède une partie boisée. On devine que ces landes ont été distribuées à chaque ferme de la commune.
 On distingue des champs cultivés en bordure de la rivière et autour de la ferme en contre-bas.

1957



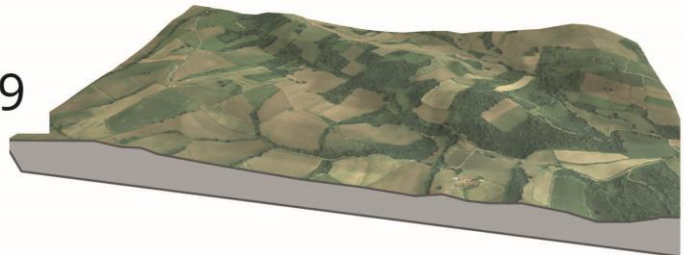
Cette année est marquée par le plan massif de défrichement des landes. Les landes restées communales sont défrichées, ainsi que sur la zone plus plate du sommet de la colline. Certaines parcelles privées sont également défrichées.

1968



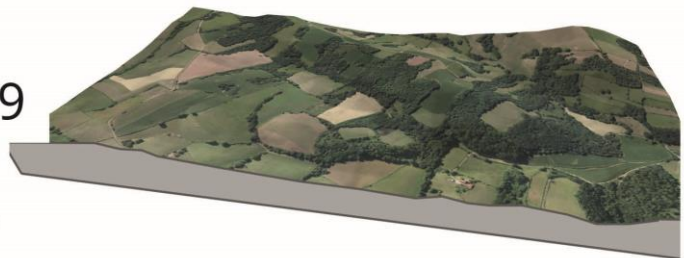
Les espaces de landes ont quasiment disparu, il reste certains espaces que l'on distingue entre les formes rectangulaires des champs cultivés.
 La forêt s'est densifiée rendant le découpage parcellaire bien lisible.
 Le fond de vallée ne se distingue plus du reste.

1989



Les derniers espaces de landes ont disparu sous la forêt.
 Certaines parcelles se sont agrandies.
 La forêt s'est fortifiée.

2019



Source photographies anciennes : Remonter le Temps, IGN

Figure 12 Evolution de la lande sur les collines d'Ilharre (Source : I.Urruty)

Comme en témoigne ces exemples, l'usage de la lande était déjà différent avant 1968 entre les territoires. Les évolutions des années 70 sont aussi la résultante de différents systèmes d'usage des commons selon les régions. Aujourd'hui, le cas de la commune d'Ossès est un paysage typique et pittoresque d'un paysage basque tel que représenté dans l'imaginaire collectif. Pour autant, l'évolution des landes sur la commune d'Ilharre, quoi que limitrophe avec le Béarn, est représentative de l'évolution de nombreux endroits proches du cœur agricole moderne de Saint-Palais et des collines et coteaux présentant des reliefs mécanisables.

Plus les contraintes physiques du milieu sont dures, plus les exploitations sont isolées et plus les changements vont mettre longtemps à s'implanter. Dans les régions les plus montagneuses, les réalités physiques du milieu ont aidé à la conservation des pratiques pastorales. Ces espaces ne vont pas se détacher complètement du système pastoral traditionnel et les paysages vont préserver leur organisation agraire.

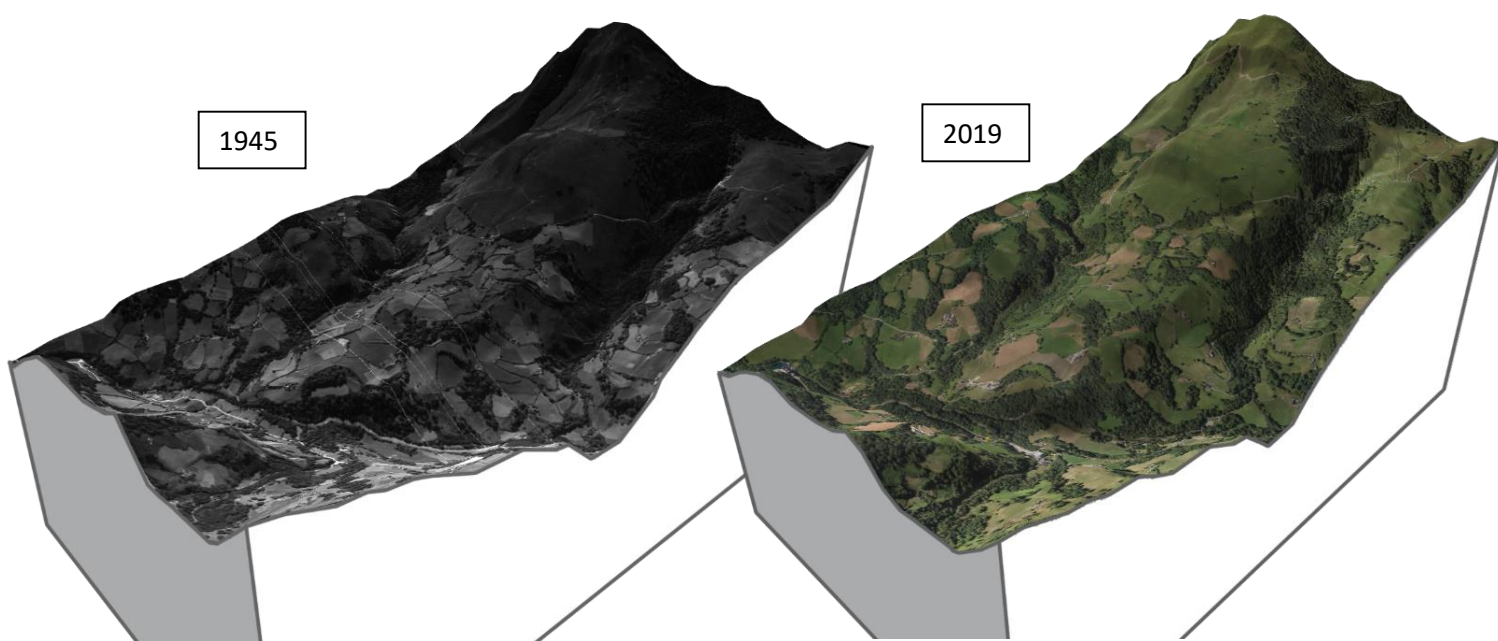


Figure 13 L'organisation parcellaire inchangée de Sainte-Engrâce entre 1945 et 2019
(Source : photographies aériennes de Remonter le Temps, IGN. Réalisation I. Urruty)

II.3.4) Les facteurs actuels dans les mondes agricoles

Aujourd'hui, d'autres facteurs conduisent à des modifications des pratiques agricoles, et influent donc sur les paysages. Les nouvelles normes sanitaires de plus en plus strictes, les subventions de la PAC, les accompagnements des chambres d'agriculture, etc. influencent et guident les agriculteurs vers de nouveaux systèmes. Aussi, à la recherche d'une solution financière et d'une vie plus « ordinaire », les éleveurs d'aujourd'hui sont contraints de faire évoluer leurs pratiques.

Labellisation des productions et impact paysager des cahiers des charges

La valorisation des produits via les labels de qualité est un bon moyen pour les éleveurs et agriculteurs de s'émanciper des jeux politiques et d'acquérir une indépendance financière. Il existe dans le département des Pyrénées Atlantiques nombre d'Appellation d'Origine Contrôlée et Appellation d'Origine Protégée. (ANNEXE IX : Carte des AOC et AOP du département des Pyrénées Atlantiques)

Premier exemple, l'Ossau-Iraty est un fromage fabriqué exclusivement de lait de brebis et le périmètre de cette AOC recouvre la totalité du Pays Basque rural. Les races de brebis autorisées à la fabrication de ce fromage sont les Manex Tête Noire, Manex Tête Rousse et la Basco-Béarnaise. L'éleveur peut faire le choix de transformer lui-même son fromage ou bien de vendre le lait à une coopérative laitière (le fromage de la marque *Iztara* par exemple). Dans ce processus, les éleveurs doivent suivre un cahier de charges strict impliquant, entre autres : 240 jours minimum de pâture, le niveau d'achat alimentaire est limité, etc. Les bêtes doivent obligatoirement être nourries à la pâture et au fourrage et toute distribution d'ensilage est interdite pendant la période de traite. Par cette dernière mesure, le cahier des charges va engendrer une raréfaction des cultures de maïs dans les zones de montagne, à 90% orienté vers un élevage ovin lait. Les rares cultures du maïs ensilage sont associées à l'élevage bovin et vont donc se retrouver dans les zones moins pentues de collines arrondies. Par ce biais, une perception va se créer différenciant les paysages « agricoles » des paysages « pastoraux » (où il n'y a que de l'herbe) [Atelier Mobile n°6].

Autre exemple, le vin du Pays basque, longtemps boudé par les amateurs de grands crus. L'AOC Irouléguay va permettre la sauvegarde de ce vignoble, qui constitue aujourd'hui le plus petit vignoble de France. Le domaine de l'Irouléguay connaît un essor incroyable depuis cinq ans.



Figure 14 Nouvelles parcelles de vigne sur le mont Arradoy aux orientations variées. (Source : I.Urruty, Sept.2020)

L'aire de répartition de l'AOC se situe principalement dans le bassin triasique de Baïgorry et St-Jean-Pied-de-Port et comprend 15 villages. L'apparition de nouvelles parcelles de vignes est une dynamique paysagère forte dans cette zone, en mutation rapide. De plus, l'orientation des plants de vigne par rapport à la pente n'étant pas définies, les nouvelles parcelles s'orientent au gré des envies du vigneron. Sur la photo ci-contre, on aperçoit en hauteur une longue parcelle venant d'être défrichée.

Démonstration est faite dans ces exemples que les orientations et les choix de production labellisée ont un impact sur les paysages agraires, que ce soit à l'échelle d'une exploitation, d'un bassin ou bien un espace plus vaste selon l'aire géographique du système concerné. Ces pratiques agricoles s'inscrivent toujours dans un système ancré dans la société mais bénéficiant de nouvelles orientations agricoles.

A l'issue de cette analyse historique et rétrospective des paysages ruraux, il est possible de corréliser les caractères physiques des régions aux conséquences des innovations agricoles. Les années 70 bouleversent le monde agricole et vont engendrer de fortes modifications des paysages. Cette évolution agricole est lisible sur l'espace de landes, dont l'existence réside dans le système pastoral traditionnel et coutumier basque.

III) PROPOSITION D'UNE DIFFERENCIATION DES PAYSAGES A L'ISSUE DU CROISEMENT DES ELEMENTS PRINCIPAUX

L'éloignement du mode de vie pastoral et les changements des pratiques ont créé de nouveaux paysages, ancrés dans la réalité du monde moderne. Les nouveaux éléments qui font le paysage peuvent être physique ou social, mais sont toujours en lien avec le monde agricole qui constitue le fondement de toute une société.

Cette partie permet de se recentrer sur l'agriculture telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui. Pour cela, les pistes de travail mises en lumière par les échanges menés avec les agriculteurs vont être approfondies. Les éléments déterminants qui en résultent sont également enrichis de la connaissance fine de l'histoire pastorale et agricole de la région, des échanges auprès des techniciens des ateliers mobiles et des observations personnelles. L'aboutissement de ce travail est de donner une dénomination appropriée évoquant les grands paysages. Cette dénomination se vaudra concise et conceptuelle, sans avoir à rentrer dans une description technique et géographique.

III.1) Les paysages définis par la pratique

A chaque région sa trajectoire paysagère et agricole. La rencontre avec des agriculteurs de quatre régions à priori distinctes a permis de faire le bilan des pratiques et du vécu de ces milieux. Une attention particulière a été portée sur le lexique employé par les interrogés pour évoquer les espaces, les paysages.

III.1.1) Une définition de la montagne par son usage

La définition de ce que pouvait être « montagne » leur a été posée. En basque, on différencie deux types de montagne : *mendi* et *bortu*. *Bortu* désigne une montagne où l'on va transhumier, cette « montagne » implique donc un mouvement pastoral long et un séjour prolongé pour le berger dans une *borde*. La montagne est qualifiée par une fonction ou plutôt un usage. Ce mot *bortu*, est surtout employé en Soule, pour parler des hautes estives des montagnes du massif des Arbailles, de Larrau et Sainte Engrâce. Pour les habitants de la vallée souletine, la distinction entre les deux types de montagnes est très nette. Ce mot est encore utilisé dans les vallées et montagnes de Cize (St-Jean-Pied-de-Port), mais disparaît du langage à Baïgorry. (Peut-être parce qu'il n'y a plus de montagnes lointaines où le berger séjourne plus d'une nuit ?)

Pour le berger rencontré à Esterençuby, il habite en *mendi* ; au loin, les estives d'Iraty et du Pic d'Orhy sont *bortu*. Il va même plus loin dans la définition de ce qui est *mendi* : tant qu'il y a des terres incultes et des landes qui supposent une gestion collective de l'espace alors nous sommes en *mendi*.

De la même manière, pour l'éleveur installé sur les communs d'Hasparren, malgré la faible altitude des coteaux où il travaille (175 m d'altitude), les vents froids océaniques et la forte pluviométrie justifient le nom de montagne ; « ce sont les montagnes basques ».

Une autre distinction est à noter. L'éleveur du Juxue désigne les montagnes environnantes par le mot *kasko* qui signifie « sommets ». Les collines qui entourent son corps de fermes forment des *kasko*, identifiables et distinctes. L'utilisation du mot « sommet » sous-entend également qu'il y a une utilisation, un investissement de ces hauteurs.

Cette distinction, *mendi*, *kasko*, *bortu*, permet de comprendre comment les éleveurs différencient les espaces des Pyrénées basques. Pour eux, au-delà de l'altitude et du relief, ce qui fait montagne est l'usage que l'on en a.

III.1.2) Les éléments paysagers marqueurs des usages agro-pastoraux

A l'occasion de la rencontre avec les éleveurs ovins, trois sujets et pistes de travail permettant de différencier les paysages agraires ont été mis en exergue :

- 1. Usages et gestion de la lande**
- 2. Les mouvements transhumants et les bâtiments agricoles**
- 3. L'adaptation aux contraintes du relief**

Un à un, ces sujets vont être approfondis et déclinés en sous-parties afin d'aboutir à la carte de différenciation des paysages du Pays Basque rural. Les éléments de l'étude font également référence à trois phénomènes observés dans ces années de grands changements agricoles (à partir de 1968) : le défrichement, le reboisement naturel et artificiel et la spécialisation des bas de vallées (maïs, prairies).

III.1.2.1) Usages et gestion de la lande

Comme énoncé plus haut, les défrichements prennent de l'ampleur à partir de 1968 et seront orchestrés par différents acteurs selon les communes et les contextes économiques spécifiques. Soulignons que cette période va créer une différenciation forte des paysages.

Les logiques altitudinales inversées

La zone basse, soumise à un relief tout de même contraignant, offre des surfaces plus plates sur les sommets ou crêtes des collines. La mise en prairies de ces parcelles vient profondément inverser l'étagement des pratiques agricoles de ces régions. Ainsi les surfaces cultivées (principalement en maïs) et les prairies sont en haut et potentiellement loin de la ferme laissant les landes pour les ravins et talwegs. Les pentes les plus rudes sont laissées en landes, puis peu à peu avec le changement des pratiques agricoles, les landes vont laisser place à la régénération naturelle de la forêt - *enfin !*, diraient les forestiers.

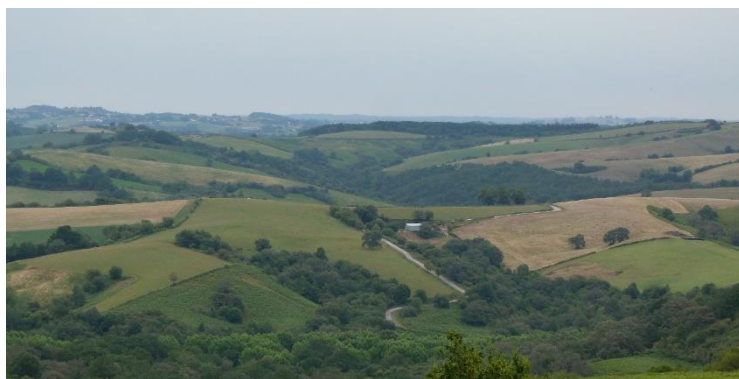


Figure 15 Landes d'Hasparren mitées par les parcelles défrichées dans les années 70 (Source : Atelier Mobile n°5, Hasparren, Août 2020)

Le fait d'avoir rendu possible l'exploitation de nouvelles terres va radicalement changer les modes de production des éleveurs. Les fermes ont maintenant assez d'espaces pour faire paître leur troupeau tout l'été dans les prés. Les pentes permettent également une production de maïs en complément pour l'hiver. Le nombre d'hectare est suffisant pour faire tourner le bétail dans les prairies et faire la fauche et les regains dans les prairies à proximité de la ferme. Les landes ne servent plus qu'à la constitution de la litière pour l'hiver. Cette non-dépendance des landes va engendrer une baisse d'entretien des zones les plus contraignantes et donc un « fermement » du milieu.

A l'inverse, dans les zones montagneuses, où la pente et le manque d'accessibilité ne permettent pas la mécanisation des sommets, les fonds de vallée et la proximité directe de la ferme vont être valorisés. Dans ces régions, le défrichement s'est fait en contre-bas des montagnes et à proximité des fermes.

Dans ces régions les plus montagneuses la lande demeure une ressource indispensable et « gratuite ». Les agriculteurs sont contraints à couper la fougère avec des outils manuels. L'éleveuse de Baïgorry a réalisé un stock de fougère pour ne plus aller le couper régulièrement car la coupe à la faux est particulièrement épuisante. Aujourd'hui, beaucoup de fermes ont investi dans une motofaucheuse.

L'écobuage et le maintien des pratiques collectives

Aujourd'hui, les pratiques individuelles prennent le pas sur la gestion collective de l'espace agraire. Les éleveurs rencontrés disent ne pas avoir de lien avec les commissions syndicales qui gèrent les estives ou les communs de pâture. L'occupation du troupeau dans l'espace commun est définie pas des « accords oraux » entre voisins qui se perpétuent de génération en génération. Une seule pratique aujourd'hui nécessite tout de même un rassemblement et une entre-aide entre personnes du village. Il s'agit de l'écobuage ou feu pastoral. Cette pratique de gestion des landes nécessite en effet une organisation d'au moins 4 ou 5 personnes, souvent les premiers voisins.

L'écobuage est encore utilisé dans toutes les régions ayant conservé de la lande. Le touya et les ronces apparaissent lorsque la parcelle est moins bien entretenue et qu'elle n'est plus pâturée. Dans ce cas, on dit que la lande est « sale ». Les éleveurs rencontrés sont toutefois conscients du danger et de l'erreur de brûler des espaces qui ne servent plus de pâture, dans le seul but de maintenir ces espaces « propres ». Les commissions syndicales, elles, réfléchissent à une gestion spécifique à chaque espace.

Sur les landes d'Hasparren l'écobuage n'est plus utilisé, cet arrêt est probablement dû au passé très conflictuel entre les forestiers et paysans et les dégâts engendrés par le feu²⁰.

La fermeture des milieux

Dans la fermeture des espaces de landes, nous pouvons distinguer deux types de reboisement : le reboisement volontaire orchestré par l'Office National des Forêts et les reboisements naturels des milieux en déprise pastorale. En parallèle, ces territoires reboisés sont les régions où l'activité agricole s'est séparée des espaces bois et de lande. L'élevage ne dépend plus des terres communales, les surfaces privées mises en prairies suffisent à l'activité.

²⁰ Les landes d'Hasparren ont fait office de multiples tentatives de reboisement de résineux tentatives qui n'ont jamais abouties à cause des paysans qui y mettaient le feu.

- Le reboisement volontaire

Les reboisements volontaires ont été possibles grâce à la séparation avec les espaces ouverts. Ayant une finalité financière, les plans de reboisement ont généralement privilégié des arbres à tige érigés avec un développement rapide. Ainsi, les résineux ont été plantés au grès des besoins financiers des communes et de certains particuliers.



Figure 16 Plantation de résineux sur la commune de Cherraute (Source : I. Urruty - Cherraute, sept. 2020)

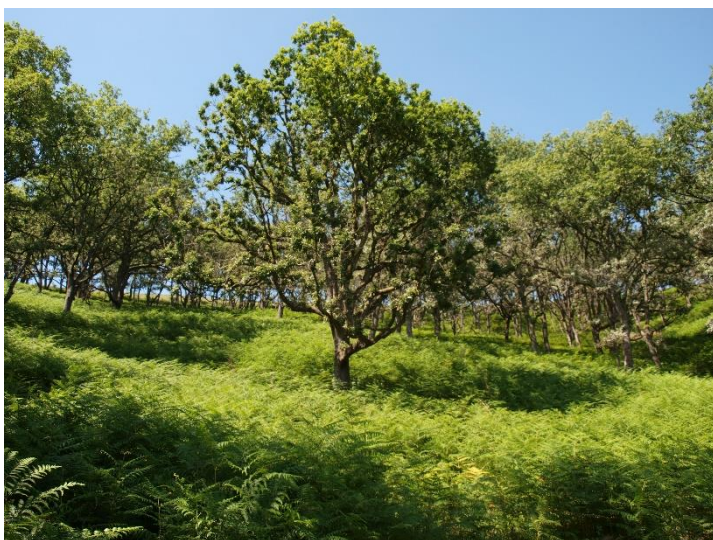
Ces boisements réguliers et homogènes ne se fondent pas dans les paysages forestiers de feuillus habituels. Le boisement d'essences exotiques dans les terres de landes est encore aujourd'hui un sujet très sensible entre paysans et forestiers, malgré une utilisation amoindrie des landes communales.

- Le reboisement naturel, lent mais continu

Le reboisement lent des landes se fait en conséquence d'un usage moins intensif de ces lieux. Encore une fois, les régions de la zone d'étude se distinguent. Dans la photographie des landes d'Hasparren (Figure n° 15), nous percevons clairement que les talwegs et les zones les plus pentues sont abandonnés par les agriculteurs, laissant place à une végétation plus dense. Ainsi, le bois des talwegs remontent jusqu'en bordure des parcelles aujourd'hui fermées.

La déprise agricole de certains milieux va engendrer une évolution de la lande de fougère en un espace dominé par des ronces et de l'ajonc, où vont peu à peu s'insérer les essences forestières locales. Dans ces milieux, la nature reprend ses droits et évolue vers une forêt dense et un sous-bois normal.

Ailleurs, la séparation des espaces agricoles et forestiers n'est pas aussi définie et les systèmes sylvo-pastoraux anciens se reflètent dans les cas de reboisements naturels.



Après avoir atteint un extrême déboisement des espaces intermédiaires jusque dans les années 50, les essences réfugiées dans les talwegs colonisent peu à peu les versants des collines et montagnes. Une baisse d'activité pastorale a permis à ces milieux de se former. Ces espaces forment des landes de fougère parsemées de Chênes Tausins.

Figure 17 Chênaie d'Armendarits, bois épars typique des paysages basques (Source : I. Urruty - Armendaritz, mai 2020)

Ces chênes (Figure 17) n'ont pas plus de 50 ans et datent des premiers changements drastiques qu'a connus l'agriculture dans les années 70.

Cet espace n'est pas sans entretien et fait l'objet d'une gestion bien spécifique. L'espacement des sujets assure le maintien de la fougère permettant le soutrage. La pratique de l'écobuage est ici évidente ce qui empêche l'évolution du milieu en forêt. C'est un paysage typique du Pays basque qui résulte de pratiques pastorales anciennes. Ce type de reboisement ne peut prendre forme que si le milieu est encore entretenu par l'Homme.

III.1.2.2) Le mouvement transhumant et le devenir des bâtiments agricoles

D'une manière générale, les longs mouvements transhumants entre les collines et les estives de montagnes ne se pratiquent presque plus. Excepté en Soule où une grande partie des éleveurs de la « Basse Soule » transhument encore vers les hauts plateaux des Arbailles, de Larrau et Sainte-Engrâce. Comme en témoigne le périmètre d'adhésion à la commission syndicale²¹, la Soule semble avoir conservé une logique de complémentarité entre les espaces d'estives et les vallées et collines de la Basse Soule. Toutes les communes gèrent collectivement ces espaces sur la base de lois datant de l'ancien régime.

Il est possible de corréliser le maintien des *bordes* avec la pratique pastorale des différentes régions (collines, coteaux, basses montagnes, montagnes.). En effet, la conservation des *bordes* est conditionnée par l'utilité que les paysans en ont.

Dans ces montagnes où la transhumance périodique se pratique, les bergers séjournent plusieurs jours, voire plusieurs semaines dans les *borde / cayolars*, qui gardent donc toute leur utilité.

Dans les vallées encaissées des montagnes, les pentes abruptes et le partage des terres de plaine exigent un mouvement des troupeaux. Les *bordes* se trouvent sur des parcelles relativement plates, éloignées de la ferme. Dans ce cas, la *borde* peut garder son utilité de stockage et d'abris pour le bétail.



Figure 18 *Borde* en zone intermédiaire accompagnée de chênes pédonculés en têtard et de platanes (Source : I. Urruty - Armendaritz, 2020)

Ailleurs, le devenir des *bordes* est remis en question avec le changement des pratiques. L'arrivée des quads et des tracteurs réduit l'éloignement de ces *bordes* qui, de ce fait, perdent de leur utilité.

Certaines peuvent être réhabilitées en gîte, d'autres sont réaménagées pour répondre à de nouveaux besoins agricoles. Elles constituent un patrimoine bâti remarquable témoin du passé pastoral des lieux. Dans les zones intermédiaires, elles sont accompagnées d'arbres plantés autrefois taillés en têtard. Sur la photo ci-contre, des vieux chênes pédonculés têtards et des platanes entourent la *borde* agrandie.

On constate aussi que la transmission d'une ferme à une nouvelle génération entraîne bien souvent un investissement dans le matériel agricole. Les normes sanitaires évoluant sans

²¹ 44 communes font partie de la commission syndicale de la Soule, soit toute la province de la Soule

cesse, les agriculteurs doivent investir dans des bâtiments agricoles plus adaptés et plus ergonomiques. C'est ainsi que les nouvelles bâtisses imposantes font aujourd'hui partie du décor, accompagnant systématiquement les fermes. Peu importe l'altitude et le milieu, les fermes spécialisées dans l'élevage ovin prennent les même formes.

III.1.2.3) L'adaptation aux contraintes du relief

Les pentes sont omniprésentes dans le territoire du Pays Basque rural et les fermes ou exploitations agricoles ont dû s'adapter à cette contrainte majeure. Dans la plupart des cas, les fermes sont entourées de terres plates, permettant de faire du foin et du regain en tracteur. Ce sont les parcelles les plus « usées », les plus utilisées par les éleveurs.



Figure 19 Implantation d'une ferme et de ses prairies sur un replat des montagnes rocheuses de Banca (Source : I.Urruty, Banca, juillet 2018)

Nous avons distingué les terres de collines, de coteaux, de basses montagnes et de montagnes, car elles induisent différentes contraintes agricoles. Dans le bassin triasique de Baïgorry et St-Jean-Pied-de-Port, les nombreuses fermes se partagent peu de terres de plaine. Pour les fermes dispersées sur les flancs de montagnes, la surface enherbée et productive est également très limitée. Les éleveurs de ces espaces sont donc contraints d'importer du fourrage (de l'herbe !), en plus des céréales en gélule comme complément alimentaire. Ce manque de ressources est également dépendant des conditions climatiques de l'année et de la taille du cheptel de l'éleveur.

Sur les collines arrondies, la production de maïs sur les pentes engendre des risques d'érosion important en lien avec les conditions climatiques très orageuses et pluvieuses que l'on connaît au Pays Basque. Ces éleveurs sont donc aussi dans l'obligation d'acheter de la nourriture pour renforcer l'alimentation des bêtes.

L'adaptation des fermes passe aussi par le choix de races ou de bétails spécifiques et acclimatés aux rudes conditions physiques des milieux. D'une manière générale, les troupeaux bovins et équins ne peuvent pas parcourir les pentes trop abruptes. Ainsi, l'élevage de vache est plus adapté aux régions collinaires. Aussi, dans la Vallée des Aldudes, les troupeaux de vaches sont amenés à *Sorogain*, un haut plateau qui se trouve de l'autre côté de la frontière. Les *pottok*²², eux, sont très adaptés aux coteaux de flysch et aux basses montagnes du Labourd. Il est très rare d'en trouver sur les plus hautes montagnes, où les troupeaux de brebis dominent largement sur les autres espèces. Sur ces régions de montagnes, les races ovines les plus représentées sont la Manex tête noire et la Basco-béarnaise. Leur épaisse toison est imperméable à la pluie, ce qui les rend particulièrement acclimatés au milieu.

²² Petits chevaux semi-sauvages de race locale.

Dans l'aire de répartition du vignoble Iroulégu, beaucoup d'éleveurs se sont remis à planter des vignes, la vente du vin étant une activité plus rentable que l'élevage. Ces éleveurs-vignerons combinent généralement l'élevage de bovins viandes avec l'exploitation des vignes. Cette activité permet également de valoriser les terres pentues du bassin triasique.

III.2) Proposition d'une différenciation hiérarchisée des paysages

Cette étude a permis de faire ressortir quatre grands paysages qui s'ajoutent aux autres grands paysages définis par l'Atlas des Paysages du département des Pyrénées Atlantiques. A plus petite échelle, d'autres éléments de l'étude agricole ont mis en évidence des *variations paysagères*, présentées succinctement ci-après.

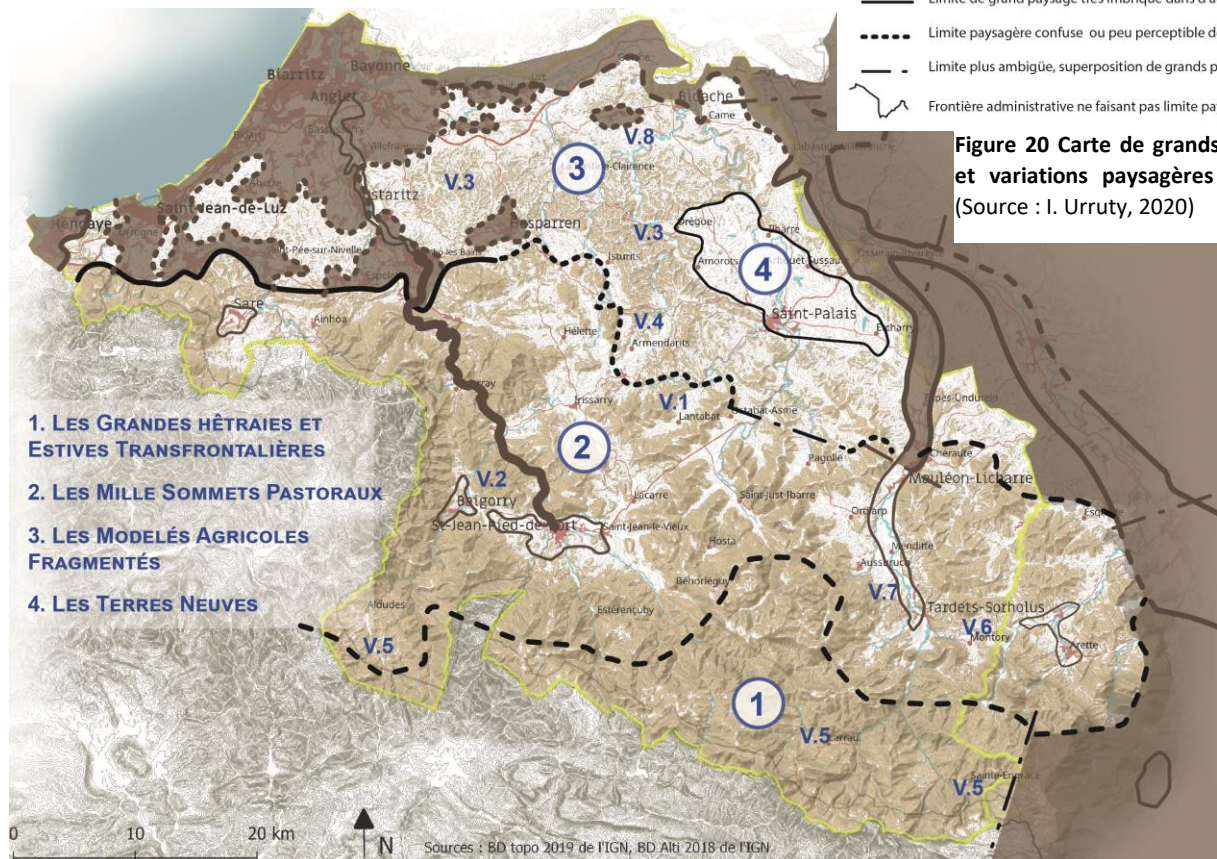
III.2.1) Quatre grands paysages pour le Pays Basque rural

Les grands paysages ont été dessinés suite à la distinction faite dans les pratiques agricoles et la perception de l'espace par les éleveurs (*la montagne par l'usage*). Le basculement des pratiques agricoles dans les années soixante-dix, engendrant un équilibre spécifique entre les landes, les bois, les prairies et les cultures, a permis de tracer les limites paysagères. Ce travail s'attache aussi à l'histoire de ces peuples et à leur passé pastoral ayant laissé un héritage paysager.

Au final, le croisement des éléments principaux abordés dans ce travail nous a permis de différencier les grands paysages représentés sur la carte ci-dessous.

Les limites paysagères en marron ont fait l'objet d'une proposition pour l'Atlas des Paysages et ne sont pas remises

- Limite paysagère clairement perceptible de visu
- - - Limite paysagère franche mais moins perceptible visuellement
- Limite de grand paysage très imbriqué dans d'autres grands paysages
- Limite paysagère confuse ou peu perceptible de visu
- - - Limite plus ambiguë, superposition de grands paysages
- Frontière administrative ne faisant pas limite paysagère



en question dans l'étude présente. Les limites en noires permettent de distinguer quatre grands paysages créés.

Les grands paysages démontrés vont au-delà de la zone d'étude définie en partie I. L'extension des grands paysages sur le massif de La Rhune et la vallée du Barétous émane d'une observation personnelle, des discussions lors des ateliers mobiles et des échanges avec divers habitants du territoire.

(ANNEXE X : Planches photographiques des grands paysages)

1

Les Grandes Hêtraies et Estives Transfrontalières

Paysages transfrontaliers des Pyrénées basques

La limite de ce grand paysage est franche car elle fait référence à des zones d'estives et de forêt qui se détachent clairement des fougères de plus basses altitudes. Cette limite pourrait être cependant moins évidente en Soule, car les villages habités de Larrau et de Sainte-Engrace sont compris dedans. La présence du hêtre, les estives environnantes et l'éloignement de ces vallées les font entrer dans ce grand paysage.

Les hautes estives des Pyrénées Basques se traduisent par une transhumance de séjour. Les bordes sont toujours utiles et souvent réaménagées pour permettre au berger d'y vivre à la période estivale. Ce sont des espaces dans lesquels le climat montagnard rend la vie difficile, les contrées y sont restées plus sauvages où la nature règne en maître. Les fougères laissent leur place à de vastes espaces de pâturage en herbe, les évolutions paysagères sont minimales et le milieu semble stable et inchangé. Dans ces espaces où les commissions syndicales assurent l'aménagement et la gestion, les pratiques pastorales transfrontalières sont une caractéristique forte. Nous pouvons dire que cet espace correspond au « *bortu* » employé par les éleveurs.

Ces espaces longtemps peu accessibles ont permis le maintien de grandes forêts. En effet, la présence des hêtraies de *Haira*, *Orion*, des *Arbailles*, d'*Iraty*, des montagnes souletines et du Barétous est également un élément remarquable de ces paysages. Aujourd'hui, ces estives sont connues pour être accessibles en voiture, ce qui constitue une différence importante avec les estives des hautes montagnes béarnaises.

2

Les Mille Sommets Pastoraux

Paysages de petits sommets, landes à fougères et vallées fertiles du Pays Basque intérieur

Cette région intermédiaire entre la montagne, et les collines et coteaux constitue une très large partie des paysages du Pays Basque rural. A son extrémité ouest, sur les premiers massifs Pyrénéens, sa limite est franche et matérialisée par la Nivelle. Au nord, la limite peut être confuse car le relief est particulièrement variant et complexe. Ce grand paysage se superpose avec celui des « Modelés Agricoles Fragmentés » au niveau des villages d'Arhansus et Oyhercq, car les pratiques agricoles s'y rejoignent et sont ambivalentes.

Les nombreux sommets qu'offrent les premiers contreforts pyrénéens sont souvent isolés et ouvrent des vues panoramiques sur les bassins et vallées environnants. Sur les sommets investis, les antennes posées constituent de forts marqueurs visuels dans les paysages.

Les montagnes se dégagent de vallées habitées comblées de prairies. Ces espaces clôturés par des piquets d'acacia contrastent avec les grandes fougères colonisant toutes les pentes. A l'automne, ces pentes s'habillent des couleurs orange et violette que prennent la fougère, l'ajonc, la bruyère. Partout dans cette région, le bois concentré dans les fond de vallée s'étale et prend place lentement sur les espaces de lande.

Le climat doux et humide accélère les évolutions biologiques et les transformations paysagères. L'activité pastorale conserve et maintient ces paysages en équilibre permanent. Cet équilibre est l'élément déterminant de ces paysages qui créait le décor emblématique des Pyrénées basques.

L'organisation des paysages correspond à un étagement des pratiques bien marquées. Les espaces très aménagés sont situés à proximité des fermes, dans les replats des versants montagneux et dans les vallées. Les bassins et vallées sont larges et généreux, à l'exception des vallées étroites creusées par les Nives.

La proximité directe avec la montagne engendre de nombreuses contraintes auxquels la pratique pastorale reste la meilleure solution. Dans les paysages, elle conserve les *bordes* des zones intermédiaires et permet une transhumance journalière. Les bergers montent aux estives de proximité et redescendent dans la journée. Cela leur permet d'être sur place pour les travaux de la ferme comme le foin et les regains le reste de la journée.

3

Les Modelés Agricoles Fragmentés

Paysages de coteaux et de collines composites du Pays basque, plus ou moins pastoraux et forestiers, à îlots de landes

Les limites géographiques de cette zone sont bornées par d'autres grands paysages définis par la réactualisation de l'Atlas de Paysage. Les coteaux basques se heurtent au mitage urbain en îlot représenté dans la carte des grands paysages. Au nord et à l'est ses limites s'étendent jusqu'aux coteaux des paysages alluviaux de l'Adour et du Gave d'Oloron.

Ces paysages résultent d'une multitude de pratiques, d'influences agricoles et urbaines. En effet, en fonction de leur situation géographique les coteaux et collines seront plus boisés, en prairies, en culture ou bien en lande. Pour autant, ces paysages ont un point en commun, la valorisation agricole des crêtes et des pentes. Les landes ont laissé leur place aux prairies et, parfois, aux cultures de maïs. Ces parcelles clôturées épousent les formes des terrains légèrement pentus et bosselés. Les vestiges de landes perdurent toutefois sur certaines terres des coteaux et résident dans le choix de chaque commune propriétaire.

Les collines bosselées sont toutes découpées, organisées et changées par les pratiques agricoles d'élevage. Par le passé, les terres les moins boisées du Pays Basque se trouvaient dans cette zone, qui depuis, a connu des grandes campagnes de reboisement. Ainsi cette région est également marquée par les forêts communales d'Uztaritz, d'Hasparren et de Mixe. Ces forêts sont aménagées et gérées par l'ONF.

Au pied des Pyrénées, on constate l'omniprésence de l'eau. Cette zone de piémont est parcourue par de nombreux ruisseaux qui prennent leur source dans les massifs calcaires voisins.

Les Modelés Agricoles Fragmentés constituent un territoire de crêtes, qui se vit par ses hauteurs. Jalonnés par de rares routes de campagnes, les basses collines et coteaux basques offrent des vues imprenables sur la chaîne pyrénéenne. Nous ne sommes plus *dans* la montagne, mais nous *contemplons* la montagne.

4

Les Terres Neuves

Les basses collines amples investies par une agriculture moderne et diversifiée

Ce grand paysage est imbriqué dans les paysages des coteaux et collines composites. En effet, ces limites sont fixées à la base des collines car les champs s'agrandissent et les usines céréalières apparaissent. Cette zone est tout de même en relation forte avec les collines environnantes.

Les grandes parcelles de maïs surprennent dans les environs du Pays basque et font ressortir le bassin de Saint Palais comme paysage singulier, très imbriqué dans d'autres grands paysages. Les pentes s'adoucissent et créent des collines amples, ouvertes et larges. C'est un bassin très habité, composé d'un fort maillage routier menant à des fermes aux bâtiments agricoles imposants. Ce territoire est marqué par les grandes usines semencières de la Coopératives Agricoles et représente le cœur battant d'une agriculture moderne au Pays Basque. Cette région industrialisée a pourtant gardé une diversité de production bien plus importante qu'ailleurs où l'élevage s'impose.

Dans ce paysage optimisé pour l'agriculture, le bois prend une place à part, tantôt complètement disparu au profit des champs de cultures gigantesques, tantôt concentré dans des « refuges » non cultivés et ripisylves de cours d'eau.

III.2.2) Une différenciation plus fine en variations paysagères

L'étude de différents paysages au sein du Pays Basque rural a également permis de faire ressortir des *variations paysagères*. Les variations peuvent avoir des échelles spatiales différentes et peuvent correspondre à un événement paysager ponctuel dans l'espace, répétitif, diffus, inclus dans différents grands paysages, etc.

Ainsi, l'étude propose-t-elle une liste de variations paysagères, localisées sur la carte de différenciation des paysages (Figure 18).

V.1 Le Val de Lantabat : une vallée pastorale hors du temps

Les collines formant la vallée de Lantabat offrent « un cas d'école » des pratiques pastorales encore vivantes. Les landes de fougère sont de toutes parts parsemées de chêne Tauzin et forment un couloir de fermes isolés, de prairies et de champs de maïs. Cette vallée semble s'être arrêtée dans les années soixante.

V.2 Le Vignoble d'Irouléguy : *Vignes et terres rouges du bassin triasique*

Cette variation paysagère reflète une dynamique agricole récente dans le bassin d'Irouléguy. Les lignes de vignes strient les pentes aux terres rouges et se démarquent des forêts et landes en déprise.

V.3 Les Landes des Coteaux de Flysch : *les landes à touya sur les crêtes des coteaux*

Ces landes naturellement composés d'ajonc sont l'héritage d'une histoire pastorale forte. Elles constituent aujourd'hui des îlots entre les étendues défrichées et procurent un dépaysement fort sur les coteaux de flysch.

V.4 Les Douces Collines Ouvertes : *Collines quadrillées par les parcelles de prairies et arbres isolés*

Les collines aux pentes douces, organisées et investies par l'action de l'Homme, offrent un paysage verdoyant ponctué de rares haies et de nombreux arbres isolés. En cœur de ces collines sont installés les villages d'Iholdy et d'Armendarits.

V.5 L'Habitat Dispersé des Hautes Vallées : *les villages du XVIII^e siècle aux fermes isolées*

Les hautes vallées basques ont été investies par les cadets des familles au XVIII^e siècle. Aujourd'hui, les fermes ont gardé l'organisation spatiale de la borde originelle, ainsi, chaque ferme est espacée de prés, d'un bois et de landes.

V.6 Les Basses Montagnes boisées : *entre fougères et forêts*

Coincées entre la vallée du gave d'Oloron et la vallée du gave de Mauléon, les basses montagnes de Barcus sont particulièrement boisées. Pour autant, le soutrage des landes est pratiqué et les fougères forment des parcelles isolées au milieu des forêts.

V.7 La Vallée du Saison : *Vallée plate et élargie accompagnée des collines boisées*



La vallée du Saison marque une variation paysagère importante dans le grand paysage des sommets pastoraux. Le gave de Mauléon dessine une vallée totalement plate aux riches terres agricoles. La route longe et surplombe le gave créant des points de vue magnifiques sur les montagnes. Les collines sont plus boisées et le gris des maisons et murets détonnent avec les couleurs des maisons bas-navarraises.

Figure 21 Plaine alluviale du Saison et vue sur le Pic d'Anie (Source : I. Urruty, Menditte, sept. 2020)

V.8 Les Coteaux du Pays Charnègue : *les grandes parcelles des terres optimisées*

Les coteaux du Pays Charnègue se différencient par une agriculture plus intensive qui a tenté d'optimiser au mieux ces terres. Il n'y a plus de landes, d'arbres éparpillés et l'aviculture fait son apparition (élevage de canard).

III.3) Des limites paysagères perméables

Cette dernière partie vise à interroger la différenciation des grands paysages et de leurs limites proposés.

Mettant l'agriculture au premier rang, chaque grand paysage correspond à une façon de pratiquer l'espace par les agriculteurs. Cette pratique de l'espace va créer des paysages singuliers ancrés dans les réalités locales. Il est de fait que toutes initiatives personnelles d'un agriculteur ou administratives d'une commune peuvent avoir des répercussions sur les paysages. Le reboisement massif des communaux du village de Beyrie-sur-Joyeuse en est un exemple frappant, les communes voisines ayant eu une trajectoire toute à fait différente. Ce travail a tenté de ne pas généraliser ces « individualités paysagères » qui apparaissent sans lien direct avec les logiques agricoles. L'Atlas des Paysages permettant de créer un outil global et cohérent à grande échelle, ce travail a tenté, au contraire, de relocaliser une pratique singulière dans son contexte global.

Un autre point est à souligner. Ces ensembles ont été fixés indépendamment du système global de la transhumance pyrénéenne. Historiquement, il existe une réelle complémentarité entre les estives de haute montagne et les villages de piémont. Les estives n'existeraient pas sans les villages de collines et bas de vallée. Ainsi, G. Dalla-Rosa pense qu'« il est difficile aujourd'hui de ne pas tenir compte de cette complémentarité traditionnelle qui s'exprime par la transhumance et reste un des fondements du droit et de la culture pyrénéenne » [DALLA-ROSA, 1984]. Dans un même sens, l'influence que va avoir le bassin de Saint-Palais (« Les Terres Neuves ») sur les exploitations environnantes est perceptible lorsque l'on traverse ces territoires. De nombreuses fermes en proximité de ce cœur agricole sont entièrement dépendantes du schéma qui exige une spécialisation des exploitations (céréales / élevage pur) et sont soumises au « lobbying agricole » qu'opèrent les grosses coopératives céréalières [Atelier mobile n°8]. On peut s'interroger le lien entre la concentration de culture de maïs et la disparition des terres cultivées dans les régions pentues. Tous ces mondes sont interconnectés et liés à un réseau d'acteurs du monde agricole, via la chambre d'agriculture du département, les syndicats agricoles, associations de producteurs, SICA, etc.

En ce sens, il est important de préciser que les limites paysagères n'imposent pas une frontière opaque déniait toute influence, échange et complémentarité. Ces limites s'appuient d'avantage sur des pratiques concrètes donnant une représentation différente du milieu. Aussi, les conséquences paysagères de telle ou telle pratique font appel à la sensibilité et au ressenti de l'observateur.

CONCLUSION

Ce travail avait pour ambition de redessiner les limites des ensembles de paysages de l'Atlas des Paysages de 2001, en utilisant l'entrée agricole comme marqueur prépondérant. Pour appréhender cette problématique, l'étude s'est focalisée sur le territoire rural du Pays Basque Nord, territoire dans lequel l'agriculture joue un rôle déterminant dans l'organisation sociale, spatiale et économique.

Ce travail s'est inscrit dans une démarche globale de réactualisation de l'Atlas des Paysages des Pyrénées Atlantiques et s'est par conséquent, appuyé sur les ateliers mobiles. Il a, par ailleurs, permis d'approfondir les problématiques agricoles en lien avec diverses contraintes physiques des territoires par le biais de rencontres auprès d'éleveurs. Ces démarches ont permis de faire ressortir l'importance du passé historique et la distinction par l'usage des paysages basques. Comme pressenti, l'usage des landes est un marqueur évocateur des dynamiques agricoles de cette région, et son évolution, en fonction des régions, a joué un rôle déterminant dans la différenciation paysagère.

C'est donc à travers ces investigations que la recherche a abouti à une proposition de différenciation des paysages du Pays Basque rural. Les différents paysages proposés sont toutefois hiérarchisés, l'échelle la plus globale étant celle des Grands Paysages. Les quatre grands paysages proposés sont donc « les Grandes Hêtraies et Estives Transfrontalières », « les Mille Sommets Pastoraux », « Les Modelés Agricoles Fragmentés » et enfin « les Terres Neuves ». A noter que ce découpage ne suit pas la division en trois provinces proposée par l'Atlas des Paysages de 2001.

Par ailleurs, il apparaît que les limites paysagères perméables, parfois franches, peu perceptibles de visu, confuses ou même superposées, renvoient à des distinctions très variables et n'excluent pas des liens entre chaque ensemble.

La différenciation paysagère du territoire étudié passe également par des variations qui peuvent être ponctuelles dans l'espace, mais qui engendrent tout de même une perception différente du cadre habité ou traversé. Ainsi, l'entrée agricole nous a permis de distinguer huit variations paysagères²³. Il existe certainement d'autres variations paysagères qui pourraient s'expliquer par des prismes ou optiques différentes de celles choisies dans ce travail.

Dans un temps imparti et le respect du nombre de pages imposés, ce travail a tenté de répondre à une problématique très ambitieuse. Les méandres du passé historique des régions n'ont pas pu être investigués uniformément sur toute la zone d'étude. Pour cette raison apparente, le massif de la Rhune et le bassin de Sare, ainsi que la vallée du Barétous n'ont pas été inclus dans la zone d'étude. Pour autant, ces deux régions ont été abordées et discutées lors des ateliers mobiles. Ainsi, les intuitions de terrain, puis les échanges avec l'équipe de la réactualisation de l'atlas, ont conduit à les intégrer malgré tout dans les grands ensembles définis.

Le regret de cette étude s'exprime tout de même dans le manque d'informations sur la province de Soule. Certes, cette région a des points communs non négligeables avec les paysages ruraux de l'étude, mais il aurait été bénéfique de comprendre sa trajectoire singulière dans l'histoire du Pays Basque Nord. C'est une vallée où les traditions ont gardé une place importante, comme en témoignent les *pastorales* et *mascardes* qui s'y déroulent chaque

²³ V1 Le Val de Lantabat, V2 Le Vignoble d'Irouléguay, V3 Les Landes des Coteaux de FLYch, V4 Les Douces Collines Ouvertes, V5 L'Habitat Dispersé des Hautes Vallées, V6 Le Basses Montagnes Boisées, V7 La Vallée du Saison, V8 Les Coteaux du Pays Charnègue

année encore aujourd'hui. Le temps et l'opportunité ont manqué pour rencontrer un éleveur de cette région.

Pour finir, il faut avoir conscience que les paysages du Pays Basque rural que l'on perçoit aujourd'hui sont orchestrés, aussi, par la gouvernance agricole européenne et nationale. En d'autres termes, les Politiques Agricoles Communes participent au devenir des fermes et à leur système de culture associé, qui caractérisent les grands paysages proposés dans ce travail. Les aides et primes diverses ont soutenu l'agriculture pyrénéenne, et notamment le maintien des estives, mais aujourd'hui, les éleveurs sont « sous perfusion », en dépendance financière. Finançant des pratiques particulières, elles ont également pour objectif de rendre les espaces ruraux plus esthétiques et donc d'impacter directement les paysages. Par exemple, une nouvelle « prime à l'herbe » lancée en 2014 a eu pour conséquence un usage abusif des feux pastoraux visant à « entretenir » des surfaces qui n'ont plus d'utilité pastorale. D'autres effets peuvent être perceptibles comme, une diversification des cultures –avec l'apparition des champs de tournesols, de luzerne, etc.-, des haies disparues réapparaissent, les jachères bordent les champs, les arbres têtards sont taillés. Ce rôle de la PAC n'a pas été abordé dans ce travail de recherche. Pour autant, par son caractère évolutif extrêmement rapide et réversible, il influe directement sur l'instabilité des paysages du monde rural.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIZABALAGA M.-P. [1997], « Structures familiales et destins migratoires à Sare au XIXe siècle », in *Lapurdum*, 2 | 1997, 237-255
- BAGDASSARIAN Isabelle, PENERANDA Adrien et BARON Catherine [2019], « Évolution d'un commun d'altitude : entre matérialité et immatérialité », in *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 10, n°1 | Avril 2019, mis en ligne le 01 mars 2019, consulté le 19 avril 2019. DOI : 10.4000/developpementdurable.13377
- BARRIETY L. [1952], « Rôle et avenir du reboisement au Pays Basque », in *Revue forestière française*, 1952.pp.586-594
- BROCA P. [1864], « Carte de la répartition de la langue basque », in *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1^o Série. Tome 5 fascicule 1, 1864. pp. 819-826;
- BRGM [2007], Carte géologique harmonisée du département des Pyrénées Atlantiques – notice technique Rapport final, BRGM/RP – Juin 2007
- CHAMOUX, Antoinette [1987], « Le fonctionnement de la famille-souche dans les Baronnies des Pyrénées avant 1914 », in *Annales de démographie historique*, 1987. pp. 241-262].
- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE, [2018], « #1 BEGI Un portrait du Pays Basque en question », Novembre 2018
- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE, [2018], « Etude d'opportunité du Parc Natural Régional Montagne Basque », Sept 2018
- COUSIN C. [2017], « Etude du saltus à travers l'évolution des paysages de la montagne basque : quelles perspectives ? », in *Sciences du Vivant* [q-bio].2017. dumas-01643657
- DALLA-ROSA, G., [1984], « La zone de montagne dans les Pyrénées Atlantiques : une délimitation controversée », in *Revue de géographie alpine*, tome 72, n°2-4, 1984. pp. 347-361
- DENDALETCHÉ, Claude [1978], *Montagnes et civilisation basques*. Paris, France : Denoël, 1978
- EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA (EHLG) [2014], « Portrait et évolution de l'agriculture du Pays BasqueNord, focus sur la montagne basque - TOME 2. », in *Les cahiers techniques d'Euskal Herriko Laborantza Ganbara*, Octobre 2014,
- EYCHENNE Corinne [2008], « Les éleveurs et l'estive : pour une approche compréhensive des pratiques pastorales », in *Natures Sciences Sociétés* [en ligne], 2008/2 (Vol. 16), p. 131-138. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2008-2-page-131.htm>
- GAUSSEN H. [1941], « Les forêts du Pays basque français » in *Bulletin de la Société Botanique de France*, 88:1, pp 16-28, DOI: 10.1080/00378941.1941.10834210

LAGARDE A. M. [2003], « Les Basques, société traditionnelle et symétrie des sexes », Paris, L'Harmattan, coll. Recherches et documents Espagne, 2003, p. 52

LEBEAU, René [1991]. *Les grands types de structures agraires dans le monde*. Paris, France: A. Colin, 5^e édition, 1991. ISBN 978-2-200-25165-9

MORVAN M. [1999], « Les noms de montagnes du Pays Basque », in *Lapurдум*, 4/1999, numéro IV, pp. 167-190

PASCOU M. [1994], « Vers la réconciliation de la forêt et du pastoralisme en Pays Basque », in *Revue forestière française*, Edition spécial Agroforesterie, 1994

VIERS G. [1951], « Le Pays des Aldudes », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 22, fascicule 4, 1951. pp.260-284

VIERS G. [1955], « La forêt d'Irati », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 26, fascicule 1, 1955. pp. 5-27

VIERS G. [1959], « Les canyons de la Haute Soule (Basses-Pyrénées) », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 30, fascicule 1, 1959. Études sur les Pyrénées. pp. 5-22

VIERS G. [1965], « Retards et progrès dans les campagnes basques », in *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen / Année 1965 / 36-1 / pp. 77-79*

VIERS G. [1977], « Une énigme géomorphologique : les limons d'Isturits (Pyrénées-Atlantiques) », in *Norois*, 1977, n°95 bis, Novembre 1977. Karstologie. pp. 105-113

VIERS G. [1984], « Une approche sociale de l'évolution sylvatique », in *Annales de Géographie*, 93e Année, No. 515 (Janvier-Février 1984), pp. 85-87

WENTWORTH WEBSTER (1828, 1907), « Les faceries ou Conventions internationales communales dans le Pays Basque » [en ligne], Disponible sur : <http://w390w.gipuzkoa.net/WAS/CORP/DBKVisorBibliotecaWEB/visor.do?ver&amicus=178878&amicusArt=303264>

Références internes

[Atelier Mobile n°5] REACTUALISATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES 64, Compte rendu de l'atelier mobile n°5, « Côte Basque et Labourd », 28 Juillet 2020

[Atelier Mobile n°6] REACTUALISATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES 64, Compte rendu de l'atelier mobile n°6 « La montagne basque », 29 Juillet 2020

[Atelier Mobile n°8] REACTUALISATION DE L'ATLAS DES PAYSAGES 64, Compte rendu de l'atelier mobile n°8 « Les collines basques », 20 août 2020

SITOGRAPHIE

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES [SITE INTERNET], L. DAUDET, *Stup. XIX^es.*, 1922, p. 166) / Disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/rural//0> (Consulté le 08 septembre 2020)

DRAAF Nouvelle Aquitaine [Site internet], « La place de l'agriculture dans la nouvelle grande région », Disponible sur :http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/01_-_La_place_de_l_agriculture_dans_la_grande_region_cle0eb4fa.pdf (Consulté le 14 août 2020)

EUSKAL HERRIA LEHEN – LE PAYS BASQUE D'ANTAN [Site internet], «La tannerie à Hasparren - Hazparne en Labourd au Pays Basque autrefois », décembre 2017, Disponible sur <https://paysbasqueavant.blogspot.com/2017/12/la-tannerie-hasparren-hazparne-au-pays.html>, (Consulté le 25 août 2020)

LA SOULE – LE GUIDE [Site internet], « Architecture du Pays de la Soule », Disponible sur : <http://www.lasoule-leguide.fr/architecture> (Consulté le 23 août 2020)

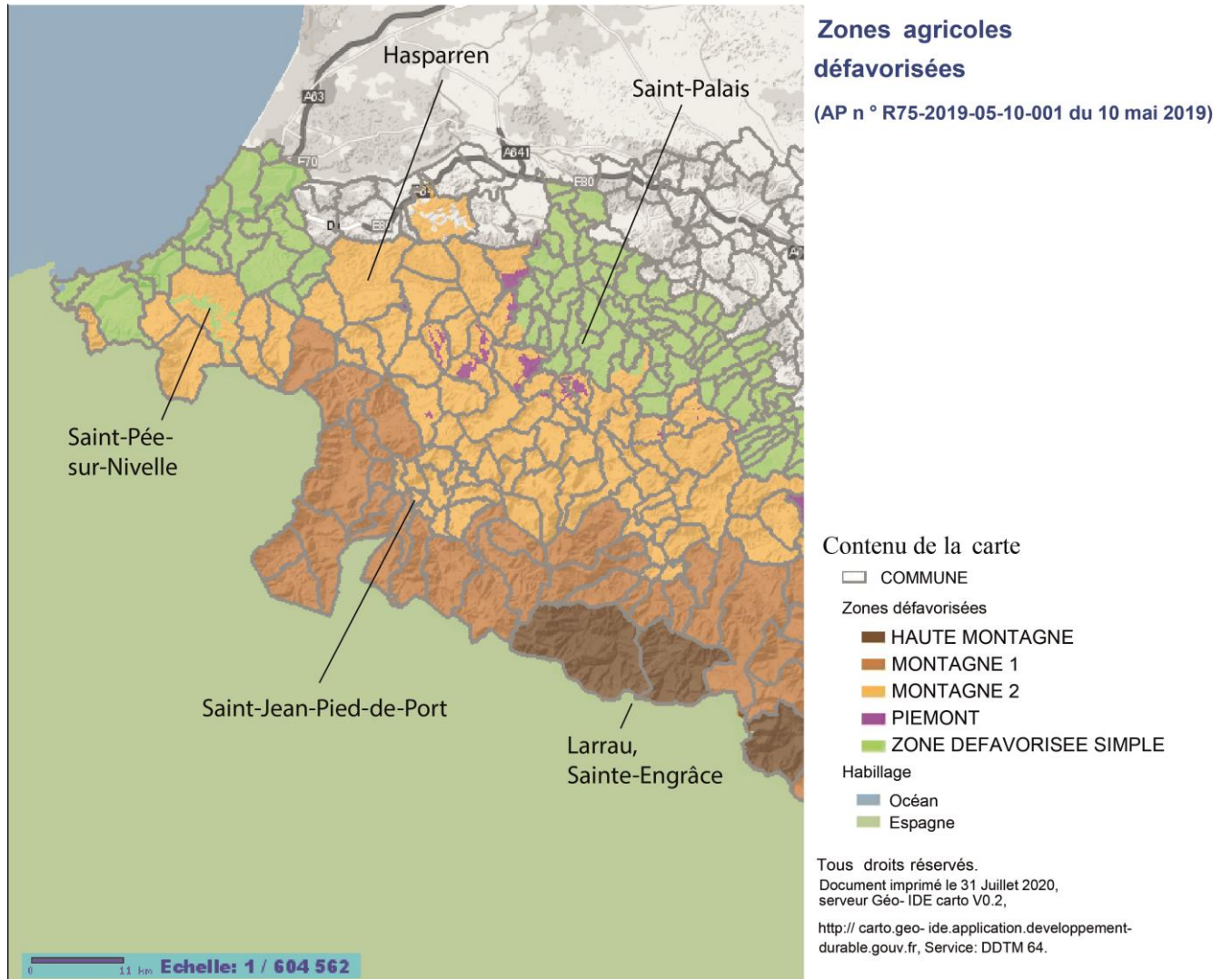
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION [Site internet], « Demander une aide à l'installation jeunes agriculteurs », Disponible sur : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/creer-ou-ceder-une-exploitation/article/demander-une-aide-a-l-installation#:~:text=Le%20dispositif%20national%20des%20aides,au%20minimum%20en%202%20fractions.> (Consulté le 08 sept 2020)

PATRONYME BEARNAIS [Site internet], Disponible sur : <http://www.lebearn.net/patronymes.html> (Consulté le 23 août 2020)

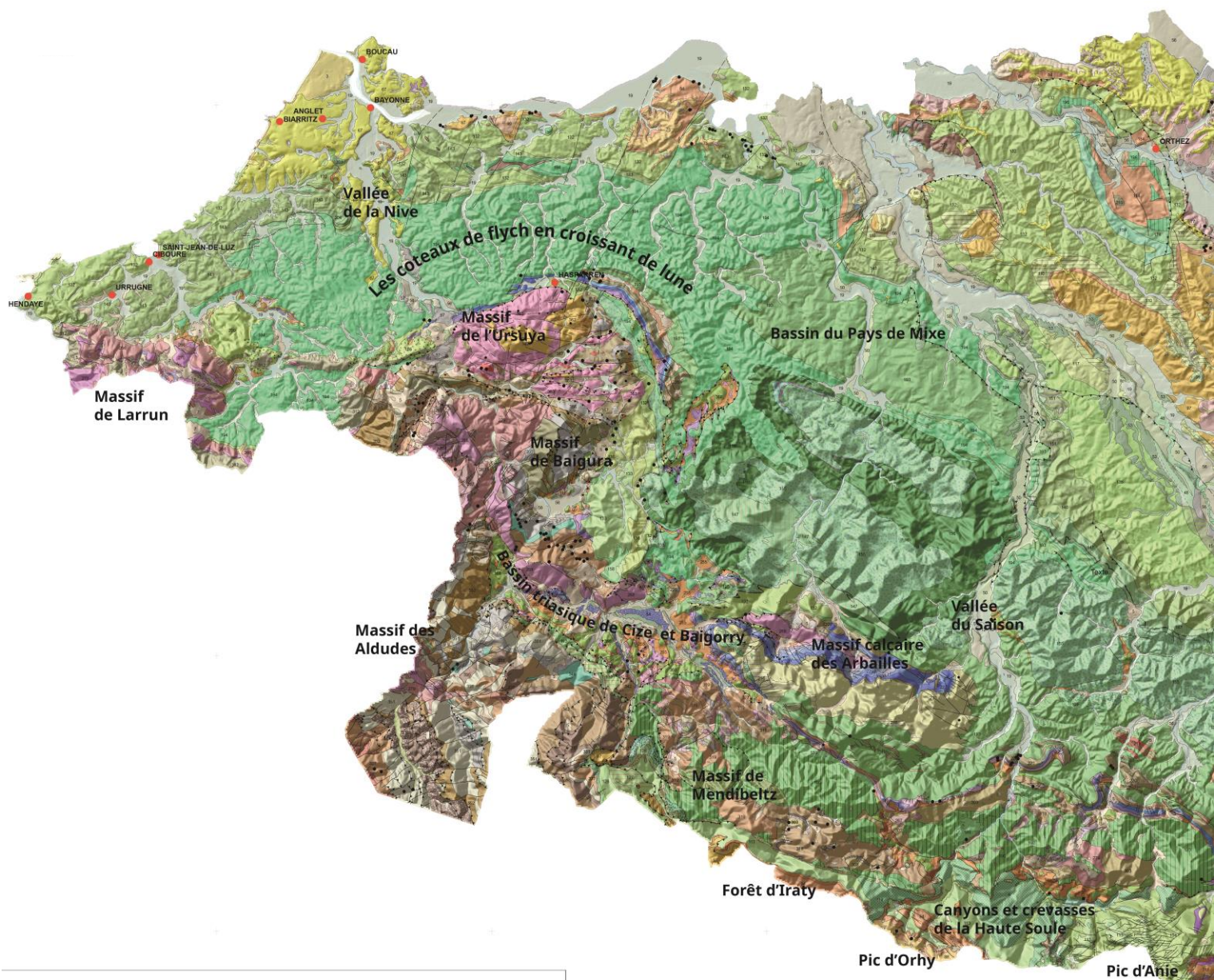
Wikipédia [Site internet], « Junta de Roncal (traité) », Disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Junte_de_Roncal_\(trait%C3%A9\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Junte_de_Roncal_(trait%C3%A9)) (Consulté le 10 septembre 2020)

ANNEXES

ANNEXE I : ZONES AGRICOLES DEFAVORISEES AU PAYS BASQUE NORD



ANNEXE II CARTE GEOLOGIQUE DU PAYS BASQUE NORD



(Source : Carte géologique harmonisée du département des Pyrénées atlantiques, Antonin GENNA, BGRM, Avril 2007)

ANNEXE III : LES QUARTIERS GASCONS ET BASQUES SUR LES COTEAUX DE FLYSCH

L'étude ci-dessous des toponymes basques et gascons au nord des coteaux de flysch illustre bien le mixage entre les deux peuples. Il semble que les communautés se soient implantées par quartier créant une « frontière » en mitage, c'est le propre du Pays Charnègue.

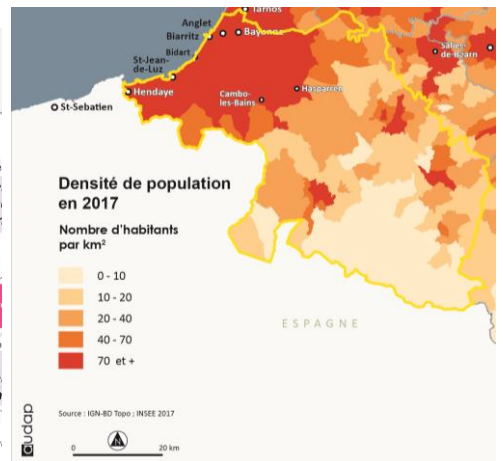
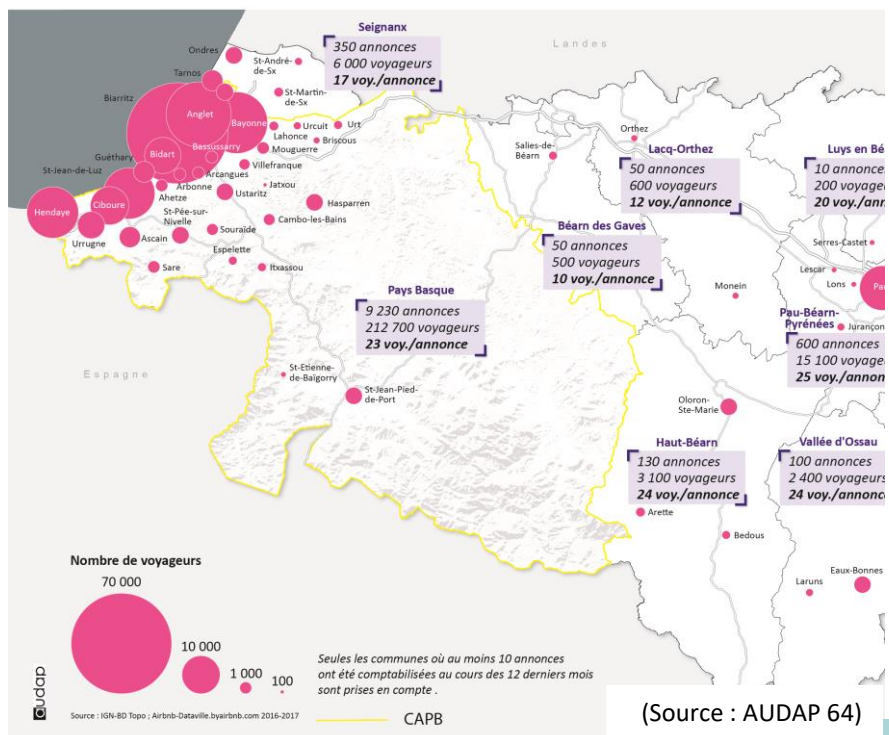


(Source : I. Urruty, 2020)

Sur l'illustration, entre les communes de Bardos, La Bastide-de-Clairence et Orège, les quartiers basques et gascons se distinguent bien. Or, étonnamment, les quartiers basques ici en **rouge** sont au nord et les quartiers gascon en **vert** sont au sud. Notons que les gascons semblent s'être installés dans les vallées des coteaux, proches des rivières. Aussi, le nom du Quartier des Barthes est très parlant, car les Barthes sont associées aux plaines alluviales de l'Adour

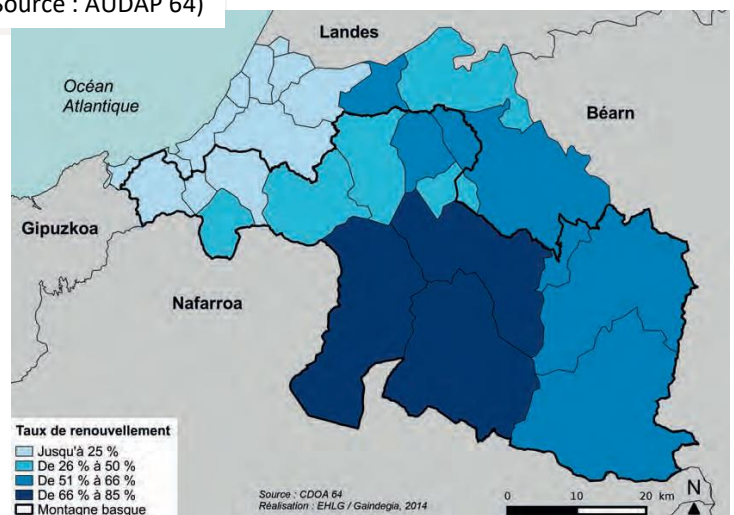
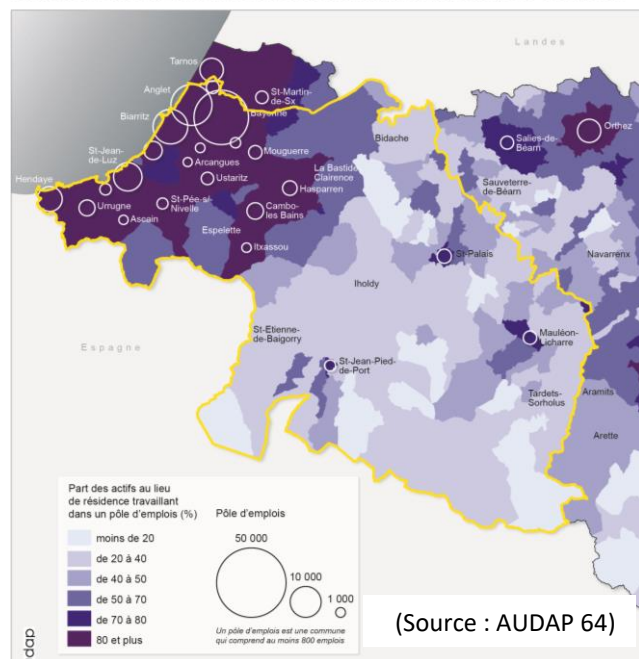
ANNEXE IV : PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE DU PAYS BASQUE NORD

Nombre d'arrivées de voyageurs par commune et nombre d'annonces recensées par EPCI

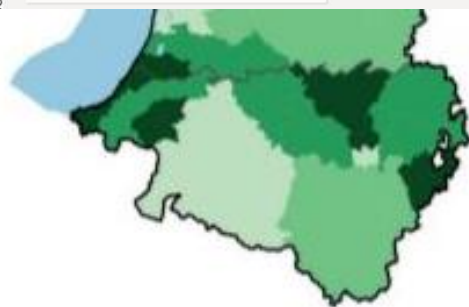


(Source : AUDAP 64)

Part des actifs au lieu de résidence travaillant dans un pôle d'emplois



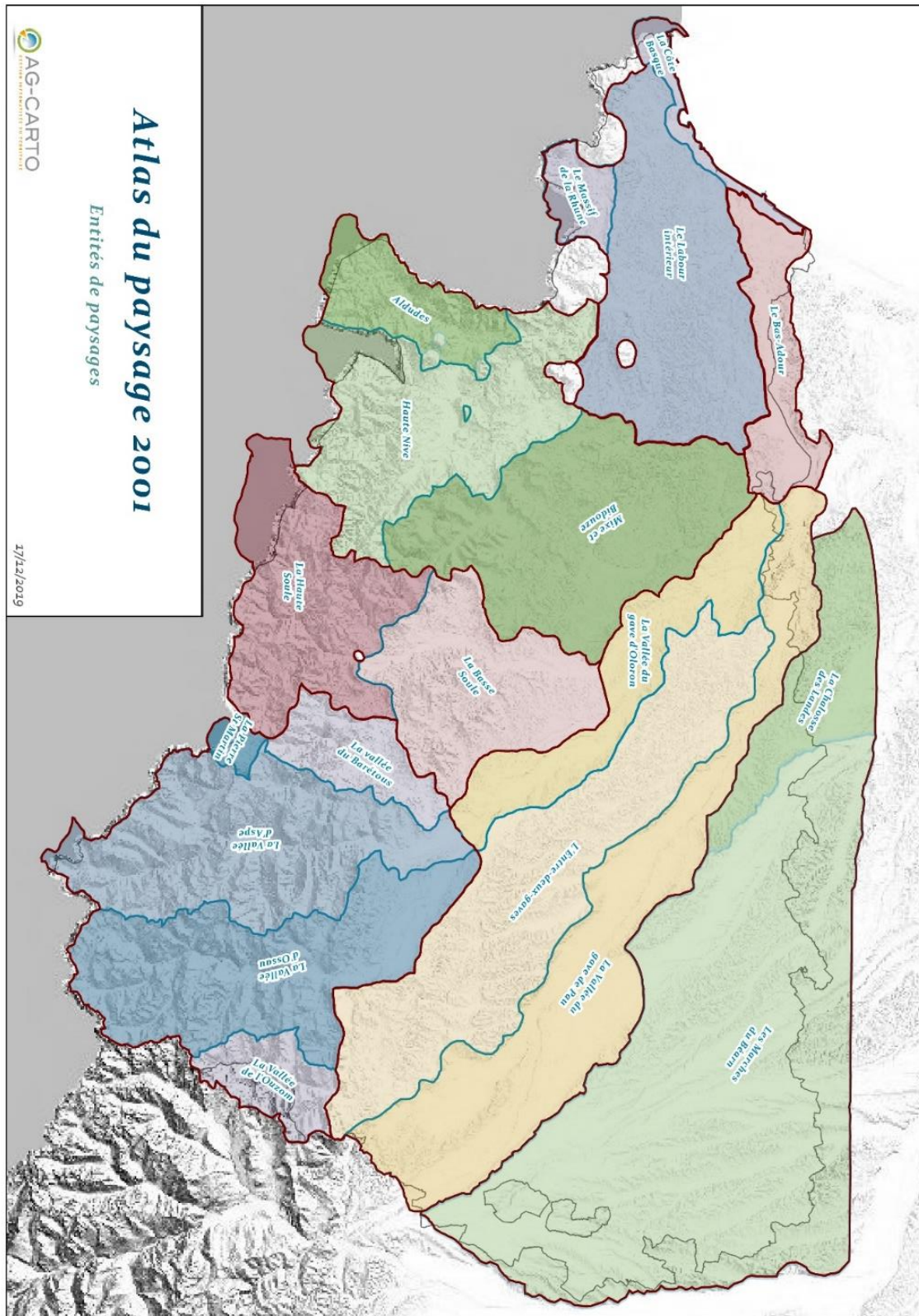
Taux de renouvellement des fermes dans la CAPB (Source : EHLG)



(Source : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>)

ANNEXE V : DECOUPAGE DES ENTITES PAYSAGERES DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE 2001

Source : Réactualisation de l'Atlas des Paysages des Pyrénées Atlantiques, 2020



ANNEXE VI : PRESENTATION DES ATELIERS MOBILES

(Source : Réactualisation de l'Atlas des Paysages des Pyrénées Atlantiques, 2020)

Atelier mobile n°5 – Participants

Atlas des paysages
des Pyrénées Atlantiques

05

28 juillet 2020
☒ Côte Basque
et Labourd

Atelier — Mobile

Espaces parcourus :

- _ Petit Bayonne
- _ Tronçon A63
- _ Sud d'Anglet (Sutar)
- _ Arcangues
- _ Ahetze
- _ Z.I. Saint-Jean-de-Luz
- _ Vallée de la Nivelle
- _ Saint-Pée-sur-Nivelle
- _ Bois d'Ustaritz
- _ Vallée de la Nive
- _ Cambo-les-Bains
- _ Les landes d'Hasparren
- _ Espace communal d'Hasparren
- _ Tronçon A64

Communautés d'Agglomérations
traversées :
_ Communauté d'Agglomération
Pays basque

Participants dans quatre voitures :

- _ Conducteurs : Nadia Mabile (voiture), Idoia Urruty (voiture), François Esnault (voiture), Clémence Teulé (voiture).
- _ Participants : Létizia Delorme, Nadia Mabile, Yannick Fieu, Patrick Mousset, Florent Beck, Pascal Clerc, Frédéric Véron, Cyrille Marlin, Idoia Urruty, François Esnault, Clémence Teulé.

Café de rendez-vous :

Café des Pyrénées, Bayonne.

Repas de midi :

Pique-nique au bois d'Ustaritz.



☒ Photo de groupe prise à Cambo-les-Bains.

De gauche à droite :

Yannick Fieu (EPFL Pays basque), Nadia Mabile (chargée de mission patrimoine CAPB), Létizia Delorme (directrice du Syndicat Mixte Pays basque & Seignan), Pascal Clerc (directeur CPIE littoral basque), Patrick Mousset (ancien agent ONF en charge du secteur), Florent Beck (naturaliste CEN NA), Clémence Teulé (paysagiste AUDAP), François Esnault (CD64), Idoia Urruty (étudiante paysagiste), Frédéric Véron (paysagiste AUDAP), Cyrille Marlin (paysagiste-géographe).

Informations générales

Atlas des paysages
des Pyrénées Atlantiques
Atelier mobile no. 05

1/23

Atelier n°5 - Itinéraire

ATLAS DES PAYSAGES 64 / ATELIER MOBILE N°5 - mardi 28 juillet 2020



2/23

Atlas des paysages
des Pyrénées Atlantiques
Atelier mobile no. 05

Itinéraire réalisé

Atelier — Mobile

Espaces parcourus :

- _ Ossès
- _ Sommet de Jara
- _ Irouléguy
- _ Saint-Jean-Pied-de-Port
- _ Col des Palombières
- _ Vallée de Lantabat
- _ Col d'Ipharlatze
- _ Saint-Just-Ibarre
- _ Col d'Osquich
- _ Vallée de la Soule
- _ Sommet de la Madeleine
- _ Barcus

Communautés d'Agglomérations
traversées :
_ Communauté d'Agglomération
Pays basque

Participants dans trois voitures :

_ Conducteurs : Nadia Mabilie (voiture),
Idoia Urruty (voiture), Clémence Teulé
(voiture).
_ Participants : Pierre Emmanuel Jasnot,
Nadia Mabilie, Xabina Petrisans-
Iturburua, Florent Beck, Philippe
Iñara, Frédéric Véron, Jean-Marc
Arrantz, Cyrille Marlin, Idoia Urruty,
François Esnault, Clémence Teulé, Rémi
Bercovitz.

Café de rendez-vous :
Café restaurant Zubiondo, Ossès.

Repas de midi :
Pique-nique à la chapelle Saint-Antoine,
col d'Osquich.



Photo de groupe prise à la chapelle de la Madeleine à Barcus.

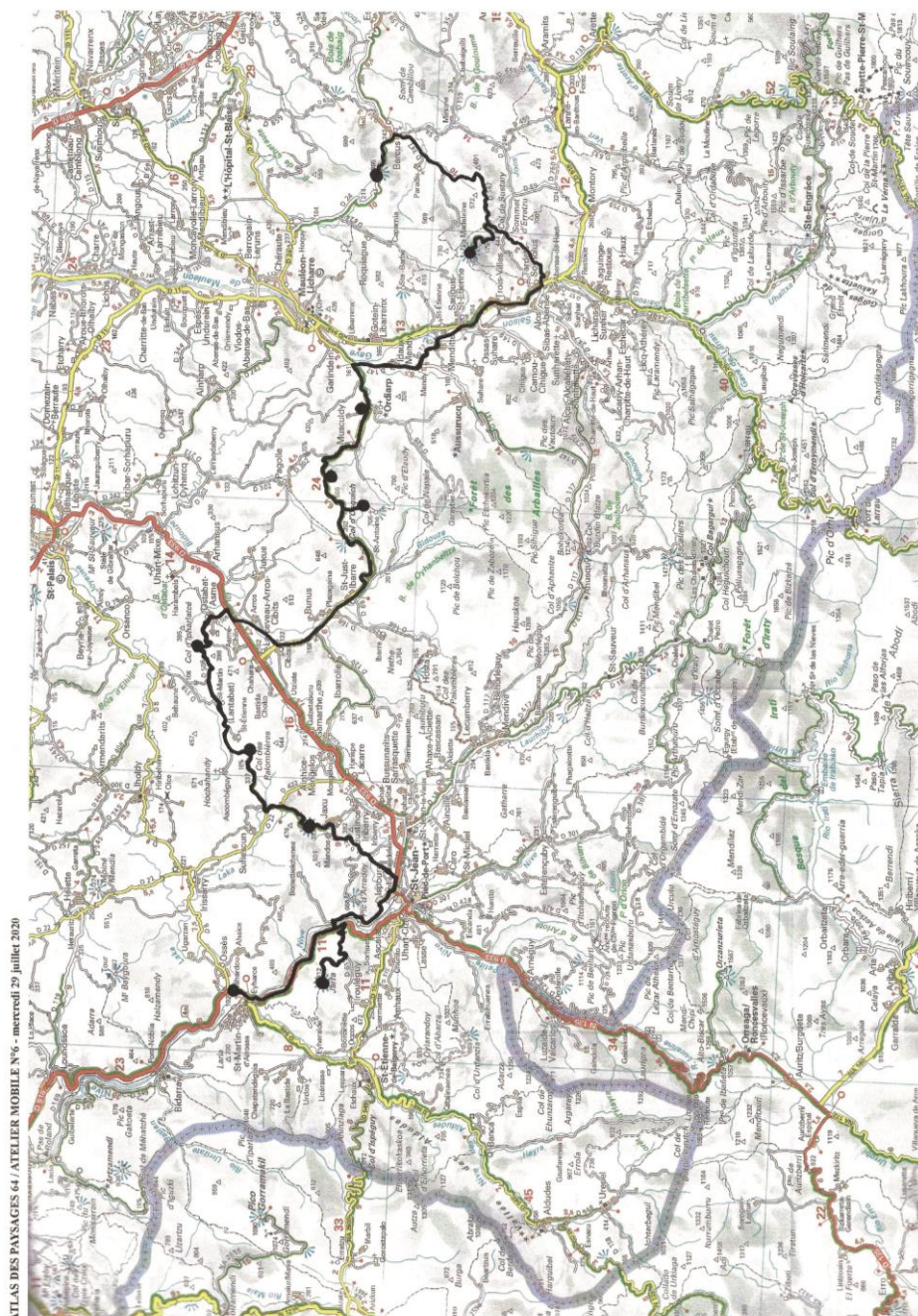
En haut, de gauche à droite :

Jean-Marc Arrantz (spécialiste de l'élevage en montagne GIS id 64), Florent Beck
(naturaliste CEN NA), Rémi Bercovitz (paysagiste-géographe), Cyrille Marlin (paysagiste-
géographe), Pierre-Emmanuel Jasnot (chargé de mission agriculture et environnement
Syndicat Mixte Pays basque & Seignan), Nadia Mabilie (chargée de mission patrimoine
CAPB), Clémence Teulé (paysagiste AUDAP), François Esnault (CD64).

En bas, de gauche à droite :

Idoia Urruty (étudiante paysagiste), Xabina Petrisans-Iturburua (chargée de mission
Montagne CAPB), Philippe Iñara (animateur patrimoine CPIE), Frédéric Véron
(paysagiste AUDAP).

Atelier Mobile n°6 – Itinéraire



2/23	<p>Atlas des paysages des Pyrénées Atlantiques</p> <p>Atelier mobile no. 06</p>	Itinéraire réalisé
------	---	--------------------

Atelier — Mobile

Espaces parcourus :

- _ Hasparren
- _ Bonloc
- _ Vallée de Garraldako Erreka
- _ St-Esteben
- _ Eitzarruze
- _ Armendarits
- _ Elhigna
- _ Iholdy
- _ St-Martin-d'Arberoue
- _ Isturits
- _ Vallée de l'Arberoue
- _ Quartier de Pessarou
- _ Quartier Lambert
- _ Crête de Pelloeneko Oihana
- _ Sud de Briscous
- _ Landes communales d'Hasparren

Communautés d'Agglomérations
traversées :

- _ Communauté d'Agglomération
Pays basque

Participants dans deux voitures :

- _ Conducteurs : Cyrille Marlin (voiture),
François Esnault.
- _ Participants : Patrick Mousset, Gabriel
Durruty, Xalbat Etchegoin, Cyrille Marlin,
Idoia Urruty, François Esnault.

Café de rendez-vous :

Café Hordago, Hasparren.

Repas de midi :

Pique-nique près de la mairie,
Saint-Martin-d'Arberoue.



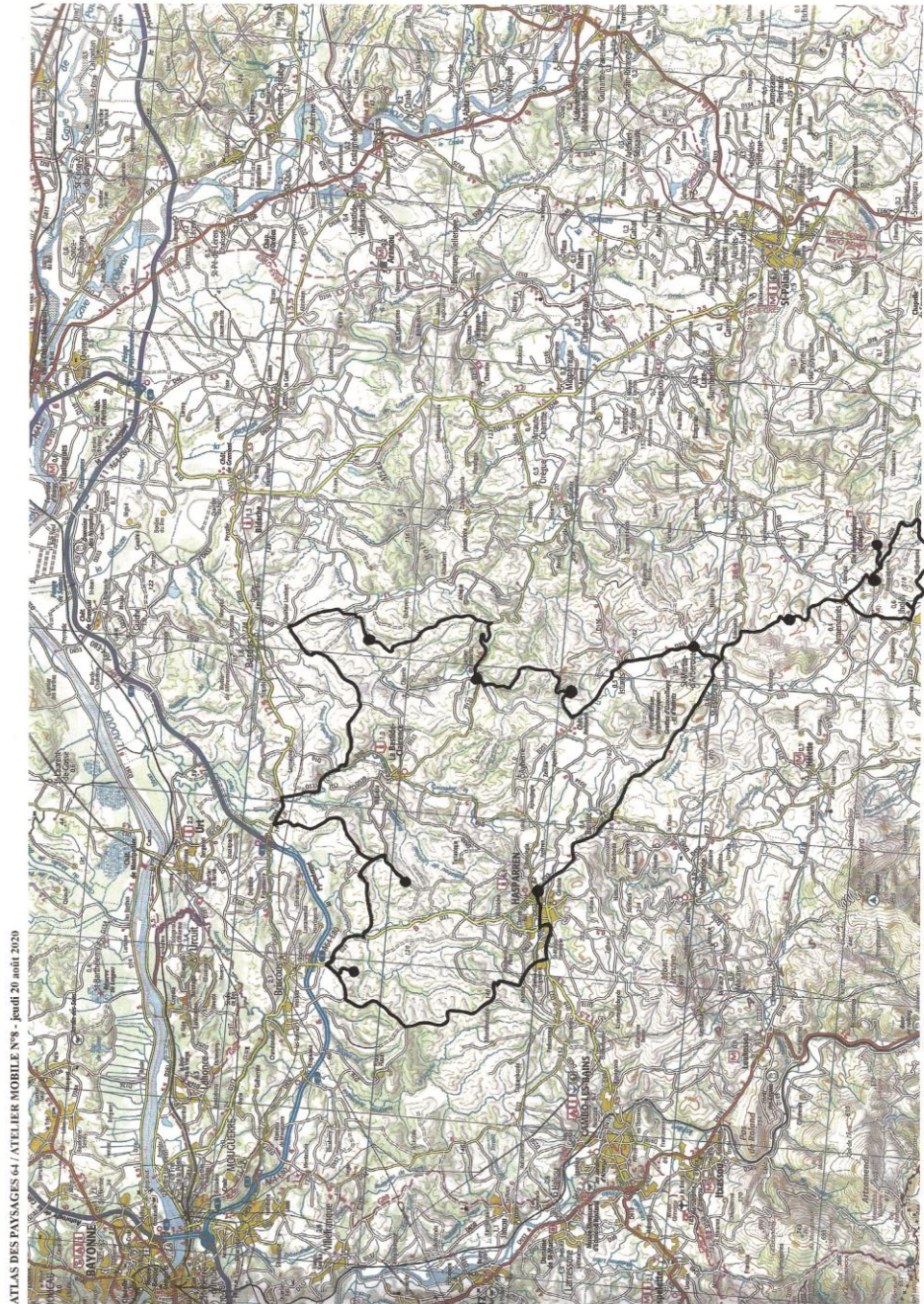
☒ Photo de groupe prise près du fronton d'Hasparren, au bord d'un petit cours d'eau.

En haut, de gauche à droite :

Cyrille Marlin (paysagiste-géographe), Idoia Urruty (étudiante paysagiste), Gabriel Durruty (ancien enseignant lycée d'Hasparren), Xalbat Etchegoin (urbaniste-conseil CAUE 64), Patrick Mousset (ancien agent de l'ONF en charge du secteur).

En bas :

François Esnault (CD64).



2/11	Atlas des paysages des Pyrénées Atlantiques Atelier mobile no. 08	Itinéraire réalisé
------	---	--------------------

Entretien n°1

Jean LASSALLE Quartier PAXKONIA Hasparren

Ovin viande et lait
Sasi Ardi depuis 1996, 60 têtes auj.
A la retraite



Jean Lassalle est installé en fermage sur les terres communales d'Hasparren depuis 1970. Il a débuté en élevage ovin lait, car c'était le marché le plus porteur de l'époque. Il a vite augmenté sa production pour devenir le deuxième producteur de lait du département. Il s'est ensuite orienté vers l'ovin viande, mais un incident politique national a fait chuter les prix de 40% de la viande ovine. C'est alors, qu'en 1996, il décida de revenir à la race rustique locale et oubliée, la **Sasi Ardi**. En complément de son activité, il avait 18 chevaux et organisait des sorties loisirs dans les landes d'Hasparren et jusque dans la frontière espagnol. Jean a eu jusqu'à 300 brebis *Sasi Ardi* dans sa ferme. Aujourd'hui Jean est à la retraite et ne possède que 60 têtes, de la volaille et des ruches. Ses 60 brebis parcourent une bonne partie de l'année les 1700 ha de landes communales. L'hiver, elles se rapprochent de la ferme toutes seules et peuvent rester en extérieur jusqu'en janvier selon les conditions climatiques et la nourriture disponible dans la nature. Comme son nom l'indique la *Sasi Ardi* (brebis des broussailles) est particulièrement efficace pour nettoyer des parcelles en friches. Elle est très adaptée aux espaces de landes et au bois.

Malgré l'altitude basse, 170 m d'altitude pour la ferme de Jean, les landes d'Hasparren sont directement exposées aux vents océaniques de nord/ouest. Ce qui donne un climat froid et rude, que l'on ne retrouve pas dans le bassin de vie d'Hasparren. Le paysan a dû protéger sa ferme, trop exposée aux vents, en plantant des arbres. Les landes varient sans cesse de 60 m à plus de 200 m d'altitude, ce qui donne un relief très accidenté. Pour le paysan, c'est de la montagne, de la **montagne basque**.

Une grande partie des landes ont été défrichée dans les années 70. Après le déclin de l'industrie de la chaussure sur Hasparren, la commune a décidé de distribuer les terres aux paysans ayant trop peu de surface pour vivre de l'agriculture. Ici, les pentes les plus faibles sont en hauteur, le défrichement et la mise en prairie s'est donc fait sur les crêtes des landes. Il y aurait une trentaine d'agriculteurs dans la zone des landes d'Hasparren aujourd'hui. Pour autant, il n'y a presque plus de troupeau qui parcourent librement dans les terres communales. Parfois les parcelles privées et publiques ne sont même plus délimitées par des clôtures. L'écobuage n'est pratiquement plus utilisé dans ces landes.

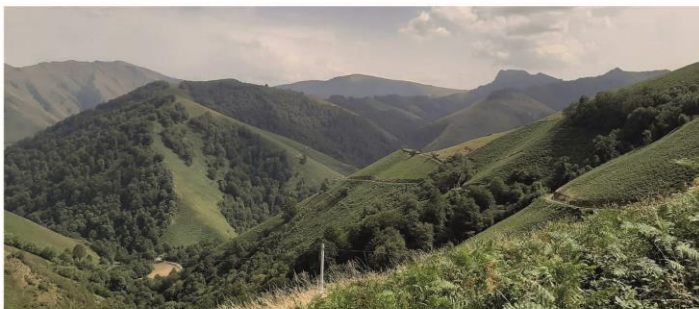
Les **fougeraies** les plus accessibles sont encore exploitées pour la litière de l'hiver. En échange, les paysans doivent payer la commune en fonction du rendement par ha et de la surface de la parcelle coupée. Toute la découpe se fait au tracteur, la motofaucheuse n'est plus utilisée, les espaces les plus en pente sont donc laissés à l'abandon et la forêt gagne du terrain.

Les landes d'Hasparren sont aussi convoitées par des activités économiques et de loisirs différents : parcours de motocross, un projet de golf, urbanisation, etc. Pour l'instant la commune préserve ses terres agricoles.

Entretien n°2

Jon PAULERENA
Maison SALABERRIA
Esterençuby

Ovin lait
Manex Tête Noire, 280 têtes
24 ans, installé en 2016



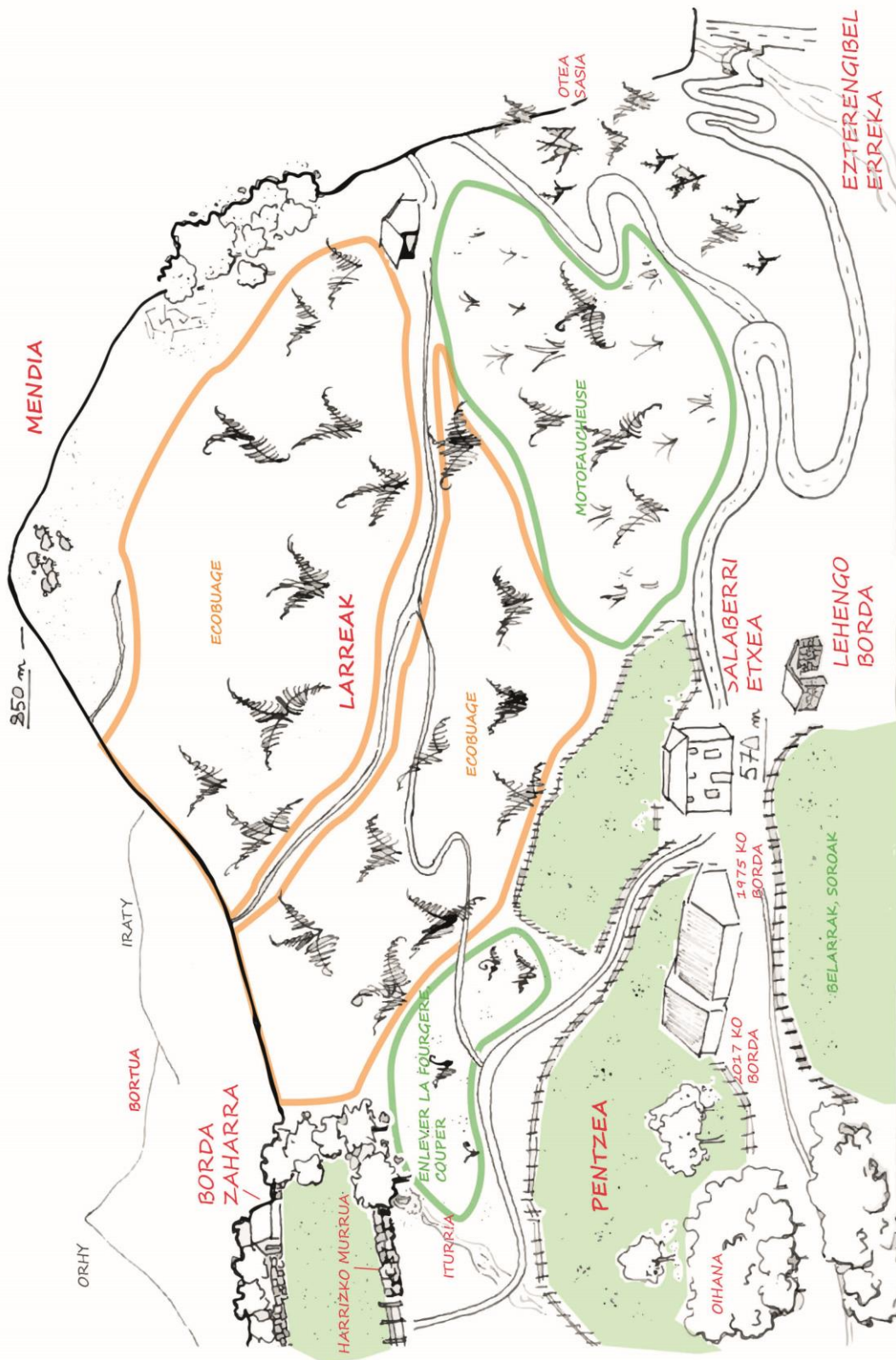
Jon Paulerena est un jeune agriculteur installé depuis peu et qui reprend l'exploitation de son père. Niché sur une pente à 570 m d'altitude, la ferme Salaberria est une petite exploitation. Ils possèdent quelques terres autour de la maison et un peu plus loin à côté de la **borde** qui leur appartient. Le reste de la surface qu'ils utilisent appartient à la Commission Syndicale de Cize. Jon dit n'avoir aucune relation avec la Commission, l'espace qu'ils utilisent est le même depuis longtemps, ils s'arrangent avec les voisins pour le reste. La commission syndicale leur envoie une facture à la fin de l'année.

Les terres indivises se caractérisent par des landes alors que les terres privées sont clôturées et enherbées. La plus grande difficulté pour Jon dans son exploitation, n'est pas la pente ou le climat : c'est qu'ils ont trop peu de terres pour l'herbage, ils sont obligés d'acheter du fourrage pour passer l'hiver. Depuis son installation, Jon dit se battre contre la fougère. Il souhaite avoir plus d'espaces en herbe pour nourrir son troupeau. Il a défriché une partie et coupé du bois en laissant un 3 - 4 arbres pour offrir plus d'ombre à ses brebis. Dans la zone défrichée, les parties où le sol est peu profond on aperçoit l'herbe jaunir.

Pour entretenir les landes au-dessus de chez lui, Jon, son père et les premiers voisins s'organisent pour faire l'écobuage. D'abord ils brûlent une bande de deux mètres en haut et sur les côtés, puis ils mettent le feu en bas qui s'arrêtera à la bande déjà brûlée. Cette pratique permet de régénérer les landes et de donner un meilleur herbage aux brebis au printemps. Depuis peu, Jon a commencé à couper une partie des landes à la motofaucheuse. Cela lui demande un travail très conséquent, mais il constate que son troupeau apprécie bien plus les landes coupées. Il aimerait demander à la commission syndicale de racheter cette portion de terre. Jon n'utilise pas de fougère pour la litière des brebis.

Lorsque j'ai demandé à Jon s'il faisait une différence entre ses montagnes et les montagnes du piémont, de 300-400 m d'altitude, il m'a dit que non : toutes les montagnes s'appellent **mendi**, par contre, lorsque le paysan va avec son troupeau en montagne pour transhumer, alors, cette montagne prend le nom de **bertu**. Dans le même sens, un mont où il n'y a plus de landes perd le nom de **mendi**. Pour Jon, ce n'est pas l'altitude, le climat ou l'enneigement qui donne sa dénomination aux choses mais bien son utilisation.

Carte mentale de la ferme de Jon Paulerena



RENCONTRE AVEC LES AGRICULTEURS - AOÛT 2020 - Idoia Urruty

Entretien n°3

Jakes AGUERGARAY Guarat Borda *Juxue*

Bovin viande et ovin lait
Manex Tête Noire, 300 têtes ; *Blonde d'Aquitaine* 16 têtes
Installé en 2000



La ferme Guaratborda se trouve dans un peu éloigné du bourg du village, à 185 mètres d'altitude, au pied d'une colline allant jusqu'à 370 mètres, d'altitude, appelé *mendia*. Il produit son propre fromage sous le label AOP Ossau-Iraty avec les Manex Tête Noire et de la viande bovine avec des Blondes d'Aquitaine. Les exploitants ont aussi de la volaille et des arbres fruitiers pour leur consommation personnelle. La quasi-totalité des terres sont en prairie, lorsque les plus en pente sont laissés en *fougeraie*.

La ferme exploite les *kasko* ou sommets et versants des montagnes adjacentes à la ferme. La montagne est divisée en deux : les terres dont ils sont propriétaires et les terres communales de Juxue, adhérente à la commission syndicale Oztibarre. La ferme ne possède que des prairies, sauf une petite parcelle de lande. Le paysan entretient ses parcelles en herbe en passant le Giro Broyeur une fois dans l'année. Pour la parcelle en lande, il broie elle, tous les deux ans. Les terres communales, elles, sont entretenues par le feu chaque année car il y a trop de pente pour que le tracteur puisse travailler. Pour le feu, ils s'organisent avec les voisins. La majorité du temps, lorsqu'elles ne sont pas à l'intérieur, les brebis sont dans les prairies les plus proches de la ferme. Au début de l'été, elles sont envoyées dans les hauteurs, *alde gaina*, dans les landes communales. Lorsqu'elles n'ont plus assez de nourriture, le paysan les redescend. Cette année elle n'ont passées qu'un mois et demi. Les vaches, elles, passent beaucoup plus de temps dehors, en libre parcours.

La pente représente une contrainte forte pour Jakes. L'éleveur a préféré arrêter de produire son maïs face au risque de lessivage de la terre. S'il y avait une tempête après la récolte du maïs, la terre partait systématiquement. La tempête de juillet 2014 a emporté une grande partie de la colline, engendrant une grande coulée de boue et inondant toute une partie des parcelles. Aujourd'hui, le paysan achète son maïs à Lichos comme complément pour nourrir les vaches et les brebis tout au long de l'année.

Selon Jakes, le libre parcours dans les landes est en train de se perdre. On distingue facilement de loin si les landes sont encore pâturées. Des landes *propres* sont des landes où il n'y a que *iratzea* (de la fougère). Lorsque *otea* (le thuya) apparaît, c'est beaucoup plus dur d'entretenir, même le feu ne brûle pas tout.

Nicole URRUTIA
Maison BEHEREKO ETXEA
St-Etienne-de-Baigorry

Ovin lait
Manex Tête Rousse, 190 têtes
Installée en 1989



Nicole s'est installée en 1989 sur l'exploitation de ses parents. Elle produit du lait vendu à la fromagerie IZARRA de Larceveau et élève des Manex Tête Rousse. Son lait est transformé en Tome des Pyrénées sous le label AOC Ossau Iraty. Nicole utilise un total de 24ha, dont 9 ha de prairies et 6 ha de landes en tant que propriétaire et 9 ha qu'elle loue à la commission syndicale. A Baigorry, il n'y a jamais eu de remembrement, donc ses parcelles sont de petites tailles et très éparpillées.

Nicole marque ses bêtes après leur tarissement juste avant de les monter en **estive**. Toutes les fermes se différencient dans leur marquage : pour cette ferme c'est une tâche verte à l'arrière et une coupe en forme de V dans l'oreille droite de la brebis. Un autre signe de reconnaissance entre les bergers est le son des cloches. Chaque ferme a un son différent. Certaines brebis restent 3 mois là-haut, alors que les plus retardataires y restent seulement 3 semaines. La ferme possède plusieurs « dépendance », en plus de la bergerie en bas de la vallée, il y a deux bordes, une en zone intermédiaire et une autre en estive à 1000m d'altitude, puis un **etxola**, à proximité d'un bois privé pâturé. La borde d'estive sert aux brebis l'été pour avoir de l'ombre car il n'y a pas d'arbres là-haut. La borde et **etxola** en zone intermédiaire sont accessibles en voiture depuis deux ans et sont sur des parcelles de pâture. La paysanne y stock du foin et de l'eau. Ces abris servent également de lieu pour les mises bas des brebis. Pour les terres d'estive, Nicole **transhume** avec son troupeau à pied. Il faut compter deux heures de marche jusqu'en haut. Dans l'estive les brebis parcourent librement dans une large zone, Nicole paye à la commission syndicale 1.20€ par brebis à l'année.

Nicole utilise la fougère en litière dans les bordes des zones intermédiaires. Avec les coupes précédentes, elle possède un stock suffisamment conséquent pour ne plus couper de fougère jusqu'à sa retraite. Ses parcelles de fougère sont très en pente : elle les coupait à la faux puis faisait tout tomber sur la route avec des râtaux pour ramasser. La motofaucheuse représente un investissement trop important pour Nicole. Aujourd'hui, elle avance en âge et n'utilise plus que le tracteur pour les travaux des champs.

Dans le village, beaucoup d'éleveur combine deux activités pour mieux s'en sortir à la fin du mois. Beaucoup possèdent des Blondes d'Aquitaine en plus des brebis laitières ou bien des Blondes d'Aquitaine en plus des vignes. Lorsque Nicole s'est installée, elle avait planté un hectare de vigne afin d'avoir une superficie suffisante. Elle avait également 10 vaches dont trois vaches laitières en plus du troupeau de brebis. Elle a arraché la vigne en 2002 et s'est séparée de ses vaches en 1999.

Selon Nicole, dans les terres gérées par la commission syndicale de Baigorry, il n'y a que les éleveurs des communes concernées. Alors que dans la commission syndicale de Cize, certains éleveurs transhument de plus loin. Il y a donc plus d'animaux en estive à l'est.

BILAN DES RENCONTRES ET PISTES DE TRAVAIL

La lande L'écobuage reste le principal moyen d'entretenir les landes de fougère. Plus le relief est doux, moins les agriculteurs vont pratiquer la coupe à la main (faux ou motofaucheuse). Ils vont donc abandonner les surfaces trop escarpées qui ne sont pas mécanisables.
Sur ces zones, les landes sont de moins en moins parcourues par les troupeaux. Dans les régions les plus montagneuses, l'espace de lande reste une ressource indispensable pour l'élevage. Les fermes ont peu d'espace en herbe, la transhumance et le libre parcours sont des pratiques indispensables.
Le thuya et les ronces apparaissent lorsque la parcelle est moins bien entretenue et qu'elle n'est plus pâturée. Dans ce cas, on dit que la lande est sale.
La fougère est coupée à l'automne pour la litière de l'hiver.

Les bêtes Les vaches ne peuvent pas parcourir sur des terrains trop en pente. Elles sont plus adaptées aux territoires colinéaires. Dans les Vallées des Aldudes, les troupeaux de vaches sont amenés à Sorogain, un haut plateau qui se trouve de l'autre côté de la frontière.
Pour le label Ossau-Iraty, il n'y a pas d'obligation que les bêtes aillent en estive. Ce qui compte est le nombre de jour à l'extérieur.
Les brebis Lacaunes ne parcourent pas dans les landes. Ce sont les races locales, Manex Tête Noire, Manex Tête Rousse et les Sasi Ardi, qui sont adaptés aux landes basques. Les éleveurs se spécialisent dans une seule filière de production, souvent l'ovin lait, et abandonnent des vaches Blondes d'Aquitaine.

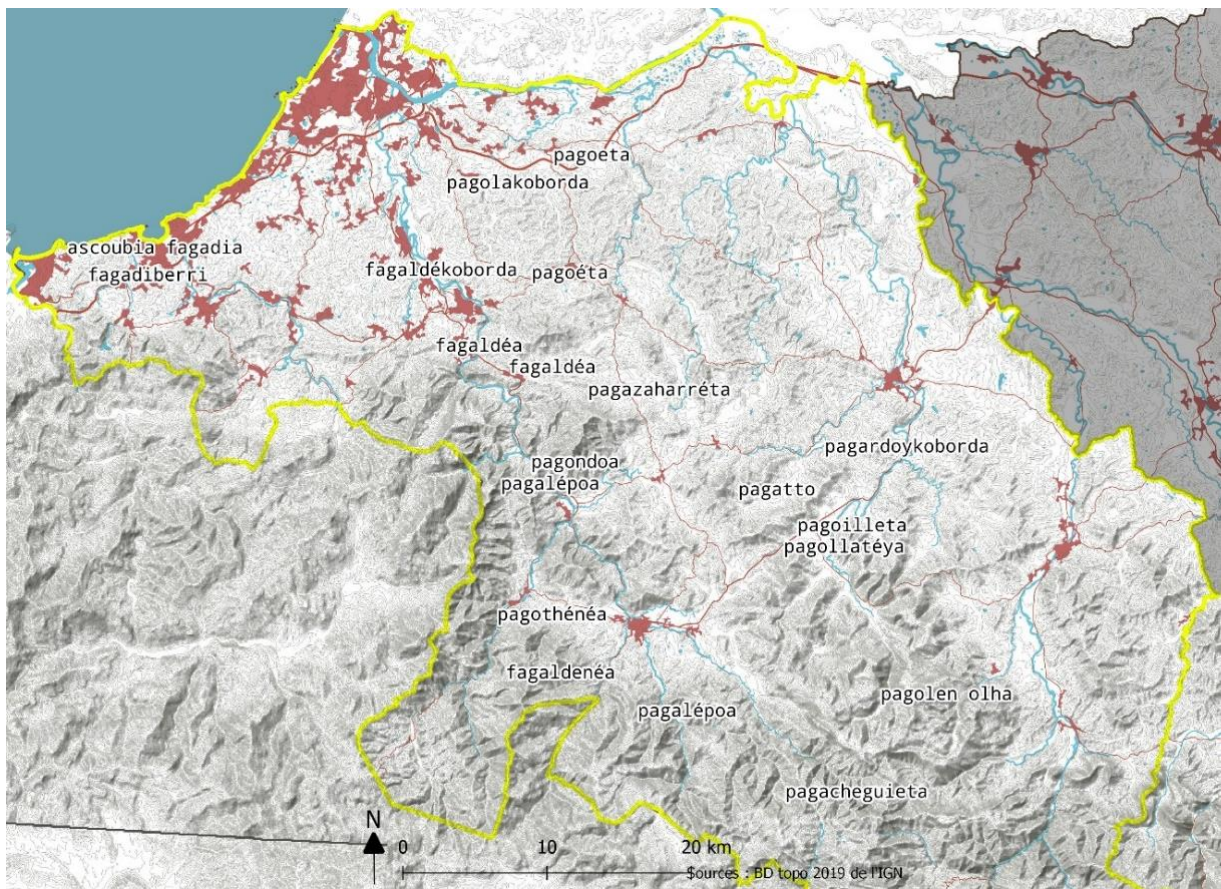
Les terres arables Les éleveurs de la région montagneuse disent ne pas avoir assez d'espace pour cultiver du maïs grain, ils préfèrent l'acheter.
Partout le maïs ensilage a disparu des cultures car il est interdit de l'utiliser pour le fromage labellisé.
La très grande majorité des terres arables est en prairie permanente, partout dans le territoire.
Sur la commune de Baigorry, plusieurs éleveurs de Blonde d'Aquitain produisent également du vin pour la cave d'Irouléguay.

La forêt Les éleveurs rencontrés n'ont pas beaucoup de lien avec la forêt. Généralement ils ne l'entretiennent pas spécialement et se servent du bois mort pour le feu de maison.

Borda L'éleveuse de Baigorry est la seule à avoir une utilisation de ses bordes. Elle les utilise comme lieu de stockage ou comme refuge pour ses bêtes pour la mise bas ou pour l'ombre en été. Cette utilisation est certainement due au fait que les parcelles sont éloignées de la ferme et qu'il n'y a pas de route goudronnée.
Les bordes des zones intermédiaires, proches de la ferme, n'ont plus d'utilité pour l'éleveur d'Esterençuby et de Juxue.
Sur les landes d'Hasparren, certains éleveurs ont implanté leur bergerie sur les terres défrichées dans les années 70. Ces bergeries servent encore.

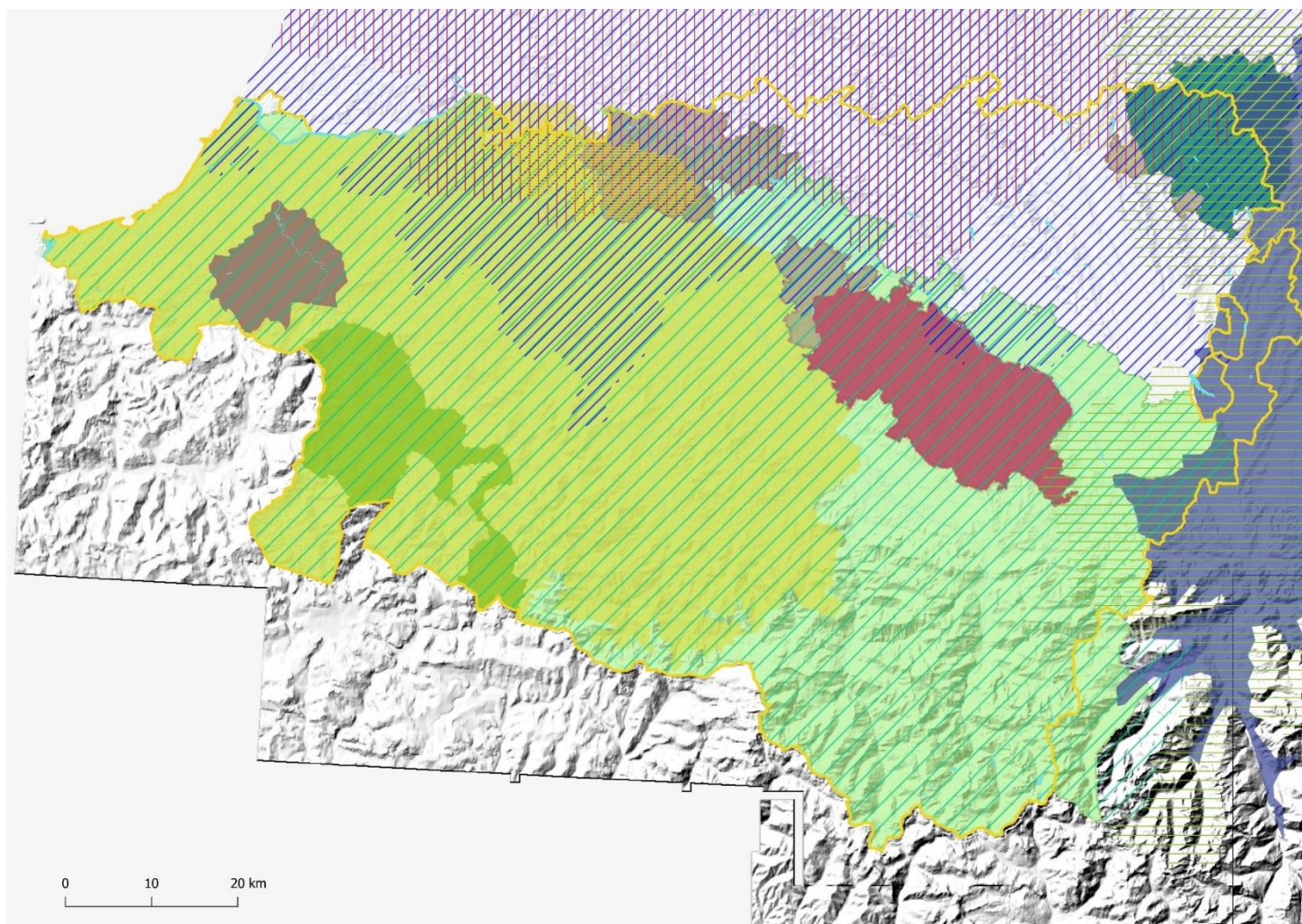
Le relief Pour toutes les fermes, la maison est entourée de terres plates, où il est possible de faire du foin et du regain en tracteur. Ce sont les parcelles les plus usées, les plus utilisées par les éleveurs.
A Baigorry et Esterençuby, ces parcelles à proximité de la maison représentent la quasi-totalité des surfaces plates de l'exploitation. Les prairies autour des bordes sont la deuxième ressource en herbe facilement exploitable.
Sur Juxue, le sommet des collines ou des monts est également une zone plate, facile d'accès, où ils peuvent faire du foin au tracteur. Enfin, sur les landes d'Hasparren, les hauteurs sont les seules surfaces planes.

ANNEXE VIII : ETUDE TOPONYMIQUE LAISSANT PENSER A LA PRESENCE DU HETRE DANS LES ZONES DE BASSE ALTITUDE



(Source : I. Urruty)

ANNEXE IX : LES AOC ET AOP DU DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES



- | | |
|----------------------------|--|
| ■ AOC Jambon de Bigorre | ▨ IGP Volailles du Gers |
| ■ AOC Madiran et Pacherenc | ▨ IGP Agneaux des Pyrénées |
| ■ AOC Piment d'Espelette | ▨ IGP Boeuf de Chalosse |
| ■ AOC Béarn | ▨ IGP Haricot Tarbais |
| ■ AOP Kintoa | ▨ IGP Kiwi de l'Adour |
| ■ AOC Jurançon | ▨ IGP Sel de Salles-de-Béarn |
| ■ AOC Irouleguy | ▨ IGP du Porc du Sud-Ouest, de Jambon de Bayonne, de la Tomme des Pyrénées et de la Volailles du Béarn |

Source : Réactualisation de l'Atlas des Paysages des Pyrénées Atlantiques, 2020

1

Les Grandes Hêtraies et Estives Transfrontalières

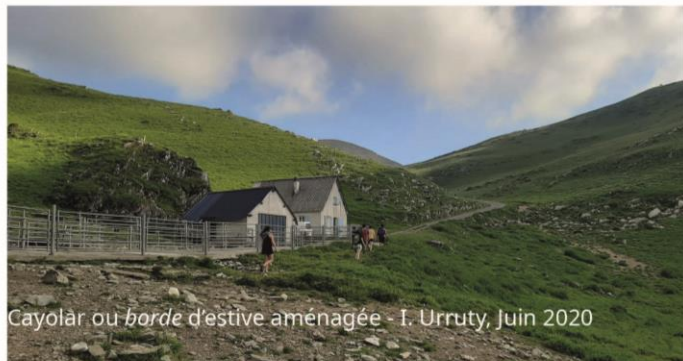
Paysages transfrontaliers des Pyrénées basques



Estives de Larrau pâturées par un troupeau de brebis basco-béarnaises - I. Urruty, Juin 2020



Forêt des Arbailles - I. Urruty, Sept 2020



Cayolar ou *borde* d'estive aménagée - I. Urruty, Juin 2020



Enclos de montagnes au pied d'Otsogorrigagna - I. Urruty, Juin 2020



Fermes de Sainte-Engrâce et gorges d'Elhūjarre - CAUE 64, Juillet 2018

2

Les Mille Sommets Pastoraux

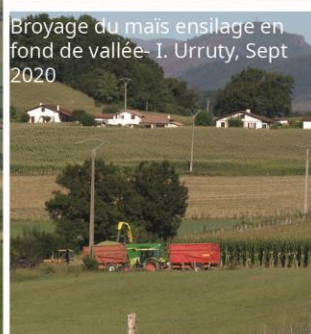
Paysages de petits sommets, landes à fougères et vallées fertiles du Pays Basque intérieur



Les landes du mont Jara et le bassin triasique habité - I. Urruty, Mai 2020



Vignoble d'Irouléguy - I. Urruty, Sept 2020



Broyage du maïs ensilage en fond de vallée- I. Urruty, Sept 2020



Brebis et antenne sur le sommet rocheux du mont Jara - I. Urruty, Mai 2020



Landes sur les collines bosselées d'Armendarits et Lantabat - I. Urruty, Mai 2020



Basses montagnes de Soule et Barétous où le soutrage des landes est perceptible - I. Urruty, Sept 2020



Coloration des fougères à Baigorry - I. Urruty, Sept 2020

3

Les Modelés Agricoles Frangmentés

Paysages de coteaux et de collines composites du Pays basque, plus ou moins pastoraux et forestiers, à îlots de landes



Coteaux des talwegs boisés, aux crêtes habitées et mises en culture- CAUE, Juin 2018



Une grande ferme implantée sur les hauteurs- I. Urruty, Mai 2020



Mai 2020

Les landes des coteaux de st-Martin-d'Arbéroue - I. Urruty, Mai 2019



Les collines ouvertes et les arbres isolés d'Armendarits - I. Urruty, Sept 2020



Délimitation de la lande - I. Urruty, Mai 2020

4

Les Terres Neuves

Les basses collines amples investies par une agriculture moderne et diversifiée



Grandes parcelles de culture de maïs, une usine agricole en fond et les bois autour des habitations - I. Urruty, Sept 2020



Eglise de Sussaute - I. Urruty, Sept 2020




Campagne très aménagée et grands corps de ferme - I. Urruty, Sept 2020



Les grandes parcelles de prairie - CAUE, juillet 2018



Culture de maïs semence après récolte - I. Urruty, Sept 2020

 agriculture • alimentation • environnement	Diplôme : Ingénieur en Paysage Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage, Site et Territoire Enseignant référent : David Montembault
Auteur(s) : Idoia Urruty Date de naissance* : 15/08/1996	Organisme d'accueil : Cyrille Marlin Adresse : 2 Rue du Pasteur Cadier, 64000 PAU
Nb pages : 41 Annexe(s) : 10	Maître de stage : Cyrille Marlin
Année de soutenance : 2020	
Titre français : Différenciation des paysages du Pays Basque rural à travers l'étude des pratiques agricoles passées et actuelles	
Titre anglais: <i>Differentiation of the landscapes of the rural Basque Country through the study of past and current agricultural practices.</i>	
Résumé (1600 caractères maximum) : Dans le cadre de la réactualisation de l'Atlas des Paysages des Pyrénées Atlantiques, ce travail se consacre au Pays Basque intérieur et rural où l'agriculture joue un rôle déterminant dans la perception et le vécu paysager des habitants. Les fondements de cette société sur l'etxe et les communs de lande sont à l'origine des paysages que l'on perçoit aujourd'hui. Chaque lieu, par son histoire singulière, va tendre vers un système agricole adapté aux conditions physiques du milieu et répondant à un enjeu particulier. Les années 70 vont marquer un grand chamboulement dans les pratiques agricoles du Pays Basque rural et les dissonances paysagères sur le territoire vont se dévoiler. La rencontre avec les agriculteurs de quatre milieux physiques différents a permis de mettre en lumière que la montagne se définit par son usage. Ainsi une distinction forte est portée sur les montagnes où l'on pratique une transhumance de séjour, <i>bortua</i> . Le croisement de ces éléments a abouti à une proposition d'une différenciation paysagère pour le Pays Basque rural en quatre grands paysages et sept variations paysagères.	
Abstract (1600 caractères maximum) : Within the framework of the updating of the Atlas of the Landscapes of the Atlantic Pyrenees, this work is dedicated to the interior and rural Basque Country. Region where agriculture plays a determining role in the perception and landscape experience of the inhabitants. The foundations of this society on the etxe and the moorland commons are at the origin of the landscapes we perceive today. Each place, by its singular history, will tend towards an agricultural system adapted to the physical conditions of the environment and responding to a particular challenge. The 1970s will mark a major upheaval in the agricultural practices of the rural Basque Country and the landscape dissonances on the territory will be revealed. The meeting with farmers from four different physical environments brought to light that the mountain is defined by its use. Thus a strong distinction is made between the mountains where a transhumance of stay, <i>bortua</i> , is practiced. The crossing of these elements has led to a proposal of a landscape differentiation for the rural Basque Country in four major landscapes and seven landscape variations.	
Mots-clés : Pays Basque Nord, Atlas des Paysages, paysage rural, histoire Key Words: North of Basque Country, Landscape's Atlas, Rural landscape, history	